

année du Patrimoine 1980

BOISSY - SOUS - SAINT - DON

le Livre du Pays

Jean - Yves HAMAÏDE

## A V E R T I S S E M E N T

Cet ouvrage a été réalisé par "l'UNION RENAISSANCE ET CULTURE" à l'occasion de l'Année du Patrimoine. Bien que ses membres aient mis tout leur coeur afin de réaliser un travail sérieux, il comporte néanmoins des erreurs de forme que le lecteur voudra bien nous pardonner.

RENAISSANCE ET CULTURE

" LE LIVRE DU PAYS "

---

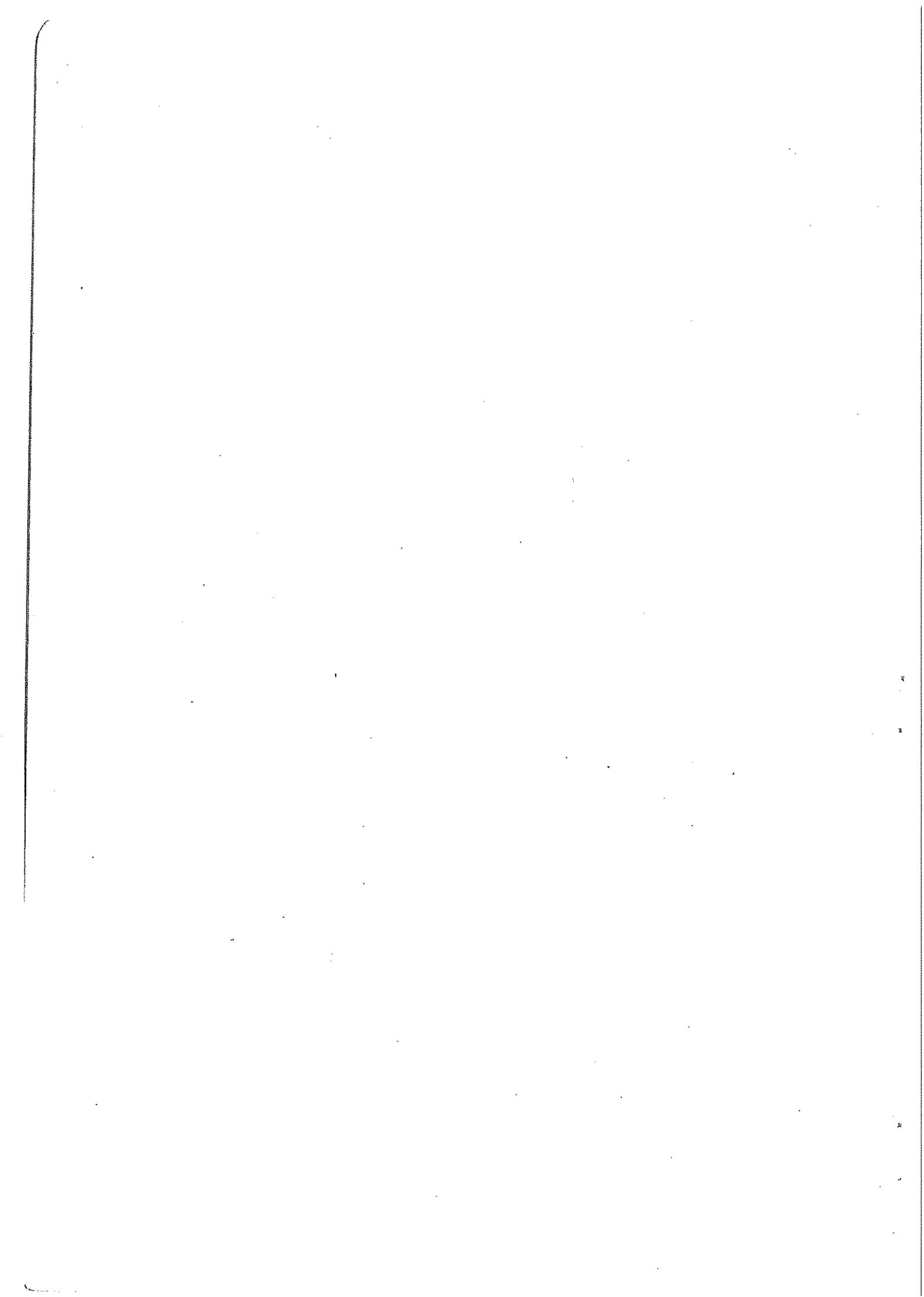
A EMMANUELLE

A ceux qui  
comme moi  
retrouvent dans l'Histoire  
les deux choses instruisant l'homme de toute sa nature :  
l' Instinct et l ' Expérience .

Jean-Yves HAMAIDE



LES ARMES DU VILLAGE : " L'Instinct et l'Expérience... "



# Prolégomènes

Après de longs mois de recherches aussi variées que passionnantes, je suis en mesure de présenter , ce jour , mes travaux sur BOISSY-SOUS-SAINT-YON.

Je ne prétends pas ici refaire l'histoire ni la vie actuelle de ce village du Hurepoix. Néanmoins , habitant Boissy , je n'ai pu m'empêcher d'admirer les splendides vestiges des temps anciens que compte notre village . C'est pour cette raison et un amour sincère pour les vieilles pierres que j'ai entrepris cette recherche. C'est aussi la raison pour laquelle les deux grandes parties de cette enquête sont disproportionnées quant à leur étendue. En effet, il m'est apparu plus important et plus enrichissant pour les lecteurs de retrouver ici l'essentiel, l'essence même de la vie antérieure du village. Je ne sais si cette démarche est la meilleure mais c'est elle qui m'a fait prendre conscience de l'évolution , des aspects traditionnels de la vie quotidienne à BOISSY-SOUS-SAINT-YON durant des siècles et encore aujourd'hui...

Dans un premier temps , je me suis efforcé de regrouper tous les documents possibles concernant le village , tels cartes , terriers , extraits d'ouvrages, documents photographiques et bien d'autres . Ensuite, après un classement et maintes vérifications de véracité des faits, il m'a fallu rédiger et ordonner chronologiquement en m'efforçant de transcrire les faits de façon aussi authentique que possible en des termes simples et accessibles à tous, en vue d'une interprétation aussi pure qu'une telle compilation l'exigeait... Pourtant , certaines périodes sont pauvres en faits , il en est ainsi pour l'Antiquité et les temps néolithiques. J'ai donc entrepris avec l'aide précieuse d'un habitant de Boissy, Monsieur MORISSEAU, passionné d'Archéologie , une prospection des environs. C'est ainsi qu'il nous a été donné de découvrir des beaux tessons de poteries Gallo-Romaines , ainsi que quelques rares outils du néolithique. De plus, une série de diapositives constitue un agréable support à ces travaux , tant pour la première que la deuxième partie que j'aborde à présent.

Après cette compilation de documents historiques , il m'a semblé nécessaire de réaliser une seconde partie sur les aspects modernes du village.

En effet , il est intéressant de voir l'évolution , ces dix dernières années, d'une unité à vocation agricole en un petit centre urbain, au prix peut-être d'un délaissement des valeurs ancestrales qui, depuis toujours, ont régi la vie du village.

J'ai donc pour ce faire , laissé la parole aux habitants de Boissy, anciens et nouveaux , pour qu'ils nous parlent de leur village et de leur vision de celui-ci . Des entreprises aux commerçants , en passant par les associations culturelles et sportives et aux généralités géographiques , c'est donc là un ensemble de témoignages qui constituent la majeure partie de ce thème. De plus, des sources journalistiques et photographiques constituent un support à cette deuxième partie.

Les renseignements complémentaires , qui , je l'espère , arriveront dans les années futures, feront l'objet de nouvelles publications.

J'espère par ces travaux intéresser le plus de monde possible et avoir communiqué ma passion, pour les temps révolus, qui est la mienne. Cette enquête ne prétend nullement communiquer un message, quel qu'il soit; elle n'a été réalisée que dans un but purement culturel et désintéressé et sans autre objectif que celui de faire connaître au lecteur les aspects anciens et modernes du village où il réside . Je crois que, par cette vision des choses, les habitants du "Vieux Boissy" et du "Nouveau" , les jeunes et les moins jeunes, trouveront là un terrain d'entente et resserreront des liens d'amitié et de compréhension qui en apparence ont parfois pu disparaître .

Je tiens à remercier particulièrement à l'occasion de la parution de cet ouvrage , pour leurs témoignages de sympathie à l'égard de mes travaux:

Monsieur Jean JACQUART: Professeur d'Histoire à l'Université de Paris  
Vice-Président de la Sté Historique et Archéologique de Corbeil d'Etampes et du Hurepoix.

Madame P. JEANNIN: Bibliothécaire à Boissy-S/S-Saint-Yon  
jusqu' en 1980.

Monsieur P. PERROLLET: Retraité de Saint-Chéron. Archéologue et Historien de la région.

Monsieur LOCHARD: Réalisateur du Pré-inventaire des monuments buxxéens, pour les Monuments Historiques.

Monsieur MORISSEAU: Buxxéen. Archéologue inventeur de nombreux vestiges gallo-romains dans la région.

Madame P. CAVAILLE: Directeur des archives départementales -91-  
Corbeil-Essonnes.

Monsieur A. COUDERC: Maire de Boissy /S-Saint-Yon.

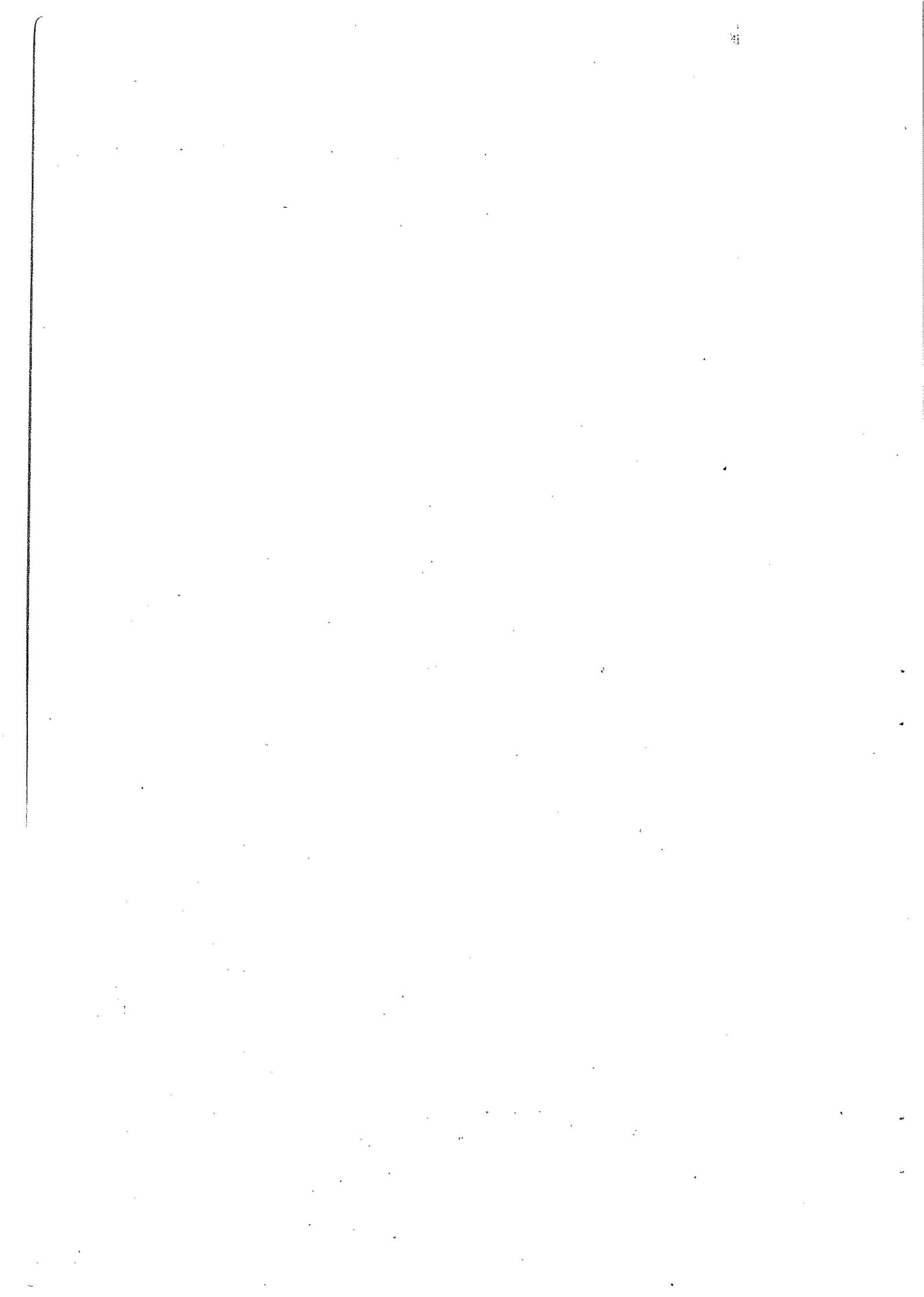
Les habitants du village, pour leurs archives communales et familiales.

Les dirigeants d'entreprises de Boissy S/S-Saint-Yon .

Les membres de l'Association RENAISSANCE & CULTURE du Canton .





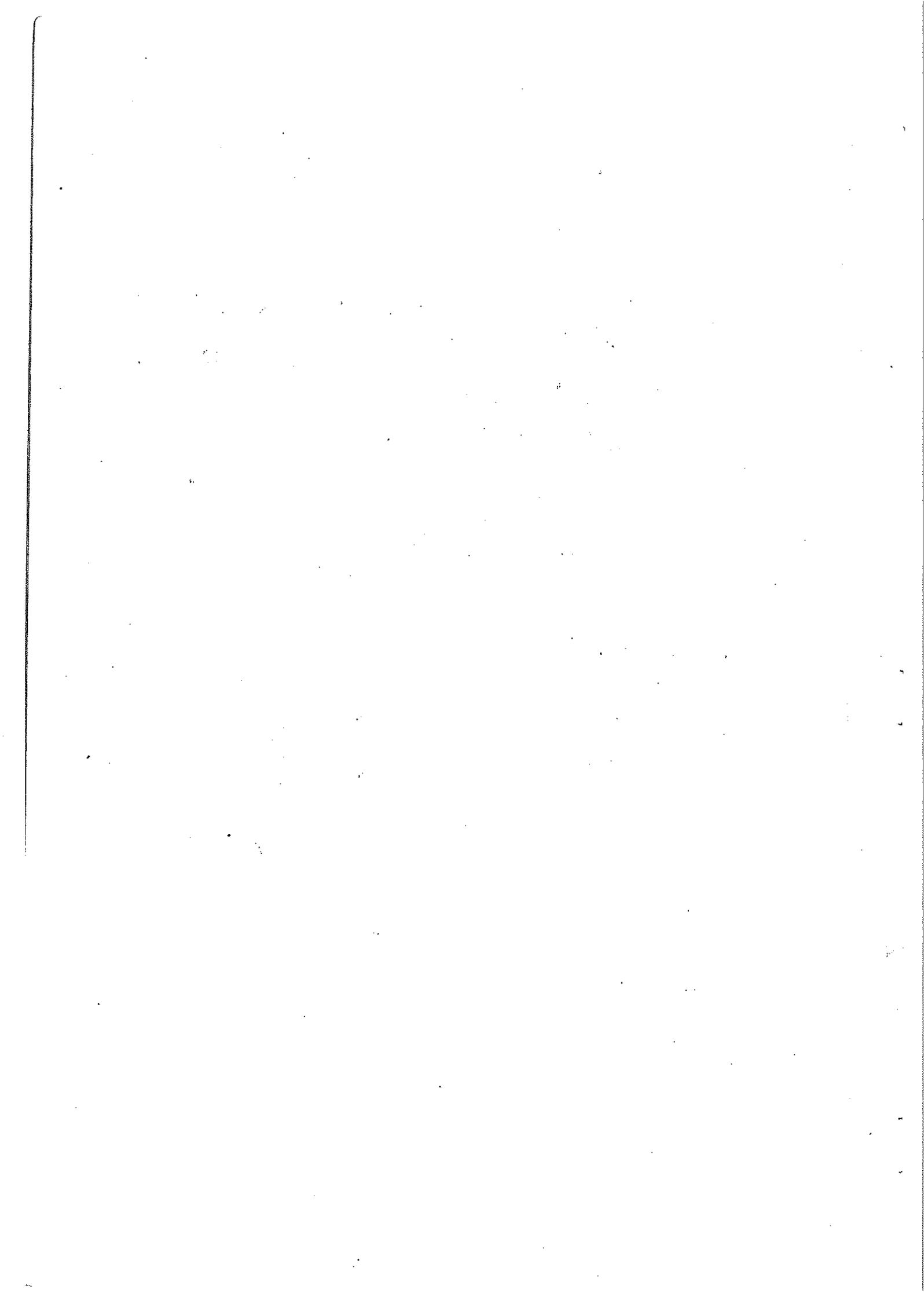


1<sup>e</sup> Partie :

LE PASSÉ :

ARCHEOLOGIE

HISTOIRE



## S O M M A I R E

-----

### SAINT-CHERON DANS LA " CAVITAS CARNUTUM " :

Les CARNUTES, premiers habitants de notre canton .

### RAPPORT DES FOUILLES ARCHEOLOGIQUES :

Les fouilles dans l'Essonne et le Hurepoix.

Prospection et découvertes dans le Canton et à BOISSY-S/S-ST-YON .

### DES ORIGINES DE BOISSY, A LA MOITIE DU XVI° SIECLE :

Origine du nom, les débuts du village .

Les premiers Seigneurs et Fiefs, les débuts de la Féodalité.

### LA CRISE RURALE EN ILE DE FRANCE ( 1550 à 1670 ) :

La vie buxxéenne, d'après la thèse de M. Jean JACQUART .

### LES TEMPS MODERNES ET L'ANCIEN REGIME :

La période intermédiaire .

La Révolution de 1789 : Les nouveaux principes de vie .

Le I° Empire

### LE XIX° SIECLE :

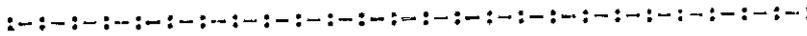
DE 1814 à 1875 : Les principaux évènements .

Le dernier quart de siècle, d'après la monographie d'un instituteur du village publiée en 1899.



Paul PERROLLET

# “ Civitas Carnutum ”



Reprise des thèmes suivants :

PREFACE

PRELUDE A L'ORDRE ROMAIN :

La PAX ROMANA .

La Hiérarchie des Carnutes .

Les révoltes carnutes contre César .

La Défaite .

LA PHILOSOPHIE RELIGIEUSE DES CARNUTES

c/6

## P R E F A C E

-----

Issu des Gaulois, donc des CELTES, le peuple CARNUTE devint réel lors de l'indépendance en 100 avant J.C. puis sous l'époque Gallo-Romaine, jusqu'à l' Anarchie Militaire, soit vers 300 après J.C.

Une excellente documentation avec l'appui des découvertes Archéologiques mises à jour dans le Canton de Saint-Chéron nous ont permis de mieux apprécier la civilisation de nos ancêtres de la CAVITAS CARNUTUM .

Nous nous efforcerons de faire connaître la vie et les drames de nos anciens, les AMBACTES et autres VERGOBRETS, des druides et bardes .

AUTRICIUM ayant été leur lieu de rassemblement national durant l'indépendance de la Gaule, il est utile de mieux situer les époques historiques et gallo-romaines de notre canton.

C'est une fabuleuse remontée dans le temps . . .

## P R E L U D E   A   L ' O R D R E   R O M A I N

---

### PAX ROMANA :

#### Commentaires de Jules Cesar sur la Guerre des Gaules:

" La Gaule dans son ensemble est divisée en trois parties :

La première est habitée par les BELGES, au Nord :

La deuxième, par les AQUITAINS, au Sud :

La troisième, par des gens qui, dans leur langage, se nomment les CELTES. Et que, dans la notre nous nommons les GAULOIS ou GALLI. Tous ces peuples, se distinguent par le langage, les coutumes et les lois. Les Gaulois sont séparés des Aquitains et des IBERES par la Garonne. Les Belges par la Marne et la Seine. Le territoire même des Gaulois commence au Rhône, et est limité par la Garonne, l'océan, la Seine et la Marne. Il touche au Rhin et à la province Narbonnaise " .

Ainsi se trouve délimitée par Jules Cesar la partie principale de la Gaule Celtique qui était occupée en son centre par quatre grandes Nations : Les Avernes, les Bituriges, les Eduens et les... CARNUTES !

L'état Carnute comportait deux grandes zones naturelles: La Beauce et la Sologne.

C'est plus tard, à la fin du 3<sup>e</sup>S. (Claudé, Tetricus) qu'un partage fut réalisé entre une Cavitas Carnutum et une Cavitas Orelianorum, la première étant notre région proche, la seconde l'Orléannais.

Nous ne parlerons, au cours de ce résumé, que de la Partie Nord, fort peu connue et en ce qui nous concerne, de la zone Saint-Chéronnaise lors de la propagation de la TENE III de -200 à -51.

C'est à la fin du IV<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne que notre région immédiate se nommait BELSE puis BEAUSSA au XII<sup>e</sup>. Ce mot d'origine celtique, peut se comparer au mot CAMPUS, ouvert à la culture. Il est certain que nos ancêtres les Carnutes défrichèrent nos bois et nos forêts.

Ils étaient de fins charpentiers le bois étant le principal élément de construction avec le torchis et le Chaume. Ils cultivaient de nombreuses céréales.

Saint-Chéron est à l'extrême Est de la frontière avec les SENONES et les Carnutes.

Forgerons à leurs heures, ils inventèrent le Tonneau et le Savon. Fils de Gaulois, ils étaient de très bons chanteurs aimant la musique lors

des réunions de bardes, conteurs philosophes et poètes. Soldats et Paysans, ils s'intègrent bientôt sur notre sol.

Des "Villages-Villas" s'organisent en Autarcie, comme à Souzy-la-Briche, puis de fédérations en fédérations, ils devinrent vite des Cités.

Les Carnutes fondèrent cette nation, certainement la plus évoluée de la Gaule. La CAVITAS CARNUTUM, devenant le centre spirituel de la Gaule: AUTRICIUM recevait tous les ans l'assemblée des druides, mais aussi les bardes de toutes les cités gauloises .

Nos découvertes archéologiques mises au jour dans le Canton sont le produit de cette époque gallo-romaine, du 1° au 3° Siècle date approximative de la fin de cette prestigieuse ethnie . Cependant il arrive que l'on retrouve des tessons et autres objets du 4° S. ...

#### LA HIERARCHIE CARNUTE :

Les druides et les nobles formaient les castes dirigeantes . Le peuple dépendait d'un noble prélevant des impôts . Dans chaque cité, les années passant, un magistrat élu par les nobles finit par supplanter le Roy: le BRE-ENN. Il était le VERGOBRET, le dirigeant, le magistrat, le juge unique de la cité. Ceci causa des drames internes... de commandement. Les AMBAXCTS primitivement étaient des guerriers choisis pour leur forte stature pour encadrer les tribus combattantes. Les castes commençaient à se développer, témoin ce récit:

" Les Carnutes résistèrent durant plusieurs années (-53 à -51, mais particulièrement en -54) aux armées de Jules Cesar en guerre des Gaules.

TASGETIOS fils d'un Breenn de la Nation Carnute , devint Haut dignitaire Vergobret nommé par Cesar dans le même rang que ses aïeux, en remerciement de sa valeur et son mérite à assurer la PAX ROMANA. Mais , il régnait depuis trois ans lorsque il fut assassiné publiquement par ses hommes.

En -53 Cesar convoqua suivant l'usage, l'assemblée de la Gaule où les Carnutes furent les seuls à ne point y assister. L'empereur regarda cette conduite comme un signal de guerre et transféra l'assemblée à Lutèce et marcha contre les Carnutes. Ceux-ci envoyèrent à Cesar cent députés pour lui faire accepter leurs excuses.

Devant le triste état des peuples gaulois soumis à la dictature de Rome, les Carnutes se révoltèrent en jurant la délivrance des Gaules et s'engagèrent de braver tous les dangers pour le seul "Salut Commun".

Avec les ARVENNES, ils prirent avec élan la tête de la dernière révolte contre César . Cette guerre dura deux ans ... Elle fut totale , à feu et à sang. Ayant comme chef GUTUATER, les Carnutes prirent d'assaut GENADUM , Orléans, et massacrèrent tous les citoyens romains , dont FISCUS CITA, à qui César avait donné la direction de l'intendance des vivres . Tout le patrimoine fut pillé et brûlé.

Cette nouvelle parvint aussitôt à tous les peuples limitrophes. Du pays Gaulois, de colline en colline, de feu en feu , les trompes sonnèrent cette action victorieuse et les Arvennes, deuxième cité importante, ayant comme chef VERCINGETORIX, prirent les armes contre CESAR.

Celui-ci marcha aussitôt sur GENADUM , port fluvial et commercial important qui fut de nouveau pillé et incendié .

Jules CESAR, victorieux des GALLI, lança ses armées à la poursuite des Carnutes qui se dispersèrent en abandonnant leurs demeures lors d'un hiver très rigoureux. César établit son camp à GENADUM, sous les ordres du GENERAL TREBONIUS , à la tête de deux légions. puis laissant ANTOINE chez les BELLOVAQUES, revint aux Carnutes pour examiner la situation.

La PAX ROMANA fut accordée à la condition que les Carnutes livrent GUTUATER . Hélas , ce fut fait et il fut abattu et achevé à la hache . Ainsi se termina la conquête des Carnutes précédant la fin de la Guerre des Gaules par la défaite de Vercingétorix en -51 .

Ce dernier fut fait prisonnier et amené à ROME , à la vindicte du peuple romain, puis étranglé lors d'un "TRIOMPHE" en l'honneur de JULES CESAR .

La Gaule conquise et pacifiée avec quels sacrifices donna naissance à la civilisation GALLO-ROMAINE, dont nous retrouvons de nombreuses traces dans le Canton et à Boissy-Sous-Saint-Yon .

#### LA PHILOSOPHIE RELIGIEUSE DES CARNUTES :

Aussitôt la pacification effectuée , les habitants de notre région , la CAVITAS CARNUTUM, avaient épousé des rites religieux des Romains comme le prouvent des découvertes archéologiques .

Quoi qu'il en soit , les collections mises au jour peuvent donner lieu à des rapprochements instructifs pour la compréhension des sentiments religieux des Carnutes du 1° au 3° Siècle après J.C.

Le culte du cheval et du sanglier était vivace et la romanisation n'arrivait pas à étouffer la survivance des traditions gauloises



borne Militaire

chaussée = Dalle ou "Béton" Romain

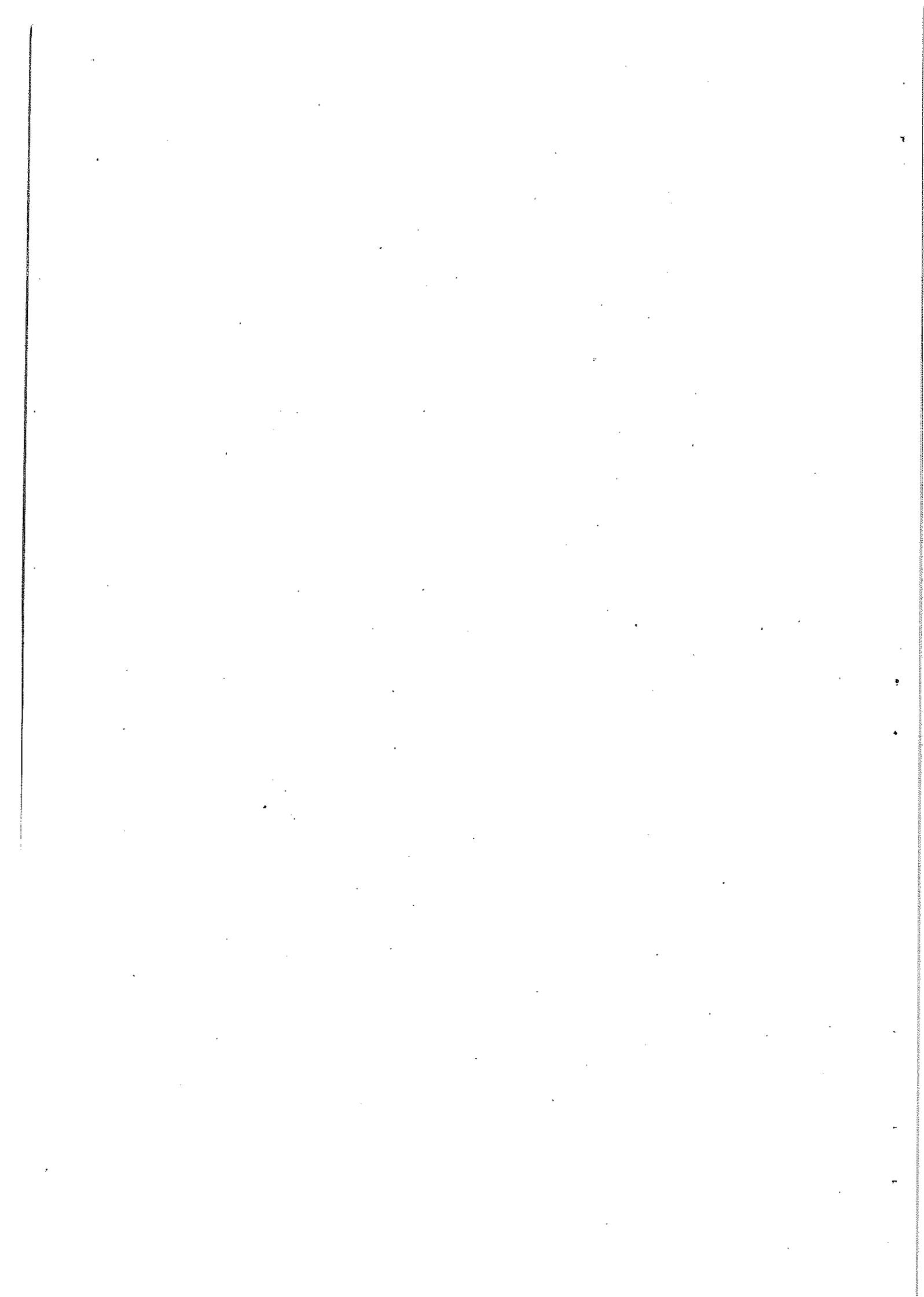
chaux et Sables

Fosse

en 2 ou 3 TUILLES cassées - briques et graviers

Pierres Plates

COUPE d'une VOIE ROMAINE



RESULTATS DES RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES

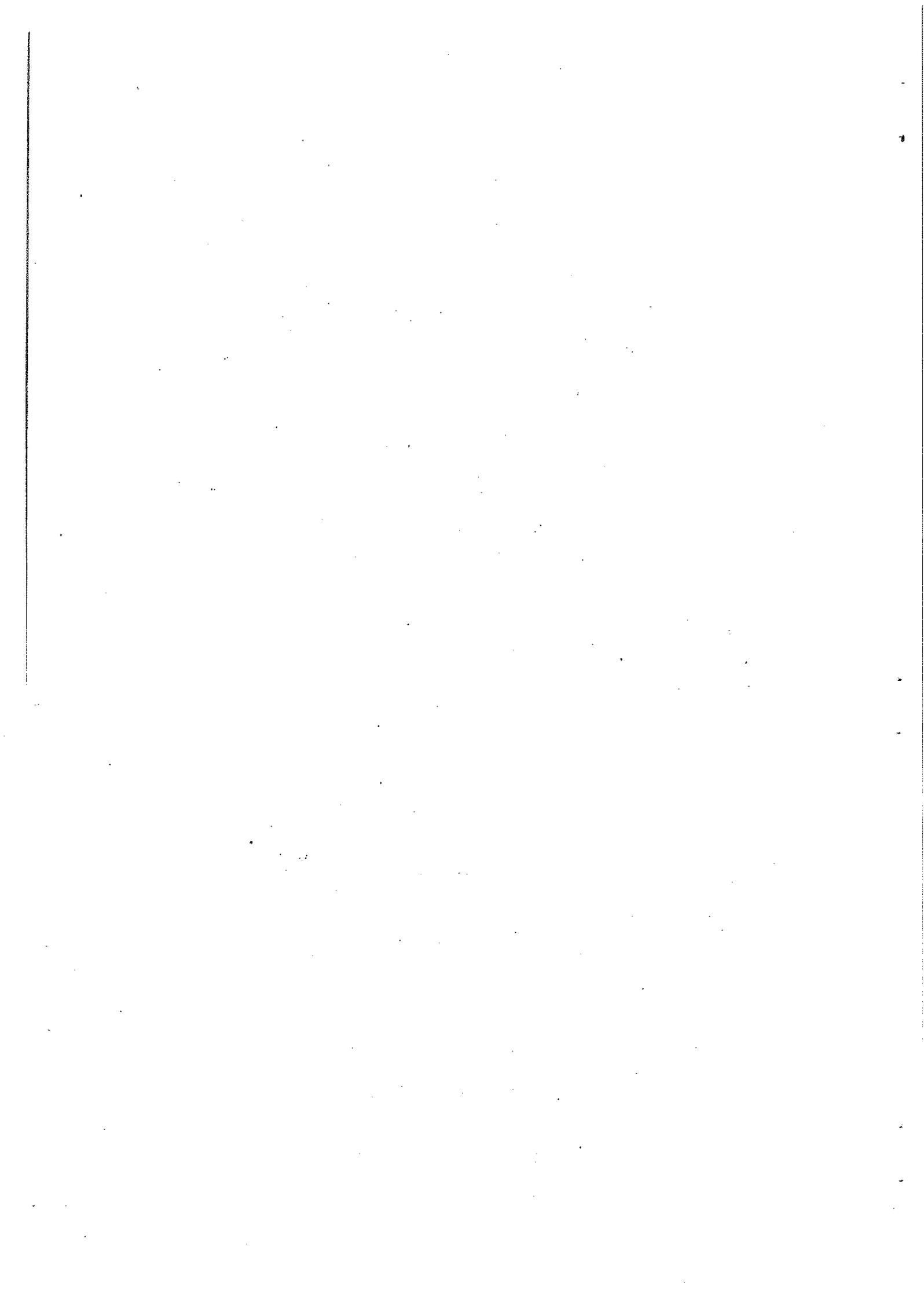
---

FOUILLES ENTREPRISES DANS L'ESSONNE PUIS DANS NOTRE CANTON .

PROSPECTION ET DECOUVERTES AUTOUR DE : BOISSY-SOUS-SAINT-YON .

---

R A P P O R T D E S F O U I L L E S



Afin de compléter mon étude sur Boissy-Sous-Saint-Yon , j'ai été amené à entreprendre des recherches archéologiques dans les environs de notre commune : En effet , les sources historiques sont trop peu nombreuses et trop peu précises, que l'on ne peut les relater avec sérieux .

Ayant lu , dans notre journal local, qu'un habitant de Boissy était l'inventeur de poteries Gallo-Romaines et d'un objet rare, je décidai de lui rendre visite afin qu'il m'éclaire sur ce sujet. Ce qu'il fit avec éloquence et gentillesse, me montrant ses nombreuses découvertes qui ne manquèrent pas de m'intéresser .

Mais avant d'en venir à Boissy-Sous-Saint-Yon , je souhaiterais vous entretenir des fouilles et sites anciens de notre région, sur le plan général et particulier . C'est ainsi que nous étudierons la vallée de la JUINE, les environs d'ETAMPES , riche en fossiles, de SOUZY la-BRICHE, grand centre Gallo-Romain, avec Saint-Evrault .

L'étude de la préhistoire et des civilisations antiques repose en grandes parties sur les découvertes archéologiques. A partir de celles-ci on peut reconstituer le cadre de vie et la Vie de personnages n'ayant point laissé de manuscrits .

#### LA DETECTION DES SITES :

Le hasard préside parfois aux grandes découvertes . Les travaux de construction de routes ou d'immeubles sont souvent à l'origine de telles découvertes, comme à LONGJUMEAU, sous l'hôpital intercommunal . Les fouilles deviennent un décapage progressif du terrain, jusqu'au sol vierge. En règle générale, l'ouverture d'un chantier est l'aboutissement d'une campagne de recherches parfaitement organisée : L'on repère les sites en s'aidant des anomalies du terrain, tel au BAS-de-TORNOU ( Butte de terre et sa forme, sa surface ... ) mais surtout de la prospection aérienne. Celle-ci permet de repérer les vestiges enfouis, grâce aux changements de coloris, principalement de la végétation .

Là où , par exemple ont existé des fossés , les terres de comblement plus riches, provoquent une végétation vigoureuse et à maturation rapide telle près de la montagne de Saint-Yon.

Ailleurs , les substructions enfouies peuvent entraîner une raréfaction , comme au Bas-de-Torfou , ainsi des résultats remarquables ont pu être obtenus .

#### LE CHANTIER DE FOUILLES :

Tous les sites archéologiques recensés ne sont pas exploités , essentiellement pour des raisons financières. D'autres sites restent dans l'anonymat par le silence du propriétaire ou parce qu'ils ne sont pas assez importants. En effet , le chantier implique des méthodes , de l'outillage et des chercheurs expérimentés et très soigneux, parfois habiles. Ils fouillent avec des petits instruments de " dentiste " ...Il y a en général deux fouilleurs par mètre carré. Cela permet à l'un de fouiller sans cesse et à l'autre de côter, dessiner, photographier l'avancement des travaux et des découvertes. Chacune de celle-ci est inscrite dans le "Journal de Fouilles". Le chantier ressemble donc par son " CARROYAGE " à un véritable damier : Le carroyage étant le fait de tendre des fils à l'horizontale et à la verticale , afin de réaliser des carrés , une grille ; tout ceci est fidèlement reproduit sur un plan très détaillé. Les déblais sont ensuite minutieusement tamisés afin d'en récupérer les trop petits morceaux .

#### L' EXPLOITATION DES DECOUVERTES :

Les objets mis au jour sont dirigés vers des laboratoires pour y être étudiés, restaurés et traités , pour en assurer la conservation. Le premier objectif est la DATATION. Trois méthodes sont utilisées :

La CERAMOGRAPHIE: Elle donne non seulement des repères de dates mais aussi des éléments de connaissance sur les techniques, les modes de vie les influences subies ....

La STRATIGRAPHIE: Elle reste la base de la datation en général, chaque fois que l'objet à traiter provient d'une fouille. Elle ne donne de datation que dans la mesure où le terrain du vestige à été daté et analysé par un géologue .

Le CARBONE 14 : Dans le matériau organique mort la proportion de C 14 décroît graduellement... C'est en comparant le contenu en C 14 d'un échantillon vivant ou actuel avec celui d'un fossile ou ancien, que le temps passé peut être évalué .

Il ne reste plus à l'Archéologue, professionnel ou non, de recueillir les secrets de ses protégés.

Après ce tour d'horizon des principes généraux de l'Archéologie, il nous est désormais possible d'établir l'itinéraire des sites et curiosités de notre région. Voyons, tout d'abord, la vallée de la JUINE.

#### LE DOLMEN DE JANVILLE :

La " Pierre levée " appartient à la société préhistorique française. Ce Dolmen de onze pierres, neuf supports et deux tables formant une chambre assez régulière, est exactement orientée de l'Est à l'Ouest, mais elle est précédée, à l'Est, d'un vestibule. La paroi Sud est formée de deux pierres debout et la Paroi Nord, de cinq. Elle paraît avoir servi de porte d'introduction, cette dalle formant avec sa soeur le fond Ouest. L'une d'entre elles est moindre que l'autre, peu en terre et n'allant pas jusqu'au plafond. La couverture se compose de deux dalles, dont celle de l'Est qui a été renversée, gît à côté du monument. La dalle principale, de 4,10 m de long sur 3,60 m de large, a 0,55 m d'épaisseur. Son poids peut être évalué à 16 tonnes. La chambre devait avoir les dimensions suivantes: 4,30m de Long, 2,53 et 2,25 m de Large, selon que l'on se place au fond Est ou à l'entrée. Les parois latérales supportant le toit sont légèrement inclinées vers l'intérieur. La hauteur des piliers, constatée par fouille, est de 2,50m. On remarque sur la dalle des traces atténuées de polissage. Vers 1870, le Dolmen a été fouillé et l'on trouve sept squelettes d'adultes placés les uns à côté des autres et ayant la tête à l'Est et les pieds exactement à l'Ouest. Au fond se trouvait le squelette d'un enfant la tête à l'Est et les pieds au Nord. Les ossements furent jetés dans un déblai où des travaux étaient effectués, ce qui ne permet plus de retrouver ces vestiges. Vers 1830, on y a trouvé une très belle Haché polie. Ce dolmen fut classé M.H. en 1949.

Toujours sur la commune de JANVILLE, nous trouvons LA ROCHE QUI TOURNE : Ces pierres sont absolument naturelles mais les druides s'en servaient pour leur pouvoir. Celle-ci est à 5m. de la voie ferrée, au tiers de LARDY à CHAMARANDE. Elle avait la propriété de guérir les maux de ventre et effectuait un tour complet la nuit de Noël.

Non loin de là se trouve LA ROCHE GRAVÉE DU BOIS DES FONCEAUX: Elle est de la même nature que celle de BOURAY et CHAMARANDE, la ROCHE BOINVEAU et la ROCHE D'AMOUR, mais elle paraît être un four. Elle a une entrée relativement étroite, une cavité de 2m sur 1,60m. La partie inférieure est légèrement pentée et la partie supérieure voûtée. La hauteur ne dépasse pas 0,30m. On y

On y trouva de petits silex taillés qui auraient servi à graver des signes. Cette pierre aurait servi de Polissoir . Elle se situe au lieu-dit: " La Roche brûlée". Les stries qui la recouvrent laissent voir des traces de mains et de pieds, datés du Néolithique .

#### LES ROCHES D'AMOUR :

Elles sont situées sur la commune de Chamarande dans les bois dits Hautes-Communes , dans le prolongement de la carrière de Grès Blanc de Lardy, au bord d'une coupure verticale surplombant la château de Gillevoisin. A la base de 4 m d'à-pic se trouvent des grottes préhistoriques qui ont été habitées . On y sort de nombreux outils en silex . Au fond de ses 3.90m on peut voir en lettres gothiques: Seigneur de Gillevoisin, propriétaire du lieu 1565. Les amoureux y tracent en outre leurs noms, ce qui a pour effet de rendre indéchiffrables les inscriptions anciennes, mais qui porterait bonheur .

#### LA ROCHE BOINVEAU :

Elle n'a jamais été été fouillée . Elle se situe comme suit : En face de l'Auberge de Boinveau-des-Roches , un chemin prenant sur la D.56 se dirige vers l'Est en suivant la Vallée Gommier . 200 M plus haut , en montant vers Orgemont , un second chemin prenant aussi la route se dirige vers la vallée et rejoint le premier sentier. Au point de jonction, il faut monter en face sur le coteau à même les broussailles sur la pente raide qui permet d'arriver sur le plateau de Baletienne. La roche se trouve au bord du plateau.

AUVERS - SAINT - GEORGES : Cette petite bourgade, près d'ETAMPES, a été le siège d'un village gaulois dont on retrouve les traces, grâce surtout au cimetière situé sur cette commune .

#### SOUZY- LA- BRICHE ET SES ENVIRONS :

Avant d'en venir au prestigieux site de Souzy, il convient de situer ici les polissoirs de VILLECONIN: En effet, au lieu-dit: "La Charmille" se trouvent deux polissoirs bien connus dans la région exactement au bois dit LA GUIGNERAIE. Ils ont en plein bois et classés M.H. Un des deux blocs est un Grès fin portant 14 stries variant de 23 à 25cm. Nous y voyons aussi deux cupelles de 7mm de long sur 3cm de profondeur , ainsi que deux petits réservoirs .

LA PORTE BOURDIAUX : Sur la colline de SAINT-YON, elle est le der-

nier vestige de l'immense forteresse qui couvrait toute la colline. Nous en parlerons dans les annexes un peu plus longuement. L'actuelle église est du XIX<sup>e</sup>. des souterrains portaient de certaines tombes du cimetière pour se diriger sur notre village, aux Tourelles et vers l'Ormeteau .

SOUZI - LA - BRICHE : VILLA GALLO - ROMAINE :

Autour du cimetière et dans l'enceinte du château, au Lieu-Dit: " LA CAVE SARRAZINE " , se trouvent enfouis les vestiges d'un complexe agricole Gallo-Romain. On y a trouvé de nombreuses poteries et des pièces, ainsi que quelques outils néolithiques et objets rares. Les découvertes s'étalent du 1<sup>o</sup> au 3<sup>o</sup> S. avec de très rares du 4<sup>o</sup> ? / . .

Découvert au début du siècle, ce site Gallo-Romain est un des plus beaux des proches environs de Boissy-Sous-Saint-Yon, avec celui de Saint-Evrault, près Saint-Chéron, grande cité carnute, dont nous avons parlé plus haut. SOUZY, renferme les vestiges très riches d'une villa avec ses dépendances, ses thermes et son amphithéâtre et peut-être même un Cimetière ! ... On y trouve des poteries SIGILLEES , dites de luxe, car elles sont très fines et recouvertes d'un beau vernis. Mais la plus fameuse découverte , mis à part celle d'une jarre pleine de pièces romaines, est celle d'une Bouteille :

Celle-ci a été découverte en 1910 , par les travaux d'établissement de la Ligne Arpajon-Etampes, celle du fameux TACOT, dont nous verrons la vie en Annexes, à l'emplacement de la Gare toujours existante de Souzy-la-Briche. Il semblerait qu'elle fut isolée. Il s'agit d'un ballon de verre verdâtre, d'une pâte assez peu transparente avec des reflets roses et bleus , contenant quelques bulles d'air. Elle mesure 27cm de Haut et 13 de Diamètre. Notons que cette carafe, assez irrégulière quant à ses formes, a été trouvée et conservée en son entier. Bien qu'elle paraisse classique , elle offre quelques particularités que la description qui va suivre laissera apparaître au lecteur. Elle concerne surtout les anses :

En effet , deux anses arrondies sont fixées au col du ballon par leur extrémité supérieure, au moyen d'une bague formée par deux gros fils de verre superposés . Celle-ci est située sensiblement au-dessous de la moitié du col. Les anses sont constituées par trois colonnettes séparées par deux gorges peu profondes . A leur extrémité inférieure elles s'évasent pour appuyer sur le haut de la bulle. Le pied est annulaire , formé par un boudin qu'une étroite rainure sépare de la panse. Le galbe général est dissymétrique, le goulot

occupant pas la partie médiane du pôle supérieur du ballon. Cette bouteille a contenu un liquide qui a laissé un dépôt noirâtre sur les parois internes.

La forme de cette bouteille est bien connue de l'époque Gallo-Romaine. Elle se rapproche de ces vases de verre nommés DIOTAS, à cause de leur anse double. Elle est commune dans le Nord de l'empire romain, mais celle-ci présente une singularité :

Les colonnettes sont trois alors qu'il n'y en a toujours qu'une seule. De quelle époque est-elle, de quelle fabrique vient-elle ?...Autant de questions restées à ce jour sans réponse. Pourtant on sait que le verre n'a été soufflé que sous JULES CESAR. Les bulles et les reflets semblent la rattacher à l'époque de CONSTANTIN, au 3<sup>e</sup> S. Cette bulle-carafe devait avoir un usage funéraire si l'on en croit les autres retrouvées en d'autres lieux.

Souzy-la-Briche a été un grand centre, si l'on en juge par les nombreuses découvertes faites depuis le début du Siècle, et qui signalent encore notre attention. Le musée d'ETAMPES possède de très belles mosaïques provenant de ce centre et d'autres objets venant de Saint Yon, et aussi de Saint-Evroult.

Dans LES BOIS DE LA BRICHE, on a découvert en 1900 la plus vieille écriture européenne qui soit sur les lieux d'une vieille industrie néolithique où l'on a également retrouvé deux polissoirs. Ceci se trouve sur la plateau des Emmondants, au-dessus du moulin des écuries. Dans ce secteur, nous trouvons de très beaux pétrolyphes, des tablettes de l'âge de bronze. Mais les environs d'Etampes sont très très riches en vestiges, tant en fossiles qu'en "Age du Bronze" ou Gallo-Romain. Non loin de là, vers SACLAS, se trouve une ancienne voie romaine, mais elle est goudronnée pour les engins agricoles.

#### LONGJUMEAU ET SES ENVIRONS :

Avant d'aborder les sites de Boissy-Sous Saint-Yon, il faut citer les splendides découvertes et fouilles entreprises par RENAISSANCE & CULTURE, Groupe Archéologique de Longjumeau, sous la direction de Monsieur AMAURY, président de cette section.

En effet, sous l'hôpital intercommunal, les grues et bulldozers ont mis au jour plus de 900 tombes mérovingiennes, qui, malheureusement, ont été pillées et massacrées du fait des entrepreneurs et de la lenteur de l'administration pour donner les autorisations. Cela coûte cher de ne pas travailler une journée. Et ce n'est que 60 tombes qui furent sauvées . . .

Mais ce n'est pas tout ! Ce groupe est aussi à l'origine de la sau-  
vegarde de vestiges Templiers de BALIZY découverts lors de travaux et qui  
ont failli subir le sort du précédent site . Les fouilles sont en cours et  
il a été publié un rapport, de même que pour l'Hôpital .

N'est-il pas insupportable que de telles investigations sur notre  
passé soient ainsi interdites par des gens peu scrupuleux et avarés ?

Après cette promenade dans l'Essonne Archéologique, il nous faut ci-  
ter les vestiges templiers de DANNEMOIS, AUVERNAUX et CHALOU .

## Boissy - s / s - st - Don :

Vu les nombreuses découvertes de la région ,  
pourquoi n'y aurait-il point de traces sur notre commune ?

Après la publication d'un tract , nous avons réuni un groupe avec  
qui nous avons entrepris des recherches . Ensuite nous avons créé une asso-  
ciation " RENAISSANCE & CULTURE, Boissy-Sous Saint-Yon, Breuillet, Saint-Ché-  
ron et leurs environs " . Grâce à ceci, et aux aides des spécialistes, nous a-  
vons découvert un site, formé par un tumulus d'une cinquantaine de mètres de  
circonférence au lieu-dit: POTRON. Toutes nos trouvailles sont du 2°S. Nos  
journées d'automne ont donc été remplies, aussi par notre attention aux cultu-  
res et aux tirs peu précis des chasseurs . Ce site est tout près de l'ancien-  
ne route de Paris à Orléans, mais nos recherches se sont aussi orientées vers  
la montagne de Saint-Yon où nous avons trouvé de rares tessons .

### LE - BAS - DE - TORFOU, Commune de Boissy-Sous Saint Yon:

C'est au hasard d'une promenade en vue de  
suivre l'ancien tracé de la RN 20 , que notre attention fut attirée vers le  
Tumulus où le maïs ne poussait pas . Après renseignements, nous apprenions  
qu'il ne poussait jamais rien en cet endroit.

En effet, à même la surface , nous ramassions des tessons abondants  
et pour certains très beaux, ainsi que quelques boules de glaise durcie et  
vieillie qui semblent être des supports ou des chutes de poterie. Toute  
découverte est du 2°S . Une description sommaire pourra éclairer le lecteur :

Les poteries sont essentiellement des parois, des anses ou des "culs" comme nous disons . Nous avons aussi recueilli des bords supérieurs , ainsi que quelques sigillées. Ces échantillons mesurent en moyenne 5 à 10cm de long, sur 3mm d'épaisseur . Certains ont été travaillés , mais leur aspect général reste classique. La douceur de leur toucher semble confirmer les dires des professionnels sur l'époque. Nous avons également trouvé un petit morceau de verre et un clou du 2° S. Par ailleurs les sondages effectués nous ont aussi permis la découverte de morceaux de charbon non encore utilisés . La variété des morceaux et les boules de terre semblent indiquer que nous sommes en présence d'une fabrique ou d'une auberge. Il a été mis au jour, également, des tuiles et une belle hache polie du néolithique .

Le Bas-de-Torfou, au lieu-Dit: POTRON, sur le territoire administratif de Boissy-Sous-Saint-Yon est donc un lieu à fouiller, d'autant que le projet de déviation de la RN 20 pourrait mettre en danger ce site . Ce secteur, outre l'ancien tracé de la RN 20, renferme les CAVES DE MAISON BLANCHE.

#### AUTOUR DE LA MONTAGNE DE SAINT - YON :

Après les richesses de l' EST buxéen , nous avons aussi trouvé autour de la colline de Saint-Yon , en face de l'ancienne léproserie dont nous reparlerons en annexe, des échantillons moyenâgeux et aussi un morceau de tuile romaine . Mais ici les trouvailles sont plutôt éparpillées dans les champs . Mais une présence romaine est indiscutable sur la butte . Mais avant d'approfondir le sujet, il serait bon de rétablir la vérité, sur quelques aspects du site: En effet , la route pavée qui monte de la ferme "LA MADELEINE" et s'en va rejoindre Boissy n'est point romaine mais sûrement du X° Siècle . D'autre part cette route reliait la ferme et l'énorme forteresse qui couvrait entièrement la colline. Des dessins du XVII° laissent voir un très important complexe. Mais il n'en reste que les fossés dans les bois et la fameuse porte BOURDIAUX. Des découvertes archéologiques ont été faites , de cette époque et du Gallo-Romain. Mais la densité de verdure n'est pas pratique pour les recherches.

Nos découvertes se trouvent entre la colline et la ferme des Tourelles. Elles peuvent se résumer ainsi: quelques morceaux de briques roses ou jaunes, la tuile romaine, des échantillons de poteries romaines et du X°/XII° S. Notons la découverte d'une petite fiole en bronze du XVIII°. Mais là , pas d'endroit précis où chercher, pas de sigillées. Il est vrai que le lieu n'a pas de point d'eau et qu'il est très venteux .

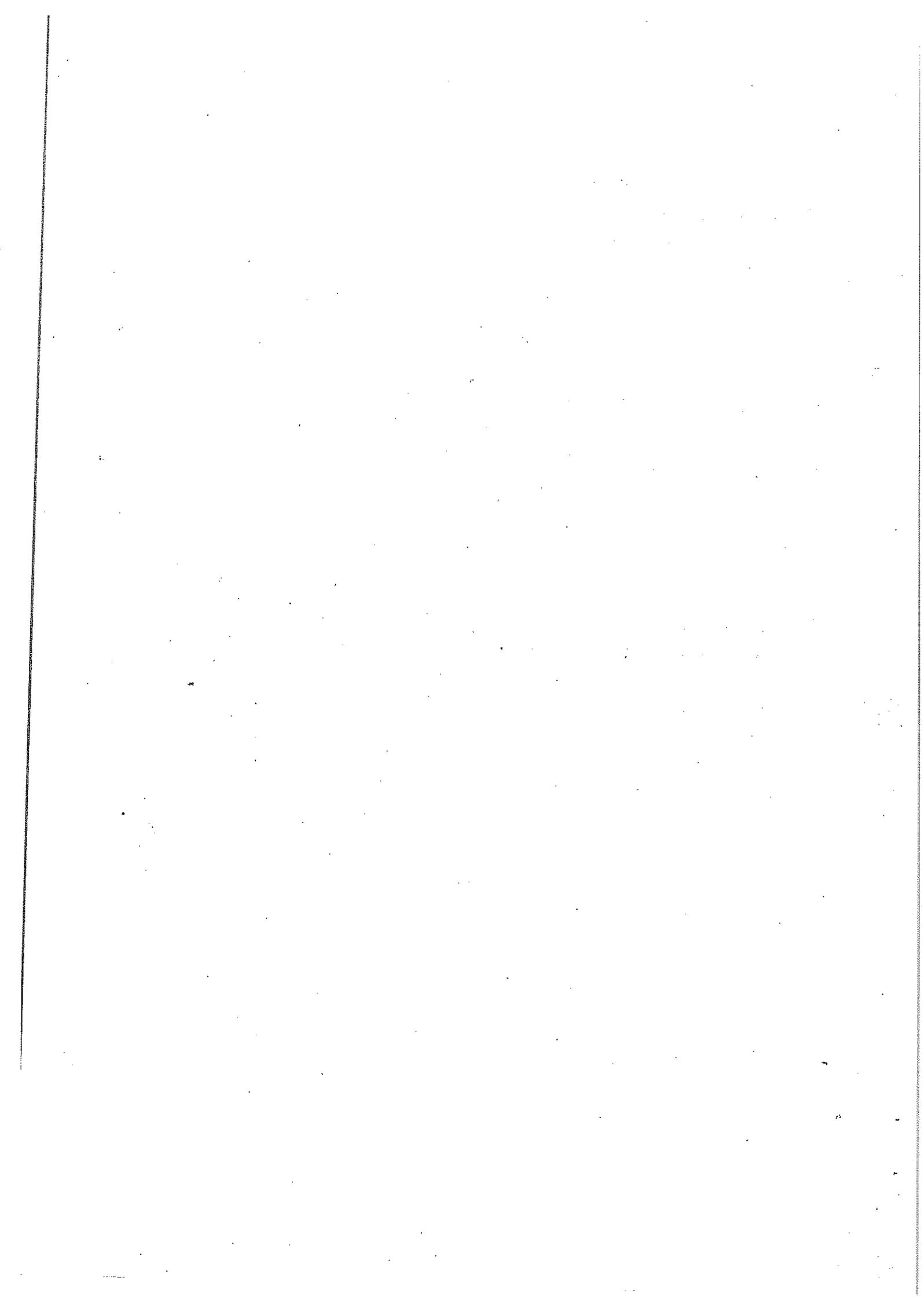
Concernant les autres lieux , les recherches se poursuivent, mais nous savons qu'au Nord de la Commune a existé un village néolithique, entre Boissy et Egly. Les champs sont d'ailleurs plus ou moins riches en flèches et silex taillés.

Néanmoins , une prospection aérienne pourra seule dévoiler tous les mystères de l'Archéologie buxxéenne .

Notons, pour conclure, qu'en face de la Ferme LES TOURELLES, se trouve un champ clos dont on peut distinguer des fondations en avion. Cet endroit se nomme LA GRANDE ALLEE ou ALLEE DE M. CORMIER et est visible sur le cadastre de 1826, ainsi que sur le terrier de 1789 . Elle était bordée de grandes bornes et paraît être l'arrivée du domaine ou fief l'Artois. Mais ces bornes jonchent le sol, car l'espace est cultivé .

Arriver à connaître l'âge, le sexe d'un individu qui a vécu au paléolithique ; rien qu'en observant son crâne; arriver à savoir comment il se nourrissait, à quelle saison il avait chassé le gibier, ce qu'il avait mangé, rien qu'en étudiant une coupe d'une dent de l'animal: arriver à reconnaître très précisément la faune, la flore, les vestiges utilitaires tels les poteries et outils d'il y a 1.000 ans ou 350... , rien qu'en étudiant la texture , le vernis , la manière de la conception, n'est-ce point le fait d'une science passionnante et accessible à tous . . .

L'ARCHÉOLOGIE ?



# L' HISTOIRE ,

## les Histoires ...

Après les incertitudes concernant la vie dans les limites géographiques de la commune, il convient d'aborder désormais l'histoire même de BOISSY - SOUS - SAINT - YON .

Dans une première approche nous étudierons les origines et nous nous attacherons, par le travers de: " l'Histoire du Diocèse de Paris " de l'Abbé LEBEUF, aux premiers temps du village. Cette encyclopédie a été réalisée en 1757, grâce aux minutiers du canton de Saint-Chéron, de même que les propos issus des études de L. VIAN.

Ensuite nous aborderons un thème assez ardu d'après la magnifique thèse de M. Jean JACQUART, publiée en 1974. En effet, l'époque 1550-1670 est très riche en documents sur notre village et sa vie paysanne . Il est bien entendu que les faits étudiés dans ce thème ne dispensent pas le lecteur de consulter cet ouvrage splendide qui lui apprendra beaucoup sur cette époque et notre village.

Enfin, les temps modernes et la révolution, puis le XIX<sup>e</sup> Siècle seront abordés, en particulier sur les nouvelles conceptions de vie et d'éducation dans notre cité. Nous serons aidés en cela par la monographie de l'instituteur FRESLON publié en 1899. puis l'examen de quelques conseils municipaux de l'époque complétera l'étude .

C'est une résurrection des temps anciens et de la vie de Boissy-Sous-Saint-Yon que nous vous proposons désormais . . .

### QUELQUES NOTIONS DE TOPONYMIE :

Il existe dans le HUREPOIX des origines différentes en ce qui concerne les noms de nos villages .

Ainsi, une bonne trentaine de toponymes en ACUS , formés à partir d'un nom propre comme ANTONIACUS pour ANTONY et SABINIACUS pour SAVIGNY sont à l'origine des noms actuels de ces villes .

Mais une quarantaine d'autres, formés sur un nom commun latin comme BUXIACUS qui vient de BUXUS le buisson, terminaison en IACUS , ont donné les noms de BOISSY et BUSSY . Ils ont , en outre, été considérés comme étant une preuve irréfutable d'une très forte présence romaine .

Mais les nombreuses découvertes archéologiques ont permis de démontrer qu'il s'agissait plutôt de VILLAS ou LIEU-DIT que de véritables cités dont il existait pourtant des exemples .

En outre, selon les dernières hypothèses, rien, en fait, ne permet de dater ces toponymes de l'époque GALLO-ROMAINE, plutôt que du début de l'époque médiévale

## les Origines =

L'étymologie de BOISSY est analogue à plusieurs autres villes, comme nous l'avons vu précédemment. Les actes du XIII<sup>e</sup> le nomme BUXIACUM, BUXIUM, BUSSIACUM, termes dérivés du latin BUXUM et BOSCUUM

Dans le cas où sa dénomination ne viendrait pas des arbres de buis qui y auraient été plus abondants qu'ailleurs, on ne peut refuser d'admettre qu'elle vient du substantif BOSCUUM, bois.

Une décision du conseil municipal a choisi pour les habitants de ce village le nom de BUXXEENS.

On trouve le nom de BOISSY-SOUS-SAINT-YON au règne de CLOTAIRE III, Roy des Francs, vers 660: En effet, le monastère qui se trouve sur la colline de Saint-Ion, en parle. Un certain DOM MABILLON, a cru que ce lieu pouvait être Boissy, du fait de la ressemblance des noms. Mais en 845, l'ouvrage qui relate la vie de cet ensemble et ses alentours, ne mentionne pas notre cité. Notons l'orthographe de Saint-Yon: I et non Y.

Les VAUGRIGNIEUSE sont déjà célèbres dans la région, au XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup>S. Les traces sont en doyenneté de Longpont, ainsi qu'à Châteaufort, paroisse de Vaugrigneuse.

Malgré les citations, rien ne permet de dire si ce village existait en tant que tel ou simple hameau à cette époque.

La naissance de Boissy semble remonter d'après les cartulaires des religieux de Longpont, au début du XII<sup>e</sup> Siècle. En effet, il est dit que vers 1065 Boissy est construit au bas de la montagne de Saint-Ion qui le met un peu à couvert des vents du Sud-Ouest et au bout de la plaine qui commence à CHATRE et de finit loin après TREFOU. On y voit des vignes, entre le grand chemin de Paris à Orléans et le village, mais le principal est en labour. Le village est pavé par les grès de la carrière de la montagne de Chamarande à Mauchamps. Il semble qu'il y aurait environ 300 âmes dans ce village à cette époque.

En 1709, on y comptera 172 Feux et 700 Habitants, alors que le Grand DICTIONNAIRE de 1745 ne compte que 152 Feux et 708 âmes, dont 500 Communians.

Dès 1190, les premiers concepts de la Féodalité apparaissent dans notre village et des Fiefs se forment.

C'est donc au XI<sup>e</sup> Siècle qu'apparaissent les premières mentions de BOISSY et EGLY le village voisin. Sur les actes des religieux de Longpont, on peut voir que Saint-Thomas de Cantorberry est consacré. En outre on y découvre que Lucienne, soeur de Hugues de Crécy, ce seigneur qui fit étrangler Milon de Montlhéry, fils du célèbre Guy Troussel, donna à ce prieuré et à celui d'Egly une portion des terres qu'elle avait, sur les communes ( Apud Aglies et Buxiacum ) et que le Roy Louis VII confirma cette donation car ces biens étaient de son fief, selon la formule : QUIA EX EJUS FEODO . Les témoins furent Etienne, Evêque de Paris, Hugues de Crécy, comte apparenté aux Vermendois, et Monnassés de Tournon .

Les premiers chevaliers dont on sait qu'ils ont eu des fiefs sur Boissy sont: Le chevalier de Vaugrigneuse, vers 1100 Burchard de Vaugrigneuse. Sous Philippe-Auguste Guy de Vaugrigneuse, Adeline de Norcy, Hugues de Buxi. Vers 1260, Yolande d'Anjou de Coucy, comtesse de la marche, Dame de Chilly-Longpont-Boissy-Egly, fit don de 1200 Arpents aux deux communes de Boissy et Eglie .

Burchard de Vaugrigneuse avait légué vers 1100, à l'église collégiale de Saint-Pierre-de-Montlhéry, un muid de grain d'Hiver, IVERNAGIUM à prendre sur les revenus de ces deux villages pour l'entretien du luminaire de cette église. Guy, son petit-fils, au lieu de fournir cette part aurait préféré entretenir lui-même le luminaire. Mais quand ce chapitre fut réuni au prieuré de Longpont, il promit de payer le muid de grain, en 1154 .

Ce Guy était le petit-fils d'un second Burchard de Vaugrigneuse, duquel il fut redevable envers Lonpont de certains nombres de sextiers pour des échanges qu'il avait fait sur les terres de Boissy et Egly. Le domaine de Guy est qualifié de TERRA COMMUNIS, dans le cahier des redevances de Montlhéry, sous Philippe-Auguste: Il était donc Homme-Lige. Ce même Guy y est encore déclaré pour tenir à Boissy, du bien de Guillaume Pastillus, Pasté. Sous le même règne, on y trouve aussi pour le Fief sur Boissy que Philippe de Moresart tenait d'elle, ADELIN DE NORCY. Enfin on y voit que Hugues de Buxi, parmi les chevaliers qui déposèrent sur les enlèvements faits à la Chatellenie de Montlhéry, quand Hugues de Graille entreprit d'agrandir l'étendue de la prévôté d'Etampes. En 1638, décès d'un Thomas de Boissy. Il semble avoir été le seigneur du lieu. Il figure sur le testament de Louis Comte d'Etampes et fit rebâtir l'église qui devint paroisse au XVI<sup>e</sup>. La tour est du XII<sup>e</sup> mais le reste date de cette reconstruction avec de nombreux remaniements.

La terre de Boissy souffre des guerres du XIV et XV<sup>e</sup>, passe entre les mains de Jean de Montagu, Vidame de Laonnois, surintendant des finances et Grand-Maître de France sous CHARLES VI. A la chute de celui-ci, en 1409 décapité aux Halles de Paris, les biens sont confisqués et après réhabilitation reviennent à cette famille.

Le village passe à Jean Lehours en 1468, Louis Mallet de Graille, Amiral de France vers 1510, François Ferrière puis sa veuve Louise de Vendôme, Les Balzac d'Entrague vers 1584, deviennent tour à tour propriétaires de Boissy, par actes notariés retrouvés dans les archives du château des Tourelles. En 1597, réunion des habitants de Boissy pour demander la réduction des tailles, mais l'on répare la Prison. En 1601, nouvelle assemblée pour les mêmes raisons; une femme y participe, chose extrêmement rare.

1667-1709: La famille des Chrétiens de Lamoignon règne sur Boissy et les environs.

Le 3 Décembre 1770, après de longues transactions et procès, les habitants du village, rentrent en possession de leurs terres: Partage entre les buxxéens, selon leur fortune, car le rachat est cher: Certains sont propriétaires et font travailler les autres.

Après ce rapide schéma, voyons les possesseurs de notre village, leurs domaines, en ce XVI<sup>e</sup> Siècle :

Graville, Ferrière et sa veuve ont donc prêté FOI & HOMMAGE , à la chambre des comptes , comme terres relevant de Montlhéry. La veuve Ferrière le fit en 1543, le 22 Octobre .

Marie-Charlotte de Balzac, Dame de Bassompierre, était aussi Dame de Boissy et Egly . Le 16 Juin 1646 elle fit commencer un bâtiment sur le modèle du Luxembourg de Paris, en plus petit , mais l'ouvrage ne fut mené qu'à trois pieds Hors-Terre . Cette maison, avec une avenue, La grande Allée, en face de l'actuel château des Tourelles, possède encore deux belles caves voûtées . Ce domaine était nommé La Seigneurie. Sous Louis XIII, la Dame possède en communauté avec les Dames de Montmartre le Fief de Boissy ainsi que Mauchamps. C'est en ces temps que la renommée de la vallée de TREFOU , Torfou, apparut avec ses nombreux et féroces brigands, qui n'étaient autres que les valets de cette Dame, et rançonnaient les paysans de la région . Cette famille, possédait des terres, de Breuillet jusqu'à Marcoussis, était fidèle serviteur de Henri IV .

G.Lamoignon, premier Président du Parlement de Paris devint aussi Seigneur de Boissy. Il obtint vers 1660 les lettres de Patente pour l'établissement de deux foires par an audit village ainsi qu'un marché hebdomadaire. Le 8 Janvier 1671, on enregistra au Parlement, Grand-Chambre et Tournelle-Assemblée, les lettres ainsi que la réunion des seigneuries de Saint-Chéron et des autres, avec leur Justice propre , pour n'en faire qu'une seule terre sous le nom de BAVILLE . On lui donna dès lors le titre de Marquisat . Boissy faisait partie de cette réunion, bien que non concernée par cette élévation.

#### LES FIEFS DE BOISSY-SOUS-SAINT-YON :

Voir les plans et photos en Annexes .

LE FIEF D'ARTOIS mouvant de la seigneurie de Bâville. Lamoignon, dès 1681, puis J.B. Mesnard à la révolution et enfin, vers 1888 les Hardouin. De nos jours, les partages attribuent une part aux Blanchés, Fernet, Leduc.

LE FIEF DE PERRON mouvant de Bâville. Demoiselle Arquier du Perron, militaire de Saint-Louis. En 1899, à M. Meyrot de Damartin, rues de l'Ormeteau et Puit-Grés. LE FIEF DE LA MOTTE Halte de Chasse sous Louis XV , mouvant et Justice de Boissy. L'actuel château est de 1740-50 . Famille de Visigny de 1715 à 20. De nos jours les Braults, Leduc , pour les différentes parties. Le Lavoir-Fontaine de Saint-Lubin, était public et faisait partie de ce fief. LE FIEF DE MORET, sur les terres de Saint-Yon, influençait Boissy! Ferme de LA MADELEINE LE FIEF DE VILLOUVETTE, avec les Hameaux de Boissy, existait dès 1190.

Notons que le fief de Moret et surtout la ferme de La Madeleine , étaient nommés Cimetière, car ils étaient paroisse de Saint-Yon, avant qu'on y détruisit la forteresse et la ville au XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> Siècle. Cette forteresse fut construite vers 1348 , par les seigneurs du lieu et l'on y installa les religieux de la Charité-sur-loire , ordre de "CLUNY". Il n'en reste que la porte Bourdiaux avec la ferme en Bas .Des renseignements complémentaires sont fournis en annexes . Le plus vieux seigneur de cette col-line: Hugo-Miles-de-Sancto-Inio , par le cartulaire de Notre-Dame-des-Champs passé à Longpont pour la période 1086 à 1135 .

L'on site Boissy-Sous-Saint-Yon, à cette époque, mais il semble que cette appellation n'est qu'un sens purement géographique bien qu'il soit très possible, qu'il y ait eut des habitants en ces lieux . Le nom aurait voulu dire : " LES BOIS SOUS LA MONTAGNE DE SAINT-ION " .

L'Histoire du Diocèse de Paris nous apprend qu'en 1490, il est fait confection du papier de TERRIER des domaines et seigneuries , dont certaines époques sont aux archives communales, de Louis Mallet de Graville, Amiral de France vers 1510. D'après cet acte, Boissy et Egly ainsi que Saint-Yon, sont baillés à ferme , à la chandelle , à Lucas Diseau , comme plus offrant aux enchères pour une durée de deux ans . Mais le Clergé, selon les écrits du greffe de Boissy-Sous-Saint-Yon avait adjudgé à Jean Feuilleret , exactement dans les mêmes conditions et périodes, ainsi qu'à Jean Landigeois, le vieux tabellion du village mais avec Châtre pour ce dernier .

Marguerite de Provence , épouse de Saint-Louis, venait souvent se reposer a Boissy , pour y vénérer les reliques des Saints locaux : ST Thomas, Yon, Sulpice . . .

BOSSUET est venu prêcher à Boissy, selon des documents de Saint-Sulpice-de-Favières .

En 1539, les paysans de Boissy et villages alentours , retranchés en l'Eglise STE AUBIERGE, se défendirent si bien contre les envahisseurs anglais, que ceux-ci durent employer là mine pour les déloger et les rançonner de 3000 moutons. Ste Aubierge est devenu St Thomas, en restant Patronne dans son village de Boissy-Sous-SAINT-YON .

## LE MILIEU ECONOMIQUE & SOCIAL DE 1453 à 1559:

C'est le grand siècle des VALOIS. C'est une période de grand essor économique. Les causes sont variables mais il faut mentionner d'abord un facteur économique: L'afflux de métal précieux, conséquence des grandes découvertes maritimes. Cette abondance n'est pas sans inconvénients. Elle entraîne une dépréciation de l'Or et de l'Argent dont le cours commercial est souvent inférieur à celui que le Roy attribue à ses monnaies. Ceci encourage les spéculations sur les charges. L'abaissement continu du pouvoir d'achat de la monnaie entraîne la hausse des prix que ne réussissent pas à enrayer les mesures de réglementation des marchés et de taxation des marchandises et des salaires. Les revenus fixes des salariés, des rentiers, et même des fonctionnaires et seigneurs sont dépréciés; c'est le début des premiers symptômes de la crise rurale qui touchera notre village et toute l'Ile-de-France, comme nous le verrons plus loin. Cependant, l'accroissement des capitaux mobiliers stimule considérablement la production.

Il y a aussi une cause politique: La restauration de l'ordre intérieur. La paix rétablie et l'administration améliorée permettent la mise en place des ressources du pays. Il n'y a qu'un seul point sombre: Les finances royales. Malgré l'instauration de l'impôt constant et la réorganisation des services financiers, le déficit est permanent, à cause des dépenses de la cour et du financement des guerres d'Italie et tous les expédients possibles sont utilisés pour le combler: L'altération des monnaies, la création d'offices, les emprunts à des traitants, les rentes sur l'Hôtel-de-Ville de Paris qui, lorsque le crédit du Roy est épuisé, sert de garantie, aux rentiers.

Les manifestations sont de plusieurs ordres. L'agriculture progresse, mais ses rendements sont faibles car on utilise l'assolement triennal, avec la Jachère et les régions ne sont pas spécialisées dans les cultures qui conviendraient mieux à leur sol et le manque de capitaux s'y fait sentir. Beaucoup de terres changent de mains, comme à Boissy-Sous-Saint-Yon qui est vendu aux enchères, avec les communes alentour car les seigneurs pâtissent de la dépréciation de la monnaie, leurs revenus en argent le plus souvent fixe diminuant de valeur, tandis que les dépenses augmentent. Ils hypothèquent leurs terres, et sont souvent obligés de les vendre à leurs prêteurs bourgeois qui deviennent ainsi nobles. Le Bourgeois est ici l'habitant des Bourgs et des villes.

L'industrie est prospère: Les rois, essentiellement CHARLES VII, et

Louis XI , et François I° durant cette époque, encouragent les activités nouvelles comme la verrerie, l'imprimerie , en concédant aux entrepreneurs des monopoles et privilèges. Mais on est toujours au stade artisanal, et la réglementation corporative se fait toujours plus étroite et fermée.

L'organisation commerciale est en avance sur le développement industriel et les grands centres urbains se transforment en centres marchands où les artisans sont rois. La technique commerciale se précise, les procédés de crédits se perfectionnent et des juridictions consulaires, ancêtres de nos tribunaux commerciaux se mettent en place , comme à BOISSY et CHATRE , où ce sont les seigneurs et leurs vassaux qui font les lois, les coutumes . L' on construit des Halles comme à CHATRE ou DOURDAN. Le commerce intérieur est actif , malgré le peu de voies de communication , comme la route de PARIS à ORLEANS qui passe par Boissy, et l'insécurité de celle-ci , comme le repère de brigands à la montagne de Tréfou, TORFOU. De plus les douanes intérieures et mesures n'arrangent pas les choses. Le commerce international se développe surtout par le traité que signe François I° avec les pays du Soleil-Levant .

Le développement économique du royaume est considérable . La population s'est considérablement accrue depuis les guerres , celle de 100 ans surtout, qui a vu de nombreuses archives brûlées, ce qui explique la pauvreté en documents sur cette époque pour notre village. La bourgeoisie détient une position dominante malgré le fort retard en économie accumulé déjà sur les pays protestants comme l'Angleterre et les Pays-Bas, où la religion n'interdit pas le commerce de l'argent et de ses à-côtés . En effet , ceci explique pourquoi nous avons un retard considérable, près de deux siècles, sur notre révolution industrielle et c'est la cause des catastrophes économiques: les mesures prises par le Clergé ont conduit les Juifs et les Lombards , les Protestants à émigrer vers les terres hospitalières ci-dessus, emportant leurs biens mais aussi leur argent et investissements. Seul HENRI IV , par l'EDIT DE NANTES en 1598, calmera ce fait après les guerres de religion.

Le prix de la guerre, vers 1550, est très élevé. Outre les famines, gaspillage et autres destructions, on a vu des villages dépenser des fortunes pour se protéger: A Boissy-Sous-Saint-Yon on a consacré 2000 écus à cette intention . C'est extraordinaire, si l'on sait que ce village n'a que 120 FEUX et quelque 500 âmes .

La crise profonde du monde rural se manifeste par l'ampleur de l'endettement courant, aux périodes apparemment favorables de la conjoncture . De 1632 à 1638, le Tabellion ou notaire de Boissy a rédigé plus de 110 Obligations dont certaines régularisaient des dettes vieilles de plus de vingt ans. Les débiteurs: 42 vigneron, 2 manouvriers, 4 tisserands, un bon nombre de veuves ( 50 P. cent. ) puis une douzaine d'artisans et une vingtaine de petits laboureurs besogneux et seulement quelques marchands-laboureurs. Du côté des créanciers le paysage social change du tout au tout : Bourgeois de Paris, d'Estampe, ou de Châtre . Font partie de ce lot, le curé du village, la gentry de loi, les notables . Cependant, une dizaine d'obligations, sont souscrites par des veuves ou petites gens .

En 1636, une coutume buxéenne voulait que l'on sonnât la cloche de l'église trois fois pour les messes des jours ouvrables sans compter les deux messes supplémentaires les dimanches et jours et d'obligations, la messe du Saint-Sacrement le JEUDI, suivie du chant du LIBERAME, pour les défunts de la paroisse. Les habitants étaient parfois consultés pour des changements liturgiques souhaités par le Clergé . Mais de plus en plus, la communauté villageoise est sollicitée par le Roy , proche et exigeant, qui veut parfois des hommes, de l'argent, toujours ! ...

Entre 1595 et 1644, le tabellion de Boissy a rédigé plus de 210 contrats de mariages, permettant ainsi de comparer la situation de l'époux et celle des parents de la future. Dans ce village de coteaux le groupe des vigneron est le plus important et puissant: 100 futurs époux exercent ce métier avec fierté . Sur cet échantillon humain , 59 épousent des filles ou veuves de vigneron, 12 se marient avec la fille d'un artisan rural tel charron maréchal-ferrant, menuisier ou maçon , 17 avec la fille d'un modeste laboureur, 8 avec la fille d'un marchand rural . Aucun ne rentre dans la famille d'un marchand-laboureur , receveur de seigneurie ou officier seigneurial . Si l'on considère des 28 artisans ruraux atteints par ce sondage , plus de la moitié sont contractés avec des filles de vigneron , 5 avec celle d'un artisan et 3 avec celle d'un laboureur, nous voyons là aussi que l'accès au groupe supérieur est impossible. Les castes sont fermées. Les 4 alliances contractées avec des filles d'officiers seigneuriaux le sont avec les plus humbles d'entre eux tel Sergent Procureur ou Praticien, ce dernier étant une

sorte de conseiller juridique. C'est aussi dans ce même groupe qu'il convient de placer les ouvriers agricoles, charretiers, valets de cour, encore qu'il y ait des célibataires dont le mariage signifie l'établissement comme exploitant parcellaire.

Un second groupe semble formé par les laboureurs moyens, ceux qui, à côté de quelques arpents de terres possédées en propre, font valoir des lots de terres ne constituant pas une ferme, mais permettant de rassembler entre les mains d'un même exploitant plusieurs parcelles pour former une cellule agricole viable. Les laboureurs épousent avant tout des filles de laboureurs, 11 sur 22 dans l'exemple choisi. Contre-épreuve décisive: Sur 17 marchands 8 épousent des filles de marchands ou de laboureurs. La frange inférieure de ce groupe médian se mêle au premier. Des alliances sont contractées dans les familles de vigneron et d'artisans. Mais quelques éléments peuvent pénétrer par le mariage dans le groupe supérieur: 2 laboureurs et 1 marchand épousent la fille d'un marchand-laboureur. On se doute qu'il ne figurent pas parmi le groupe pauvre de cette classe moyenne. Reste le petit groupe des villageois.

Sous des appellations de marchand-laboureur, fermier receveur de seigneurie, lieutenant de baillage, voire sous le déguisement d'un huissier de la duchesse d'Orléans ou d'un chevaucheur ordinaire de l'écurie de Roy se dissimulent les membres d'une véritable caste, formée de quelques grandes familles solidement unies entre elles par les terres, les mariages et qui possèdent les trois-quarts d'un village, comme c'est le cas à Boissy-Sous-Saint-Yon, par les différents fiefs qui se partagent la ville et les habitants.

Mais une telle situation permettait parfois d'avoir un système d'éducation. Dès 1594, Boissy-Sous-Saint-Yon a son maître d'école particulièrement qualifié, car il possède le titre très haut et universel de Maître-ès-Arts. Pourtant cela n'allait pas sans quelques difficultés:

En 1605, les manants de Boissy, regrettant le départ du maître d'école lui envoient deux mandataires pour, je cite: "Le prier au nom desdits habitants, retourner et faire demeure au-dit Boissy, pour y enseigner et montrer les enfants du lieu, ainsi qu'il faisait". Pour l'attirer, on lui offre 36 £ de gages, la jouissance de deux hectares de terres communales, et pas des plus mauvaises, que les paroissiens laboureront et sèmeront, pour le maître, le tout avec un vaste logement.

En Mars 1616 , les manants de Boissy consacrent 900 £ pour subvenir aux besoins et traitement des carabins de Mr DE GIEZ, César d'Entrague, beau-frère du seigneur du lieu qui les a envoyés garder le village depuis le début de la guerre et pour deniers , donner aux gendarmes qui vouloient loger audit Boissy. Les guerres de Louis XIII et Louis XIV multiplièrent les quartiers d'hiver de ce type tout comme les pavillons de chasse, tels le fief de la MOTTE sous Louis XV .

#### BAVILLE & LES LAMOIGNON :

La dégradation du revenu paysan s'accroît au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> par l'appropriation des seigneuries. Cette mainmise sur les censives par les gens du Roy se fait de plus en plus nette. En Hurepoix, le patrimoine royal se gonfle avec une rapidité vertigineuse au détriment des vieux lignages ruinés et de l'église. L'on construit ainsi de grands ensembles immobiliers, comme celui que forment les Lamoignon en moins de cent ans autour du manoir de Bâville à eux donné en 1559 : Ils possèdent Boissy, Egly, Breuillet et jusqu'à Marcoussis ! Jusqu'au partage des terres en 1720, pour notre vilage . Ils ont possédé notre terre de 1677 à 1709 .

#### L'ADMINISTRATION LOCALE DES TEMPS MODERNES :

Les communautés rurales: Elles se sont organisées sur le plan religieux bien avant de devenir des circonscriptions administratives: Ce sont des paroisses et elles conserveront ce nom jusqu'à la fin de l'ancien régime.

La paroisse est avant tout une unité religieuse. Le village du Moyen-Age est pleinement soumis à l'autorité seigneuriale et n'a aucune vie administrative propre. Mais si le curé a seul la charge des fidèles et de leur âme, ceux-ci ont des décisions à prendre sur tout ce qui touche le Temporel et l'organisation. Pour ce faire, ils se réunissent en Assemblée Générale de paroisse, convoquée après la messe dominicale et dans l'église même. "LE GENERA" délibère sur toutes les affaires qui engagent la responsabilité pécuniaire de la population: Entretien des édifices du culte, surtout la nef de l'église, le cimetière et le Presbytère , assistance aux pauvres confiée à des marguilliers élus et instruction des enfants par le maître désigné par l'Assemblée.

Le village paroisse est aussi une unité administrative : Toute seule cette assemblée en vient à s'occuper des intérêts collectifs, purement profanes du village. Bois et pâturages communaux dont le seigneur cède la pro-

priété ou au moins la jouissance . . . Entretien des rues du village et des chemins ruraux , procès contre le seigneur qui veut recevoir des banalités, corvées instituées et procès contre les particuliers qui empiètent sur le communal. La paroisse est obligée de s'imposer elle-même pour faire face à ses dépenses . C'est l'assemblée qui pourvoit et le seigneur en profite pour lui confier l'Assiette et la perception des tailles . Le Roy, à l'exemple du seigneur se sert du cadre paroissial et invite le curé à publier ses ordonnances au trône et il utilise la GENERALE pour organiser ses finances et son armée. L'assemblée dirige ses assesseurs chargés d'assoir la taille c'est-à-dire d'en répartir le contingent entre les contribuables du village . De plus elle est chargée d'équiper et payer les Francs-Archers créés par Louis VII et plus tard de recruter la milice de Louis XIV. Pour faire exécuter les décisions, l'assemblée désigne des procureurs ou syndics ce qui soulève un grave problème. En effet, si toute personne peut désigner un syndic, la paroisse qui ne forme pas un corps mais une personnalité morale ne le peut pas. On tourne donc cet obstacle; en les faisant désigner personnellement par tous les paroissiens le syndic peut agir au nom de tous les paroissiens de la communauté . Mais cette unanimité nécessaire est fort gênante si l'on admet assez vite que le choix de la majorité est suffisant , la minorité donnant une adhésion tacite en ne désavouant pas le procureur désigné : C'est l'origine de notre suffrage universel. Ces hommes deviendront dès le XVI<sup>e</sup>S. permanents et généraux . Ils seront élus par LA GENERALE pour deux ou trois ans .

Ainsi, la paroisse devient une circonscription organisée, laïque , formant un corps. La déclaration en Juin 1659 et l'Edit d'Avril 1683, en soumettant les communautés rurales comme les villes à la tutelle de l'intendant reconnaissent les transformations intervenues .

L'organisation définitive: Elle se précise au XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup>. Deux points importants font ressortir cette fixation : D'une part, l'AG est convoquée par les syndics et tous les habts de la paroisse peuvent y participer. Mais seuls y ont voix délibératives ceux qui sont inscrits au rôle des tailles y compris les veuves chefs de famille . Tous les ans, l'intendant approuve le budget et les comptes, puis il inscrit les dépenses obligatoires s'il le désire. D'autre part, les syndics, le plus souvent deux, ne sont pas des magistrats, contrairement à ceux des villes. Ils n'ont aucun pouvoir propre de Justice, juridiction, et ce sont les mandataires de l'A.G. Le pouvoir royal qui a assuré la liberté des élections contre celui des seigneurs, a vainement

Cherché par l'Edit de Mars 1702, à se procurer des ressources en créant dans chaque paroisse comme Boissy-Sous-Saint-Yon et Egly qui sont réunies, des offices vénaux de syndics perpétuels. Mais les paysans n'ont pas acheté ces charges et les élections se sont maintenues sous l'étroit contrôle des intendants. L'édit de Juin 1787, dont nous étudierons les événements buxéens crée des assemblées provinciales et veut réorganiser les communautés rurales telles Boissy-Sous-Saint-Yon. Notons que ce village est un important centre dès cette époque. Par cette réforme, l'assemblée de paroisse est dirigée par le curé ou le seigneur, mais elle ne réunit plus tous les taillables, mais seulement quelques représentants élus par les habitants : une sorte de conseil municipal; ils sont trois, six ou neuf, selon l'importance de la cité. Boissy-Sous-Saint-Yon rassemble neuf membres.

La nouvelle organisation n'aura pas le temps de se mettre en place et faire ses preuves mais elle mérite d'être citée car elle annonce notre actuelle organisation municipale.

#### LA JUSTICE :

Mettant en oeuvre la loi fondamentale qui énonce : " TOUTE JUSTICE EMANE DU ROY " la justice royale va se subordonner étroitement les justices seigneuriales et municipales en les réduisant à un rôle fort restreint. Ne pouvant agir de même avec les justices de l'Eglise souvent moins dures d'où sa préférence par le peuple (pas de peine de Mort); elle s'ingénie à rogner leur compétence et réussit à leur enlever tous les litiges qui ne sont point purement spirituels. C'est là toute la bataille de ces siècles, entre les pouvoirs du Temporel et ceux du Spirituel. Pour faire face à ses nouvelles attributions elle précise son organisation et rédige les Coutumes qui deviennent des Lois.

#### L'ETAT SOCIAL DES TEMPS MODERNES :

Ce sont les notions d'ORDRE et de HIERARCHIE qui prédominent le droit public de l'ancien régime. L'individu n'est point considéré en lui-même en cela qu'il est toujours rattaché à son milieu social. Nous avons vu qu'il était très fermé. Sa participation à la vie villageoise s'organise selon le groupe social familial ou professionnel qui est le sien. Et ils trouvent là, la place qui leur convient dans la hiérarchie de leur groupe.



Année du Patrimoine 1980.

La Crige Rurale En Ile-de-France 1550. 1670.

M<sup>r</sup> Jean JACQUART

Cette importante partie de l'histoire de notre village, n'aurait pas pu être réalisée, aussi complètement, sans la thèse de Monsieur JACQUART professeur d'histoire à PARIS I, vice-président de l'Association: "S<sup>t</sup> Historique et Archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix".

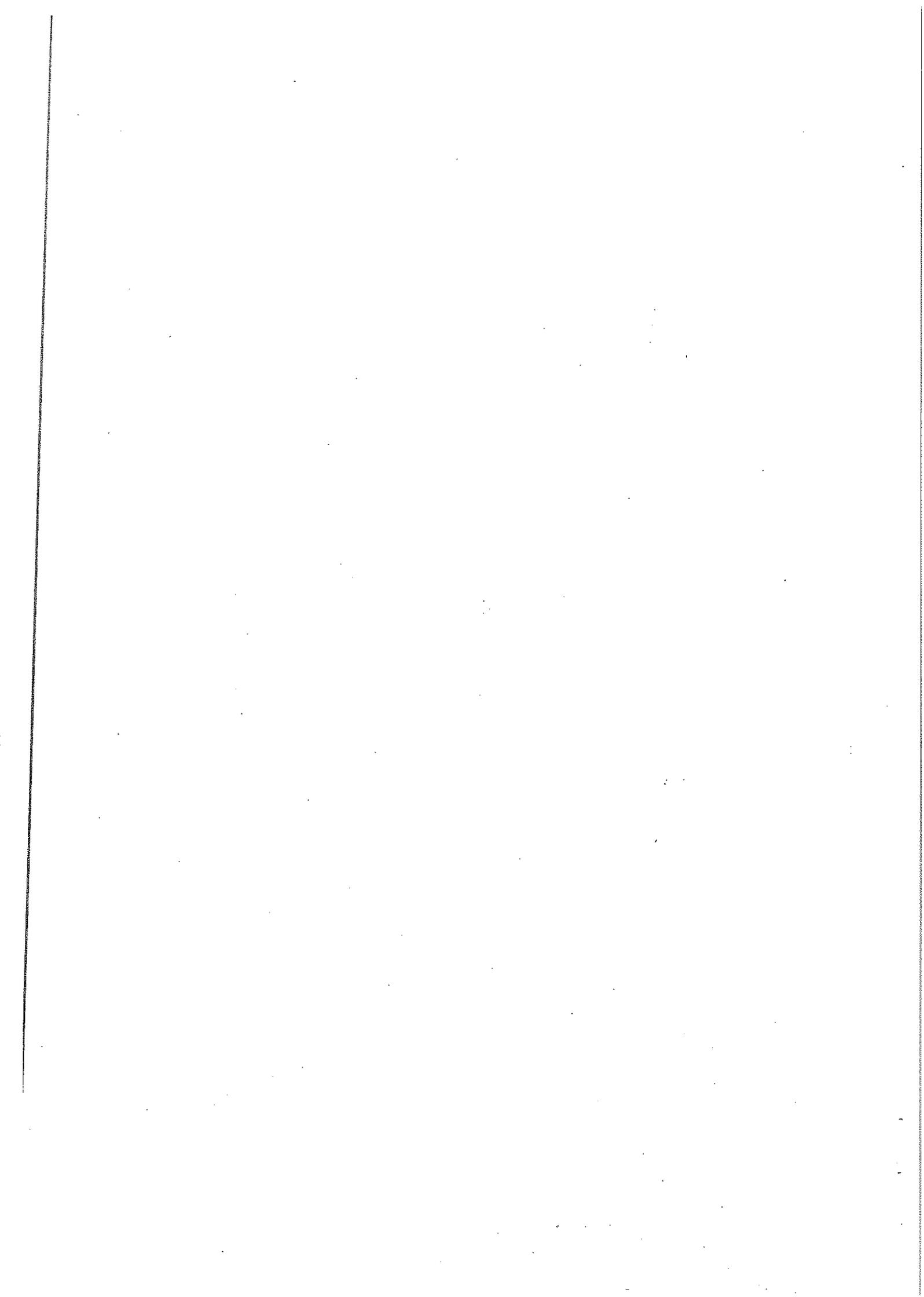
Ces travaux contiennent de très nombreux renseignements sur Boissy s/s St Yon. Nous avons tenté par l'étude de ces passages de retravailler aussi fidèlement que possible et en vulgarisant, les propos de M<sup>r</sup> JACQUART.

Je conseille vivement au lecteur l'étude de ces travaux, qui, sont d'une importance capitale pour la compréhension d'une partie de notre pays moderne et de notre village.

Merci Monsieur Jacquart, de l'apport prestigieux, de vos innombrables connaissances, sur Boissy s/s St Yon.

LA  
CRISE RARALE  
d'après M. Jean  
JACQUART

1550 à 1670



## NOTES METROLOGIQUES:

### LES MESURES AGRAIRES:

Les historiens de la France rurale se heurtent souvent au problème des équivalences des mesures anciennes. lorsqu'ils désirent, dans un légitime souci d'actualisation, traduire les données quantitatives de la documentation en unités modernes.

L'unité normale est l'ARPENT, défini par un nombre de Perches carrées elles-mêmes exprimées en Pieds. Dans le Hurepoix, on utilisait trois Arpents de cent Perches, mais à 18 Pieds ( Arpent de PARIS: 34,19 ares), à 20 Pieds ( Arpent Commun: 42,21 ares) et à 22 Pieds ( Arpent du Roi ou d'Ordonnance : 51,07 ares) .

L'Arpent se subdivise en QUARTIERS, en QUARTERONS,  $1/16^{\circ}$  et en DEN-REES,  $1/12^{\circ}$  .

En bordure de la Beauce, on utilisait pour les labours, le SETIER, valant 80 Perches et 22 Pieds, et le MUID de 12 Setiers. Le Setier équivaut à 40,85 ares. Mais les Prés et vignes étaient mesurés en Arpents du Roi.

La répartition entre les mesures peut être précisée, à la veille de la Révolution, grâce aux plans d'intendance et aux réponses des municipalités cantonales de l'An VI. Le Coteau du Hurepoix usite l'Arpent de 34,19 Ares. Au bord des différents systèmes, plusieurs paroisses comme Boissy-S/S-St-Yon mesurent les terres avec deux arpents.

### LES MESURES A GRAINS :

Le problème est ici plus difficile à résoudre par la multitude des mesures:

MESURES DE CHATRE: Usitée dans une dizaine de paroisses d'Itteville à Breux. Elle est égale à celle de Paris, au 18<sup>o</sup>S et sans doute peu différente avant. Néanmoins, certains nous parlent d'une mesure de Saint-Yon, comme par exemple au baillage du moulin de Villelouvette en Mars 1644: Un MUID, mesure de MORET ou de SAINT-YON, qui est 11 SETIERS, mesure de CHATRE.

D'Etampes à Paris, le grand chemin pavé d'Orléans quittant la large vallée de la Juine, au-delà d'Etréchy suivant un tracé un peu plus oriental qu'aujourd'hui, franchissait une avancée du plateau bordée de bois. TREFOU, Torfou : Sa réputation était fort mauvaise: Des larrons y guettaient le voyageur solitaire, pour le compte, semble-t-il, de Mme de BASSOMPIERRE, maîtresse de Boissy. Il s'agirait de ses serviteurs ? . . . Mais la forêt au XVII<sup>e</sup> S. est fort éclaircie et friches et taillis dominent le village agricole de Boissy-S/S-Saint-Yon, dont les manants viennent se faire confirmer en 1556 la jouissance de 6 à 7 cents arpents de roches, friches et bruyères, à servir de pâturage. Notons que TORFOU est un village de défrichements du 12<sup>e</sup>. Les récoltes sont vendues sous la halle en bois de CHATRE, Arpajon.

#### LE PAYSAGE RURAL A LA VEILLE DES GUERRES DE RELIGION :

LA PAROISSE : Le rôle croissant de la monarchie dans la vie de la nation, avait attiré des nobles et bourgeois de province, dans l'entourage du Roy et ces familles se sont ainsi constitués des domaines immenses, comme BAVILLE aux LAMOIGNON. Le Hurepoix, propice à la chasse, était un lieu privilégié : La famille BALZAC D'ENTRAGUES se partageait un vaste domaine allant de NOZAY en passant par BOISSY à BREUILLET.

Mais ces vastes ensembles immobiliers étaient baillés, moyennant quelques droits annuels. Ils portaient tous sur les biens fonciers, tenus en CENSIVE, auxquels s'ajoutaient les DROITS CASUELS, perçus à l'occasion de mutations. Ces "Lods ez Ventes" étaient également d'un taux variable : De 1/12<sup>e</sup> à 1/20<sup>e</sup> du prix notifié, selon la coutume de Paris ou de Boissy.

L'administration de la Justice requérait un personnel spécialisé: La PREVOTE, office de Judicature, s'occupait des affaires des villages. Parfois ils n'étaient que de simples praticiens comme à Boissy, en 1563.

#### LA PAROISSE & LA COMMUNAUTE D'HABITANTS :

La paroisse et surtout la paroisse rurale ont été longtemps une cellule de la société française. Si les paroisses de Vauhallan, Saclay, Fleury, Bondoufle, Briis-Sous-Forges, Vaugrigneuse, Nozay, La Ville du Bois, d'Egley et Boissy étaient unis en 1560 sous un seul Pasteur, après avoir,

vécues séparées jusqu'aux désastres de la guerres de cent ans , les communautés villageoises, n'en gardaient pas moins toute leur personnalité . Tantôt comme détenteurs collectifs ou Usufruitiers , les communautés rurales jouissaient de certains usages ou Franchises . Il en était ainsi de Boissy avec Tréfou .

La variété des modes de tenures de ces concessions se traduit par un mélange de redevances, très variées : A Boissy l'on payait 14 Deniers par FEU.

Les fabriques jouissaient de revenus de sources diverses: Toutes effectivement, possèdent des biens fonciers (qui ne se confondaient pas avec leurs usages et que l'on baillait à Ferme ou à Rente). Ainsi, à Boissy, ce fut le cas pour 13 Arpents de terres .

#### LA PROPRIETE DU SOL :

Vers 1560 , l'Arpent de terre de labour , à Boissy valait environ 16 Livres . Le loyer en argent était de 12 pour 100 ; le loyer en nature, compte tenu du prix moyen des grains , pouvait rapporter plus .

#### LES HOMMES :

L'époque se caractérise par une médiocrité matérielle tant chez les agriculteurs que chez les petits artisans ruraux . Chez Pierre GAULTIE à Boissy , Tonnelier de son état , l'inventaire de ses biens réalisé en 1563 à son décès de la peste ne monte qu'à 33 Livres. Il possède en outre un arpent de vigne et un ânon de vingt sous .

La Couche supérieure du monde des campagnes débute dès la première année du XVI<sup>e</sup> S. Les plus riches laboureurs participent alors à l'exploitation de la Seigneurie , en affermant la perception des champarts, à la levée des dîmes , au nom des décimateurs . Des documents témoignent : A Pierre DELANQUE, laboureur à Villeneuve le Roy, le produit des dîmes de vin de l'An 1552 , levée pour l'Abbaye Saint-Victor , à un laboureur de Massy en 1562 ; la levée des dîmes de la même abbaye à Massy et Palaizeau à François FEUILLERET et Zacharie HARINEAU, de Boissy, et pour trois ans, le profit des champarts appartenant au prieuré de " La Magdeleine de Saint-Ion " .

#### LA PERIODE DES GUERRES DE RELIGION :

##### LES ANNEES TERRIBLES DE 1589-1594 :

Le 25 Juin 1597 , les habitants d'Avrainville s'engagent " à payer annuellement 100 Livres Tournois à un archer de la garde du corps de notre seigneur le Prince de Conti pour subvenir aux besoins des gens de guerre , qui vouloient loger audit village " . Et les manants de Boissy , demandent

l'autorisation de clore leur village : Ils y dépenseront 2 000 Ecus .

#### LA CRISE DE L'ECONOMIE RURALE :

La Fin du XVI<sup>e</sup> S. fut marquée par la dégradation progressive mais constante des différents aspects de la vie économique . La collecte des impôts royaux , les pillages, vols et autres destructions et tueries entraînent le monde paysan dans une profonde dépression .

Aux plaintes de Martin BEZARD , collecteur des tailles en 1590 qui estimait avoir subi de lourdes pertes , les habitants de Boissy répondirent : " Que c'estoit lors un mal commung à tous les laboureurs et aultres personnes, ayant chevaulx vaches et aultres bestiaux ". Mais le vol est partout présent .

Outre la misère , l'immigration se fait de plus en plus forte . Depuis longtemps, la région parisienne attirait les provinciaux , maçons berrichons ou limousins , compagnons normands, venus travailler une saison; ils se fixent et se marient ; ainsi ce garçon " de Chastre au Vicomté, Pays de Berry " engagé en Septembre 1579 par un maçon de Boissy , vend ses terres natales et épouse légalement la fille du serrurier de Boissy .

Mais ce mouvement ne se fit guère durant les périodes de troubles où notre région est ravagée par le passage incessant des troupes .

#### LA CRISE SOCIALE :

L'endettement progressif du Monde Rural est un phénomène important, même fondamental dans l'étude de la société rurale française .

En 1579 , l'ancien receveur du Baron de Laigle pour EGLY, BOISSY et autres terres , vend à un praticien " Tous lez restez de censives lotz, ventes et saisies, amendes et faultes de cens non payés et ventes non désclarées, et tout aultres droits seigneuriaux " , restés impayés pour le temps de sa recette. Les retards dans le paiement des droits ne faisaient pas grand mal aux créanciers car ils ne représentaient que des sommes infimes .

Le loyer moyen de l'arpent de terre, à Boissy, semble être passé, en argent de 2 Livres Tournois en 1560-64 à 5 Livres en 1573-75 dans une période relativement calme ; à 2 Livres 5 Sous vers 1585 , pour se stabiliser vers 1594 à 2 Livres 10 Sous .

Il fallait donc emprunter . Ce phénomène devait aboutir à l'amenuisement de la propriété paysanne, en particulier dans nos régions .

Ainsi, à Boissy, le 7 Janvier 1574 , la veuve d'un vigneron cède trois quartes de vignes: Des 22 Livres portés au contrat , 19 servent à éteindre une obligation et les trois autres ont déjà été reçues à titre d'avance . Une semaine plus tard, la veuve d'un laboureur vend un arpent de terre dont le prix se

ra versé en totalité à ses créanciers . Le 17 Février, un vigneron cède un demi arpent de taillis. Les exemples se chiffrent par dizaines dans ce village et alentour . En 1580 , le Tabellion de Boissy rédige quelque deux cents contrats de cet ordre .

Pour pallier à ce fléau, les notables se font créanciers de leurs manouvriers et laboureurs : Ainsi à Boissy, Jean LE GRANCHER, sieur de Breux, pour amortir une rente cède à son créancier douze arpents de terres tenus en Censive et les reprend en fermage . Il préserve alors une petite exploitation rurale . En 1595 , ses héritiers devront aux deux seigneurs de Boissy 14 années de Cens mais resteront en saisine du fief de Breux .

Mais c'est surtout au lendemain des guerres, au moment des règlements de compte , que se multiplièrent les aliénations ou constitutions de rentes sur un domaine .

Et le clergé n'échappe pas à la règle : On ne s'étonnera donc pas plus du nombre impressionnant de ventes des biens ecclésiastiques, comme à Boissy où le village obligeait en plus l'église à payer les droits de Censive .

#### LES PROFITEURS :

La guerre , la misère, l'inflation en ce XVI<sup>e</sup> Siècle n'ont pas été perdus pour tout le monde : Certains groupes ont pu certes se maintenir, mais d'autres ont progressé sur le malheur du plus grand nombre :

A Boissy Denis POCQUET " Praticien en cour Laie " , devient le Tabellion du village . Son père semble avoir été un bon laboureur de l'endroit . Sa mère, appartenait à la famille PIFFRET d'Avrainville. Une honnête aisance, des laboureurs moyens, le Tabellion du village ... Sa soeur Jeanne avait épousé un autre praticien du village Guillaume LAMBERT dont la famille devait aussi connaître une remarquable destinée sociale: Lui-même était marié à la soeur d'un praticien de Bruyères-le-Châtel . Entre 163 et 73 Pocquet devient receveur de Seigneurie pour M. Balzac d'Entragues et le restera jusqu'à la fin du siècle .

Entre 1580 et 94 il ajouta la recette à la Baronnie de Saint-Yon appartenant aux DEBRAY . Il gérait donc les biens de ces deux familles, procédait aux amodiations de bois et prés , à la mise aux enchères des différents Droits. Il percevait le champart et le Cens. Dans ce village touché par la guerre et la crise , il était de ceux qui maniaient l'argent dont tous avaient besoin . Il possédait en outre quelques terres et pouvait assurer sa subsistance , vendre quelques sacs de grains aux bons moments , en prêter aux autres sans y perdre : Dans la tourmente il s'enrichit donc sans que l'on puisse suivre cette progres-

sion . Mais au hasard des liasses de minutes notariales on le voit acquérir des parcelles de terres, bois et vignes acheter des rentes que lui constituent les paysans endettés et les artisans . L'ascension sociale suit cette fortune croissante . En 1580 c'est lui qui représente des manants lors de la rédaction des coutumes de Paris . Sa fille unique, Louise, épouse un riche marchand de Dourdan . Quant à lui, entre 1580 et 94 il achète un office de " Chevaucheur ordinaire de l'Escurie du Roy, du nombre des six-vingts privilégiés " .

Devenu commensal de la maison du Roy, il est exempt de Taille ce qui a double avantage en temps que propriétaire et au moment où les charges s'accroissent très vite . Telle est sa situation au lendemain des guerres . Sa première petite-fille épouse un marchand de Dourdan mais meurt fort jeune . Mais en 1595 il marie la seconde Claude DAIGREMONT à un marchand de Montlhéry qui se nomme Jacques BOURDON. Le contrat de mariage est à l'image de cette réussite Les officiers royaux et seigneuriaux des environs , marchands de Châtre mais aussi de Dourdan et Montlhéry , assistent à la signature :

CONTRAT DU 26 FEVRIER , AN 1595 :

Pour J. Bourdon comparaissent sa mère, son frère Jean, marchand à Montlhéry, son demi-frère Maître Antoine Rolland Médecin , son beau-frère Maître, Guillaume Divry Sergent royal, un autre Marchand à Châtre ...

Pour la future, outre le père et le grand-Père POCQUET, signent au bas du contrat son arrière oncle Bailly de la Seigneurie de Bruyère-le-Châtel , son beau-frère et son cousin, tous marchands ...

A quelques parcelles données par le père de la future, le père ajoute en avancement d'hoirie une maison, deux prés et deux cents écus, en or . Peu après en Mars 1595 il fait ajouter l'inventaire de ses biens meubles : La maison est vaste et bien meublée . Dans la cuisine on trouve cent cinquante livres de "vaissaille" d'Etain ; dans la salle on trouve sept chaises " à panles, et pilliers tornez ", dans la cave et les greniers 14 poinçons de vin, 3 muids de blés , 2 d'avoine , 500 bottes de foin... Le tout en Mars et dans une année médiocre à tous points de vue . Le cheptel est vaste : 3 chevaux, 4 vaches, 2 génisses et 4 porcs . Il a 42 arpents de terres semés en blés ce qui laissent supposer une exploitation de 120 arpents soit 50 Ha actuels . En une dizaine d'obligations il est créancier de 305 écus 20 Sous de même qu'on lui doit 77 écus , 21 sous d'arrérages de rentes . La plupart des débiteurs ont quatre ans de retard . En tant que receveur des deux seigneuries on lui doit 50 écus, mais tout de même il devra verser 100 écus de loyer pour "pâques" . Au total l'actif s'élève à 5 000 Livres de biens meubles . Le 1<sup>o</sup> Avril 1611, quatre ans avant sa mort il partage ses biens : 16 000 Livres .

Ces chiffres sont bien misérables vis à vis de Paris, mais ils restent considérables pour un village de campagne en pleine crise .

La fortune des POCQUET est analogue à plusieurs autres familles de ces provinces pauvres :

La fortune des LAMBERT est tout aussi importante : Un praticien à l'origine , deux fils dont l'un sera le tabellion du village , à la fin du siècle et Jean , qui peu avant 1595 prend la suite de receveur dans les seigneuries de ST Yon et Mauchamps, après POCQUET . A cette date, Jean Lambert détient un office; " Archers des gardes du corps du Roy " . Il s'intitule Sieur de Rochement . Ses fils entreront du reste dans la " Robe Parisienne " .

A un niveau plus modeste, on observe l'activité multiforme d'un certain Zacharie HARINEAU, marchand. Lorsque sa veuve fait dresser l'inventaire de ses biens meubles , il exploite une cinquantaine d'arpents de terres et prés et 5 de vignes . Il ne détestait pas recevoir un ou deux arpents des débiteurs, selon certaines minutes notariales, pour éteindre une obligation. A sa mort , on lui doit plus de 120 écus , en une quinzaine de reconnaissances de dettes, les unes pour vente de bétail les autres pour prêt et les autres " de colmptes faits ensembles " . On trouve chez lui , destinés à la vente , du bois , de construction , des chevrons , des coings de grès . A l'occasion il achetait le grain sur pied, comme ceux de LANGLOIS , marchand de Paris en Mars 1574 ; Ou bien affermais la recette des champarts du prieur de Saint-Yon .

L'étude du seul minutier de notre village permet ainsi de repérer dans ce finage et celui de la ferme de la Folie, Saint-Yon , appartenant à Jean ROBERT, Bourgeois de Paris ; la ferme de La Magdeleine, des LECHASSIER , qui de 85 arpents en 1563 passe à plus de 100 vers 1600 . La ferme Launay propriété de "Honorable Homme Antoine Langlois" ; la ferme de Jean TANCHON , lieutenant de robe courte en la ville , prévôté du Vicomté de Paris .

#### LA CONVALESCENCE :

La tourmente des guerres de religion a été longue . Mais il semble que l'économie rurale se relève assez rapidement . Les trente ans, à venir seront médiocres, d'autant qu'il y eut une famine en 1595-96 . Mais les paysans du Hurepoix ont toujours fait preuve dans l'histoire d'une tenacité qui les honore.

A partir de 1600 un édit tente de réduire les spéculations en réduisant les taux d'intérêts . A Boissy , en Janvier 1602 deux constitutions de rentes se font pour D. POCQUET au denier 12 ( 8,33 Pour 100 ) .

Les nombreux dégâts causés par les guerres devaient être réparés . Ainsi tous les villages contribuaient- ils , en argent , mais aussi en hommes à la réfection de leurs alentours . En 1606 , la route de Châtre au Bas de Torfou est refaite avec les pavés extraits et taillés dans les carrières des coteaux de Boissy . De 1605 à 1609 , on retrouve dans nos minutes notariales un bon nombre de marchés de fournitures , de pavés , aux entrepreneurs de Paris et d'Orléans . Les laboureurs du village exécutaient les charrois avec leurs , voitures et chevaux et en 1610 on repavait le chemin de Châtre-La Ferté Allep , proche " Lanorville " . La reconstruction des routes fut un acte très important pour la reprise de l'économie , d'autant que le réseau était limité .

Un phénomène d'exode rural se manifeste : Tantôt il s'agit de manouvriers venus travailler comme ces percherons qui firent la fenaison en 1612 et ce " natif de la conté de Foi, au pays de Gascogne " qui promet servir trois années comme paveur et fendeur de roches , ou ce tixier de Laval embauché par Jan Saurin . Entre 1595 et 1614 treize mariages sont conclus avec des Horsains venus de Picardie , Normandie et Thiérache ainsi que du Limousin ou Nivernais . Mais, le mouvement reste faible : Le Tabellion de Boissy rédige 148 contrats de mariage entre 1595 et 1614 .

#### LA RESTAURATION DE L'ECONOMIE :

Un peu partout , l'abandon des cultures entraîna les propriétaires à créer des conditions favorables à la Reprise : En créant de nouveaux contrats .

En dehors de quelques exemples les propriétaires restent fidèles aux laboureurs : Les vieux noms du terroir se maintiennent donc : Les LAMBOT et COQUAU à Boissy . Si la majorité restent fidèles au système des baux à loyer fixe , d'autres adoptent, pour un temps, "le maytayage" .

En 1594 un marchand de Boissy afferma à mi-Fruit 54 arpents de terres et s'engagea en plus à louer deux vaches et fournir une maisonnette au preneur . Ces exemples restent rares .

Les fiefs se sont divisés pendant les guerres : La Motte et Moret sont ainsi partagés entre une dizaine de personnes . Il faut donc reconstituer tous ces noyaux : La Seigneurie .

L'ordre est donc rétabli. Vers 1597 un maçon de Boissy avait remis en état la maison de La GEOLE " auditoire et prison audit Boissy " . En outre , la reprise des Censives allait de pair : On vit même les receveurs , réclamer des arrérages accumulés . Les saisines , autres condamnations et châti - ments allaient bon train . Mais les limites étant devenues invisibles, des mini-

guerres opposaient les seigneurs qui réclamaient en outre aux paysans situés sur ces " limites " les droits . Il fallait donc dresser de nouveaux Terriers .

#### LE RELEVEMENT DE LA COMMUNAUTE RURALE :

Elle avait subi la période des troubles : Les villages s'étaient endettés lourdement en même temps que les revenus paysans s'effondraient. Mais un certain équilibre allait renaître .

En 1599 les Marguilliers de Boissy concluent deux marchés : L'un avec le maçon d'Egly pour le carrelage de l'église, l'autre avec un verrier pour la réparation des vitraux. Dans une fenêtre on posera un panneau de verre blanc " où il y aura une image de Sainte Barbe " , et au bas de la grande vitre du Choeur, on placera les armes du village " De France et de Navarre " . Le Tout revient à 15 écus ; deux ans plus tard on travaillera au presbytère .

Denis POCQUET se montra généreux en Mars 1601 : Les habitants consentaient à diminuer la somme à laquelle l'avait taxé les asseurs sans égard à ses privilèges : De 31 Ecus 40 Sols on le ramena à 10 Ecus pour la Grande Taille. Le Mois suivant après avoir constaté que le vieux receveur " estoit couché sur l'estat de roole des employez mis au greffe de la cour des aydes " les villageois acceptaient qu'il soit rayé du rôle de la Taille . Mais désirant " vivre en paix , avec lesdits habittants , pendant qu'il vivra en ce monde , et demeurant et habitué audit Boissy , promet de donner 10 Escus l'an pour emplyer aux affaires communes de ladite paroisse , et outre , faire les rooles de taille tant qu'il plaira à Dieu , lui continuer sa vie sans sallaire prendre " . Il avança en signe de bonne volonté 52 Ecus soit cinq ans de Dons . En 1607 il verse 30 Livres, et en 1610 un accord porte cette somme à 60 Livres . Le privilège d'exemption est rappelé dans tous ces actes .

Les difficultés persistantes des collectivités locales apparaissent aux nombreux emprunts qu'exigent le fisc royal : En 1597 les habitants de Boissy reçoivent l'autorisation d'emprunter à rente 80 Ecus servant à acheter un cheval et payer " Les 20 Escus que leur est mandé fournir pour l'artillerye " .

Les ressources des finances buxéennes ne sont en fait que le reflet d'une médiocrité générale : L'on doit emprunter 60 Livres pour payer le pionnier que la communauté doit fournir au Roy qui prépare son expédition en Allemagne , au printemps 1610 . Ainsi s'expliquent les nombreuses plaintes lors de la levée du Franc-Fief sur leurs biens .

## L'ENTRE DEUX CRISES : 1600 à 1640 :

### LES TEMPS DE LA MEDIOCRITE :

De la LIGUE à la FRONDE , la région parisienne est à peu près épargné des catastrophes de la Régence et des guerres protestantes . La Misère provinciale entraîne un exode rural . Mais mis à part les petites épidémies, c'est en 1630-31 avec la famine et la Peste que la trêve est rompue .

La Présence militaire est partout : A Boissy les villageois acceptent : " La levée de 900 Livres pour subvenir à la dépense et entretien des Carabin de M. GIEZ qu'il a envoyé pour garder ledit Boissy depuis le commencement de la guerre et pour donner aux gens d'armes qui vouloient loger audit Boissy".

### LA PRODUCTION AGRICOLE :

En sus des " Bledz " sur les plateaux à limons on semait du MEITEIL , mélange de froment et de seigle . Dans la grange " Dimeresse " à Boissy on trouve le 5 Novembre 1631 , 18 setiers de Bledz-Meiteil et 6 setiers de Bledz Meiteil Moitien .

Si les loyers en nature sont souvent payables en Meiteil à Boissy, le village y occupe souvent du Seigle : 5 arpents sur 8 en moyenne . En Mai 1596 , Zacharie HARINEAU sur la seconde sole de Boissy avait 9,50 arpents d'avoine , 1,57 d'orge et 0,37 de fèves .

Les seigneurs imposent l'entretien d'un cheptel pour la fourniture de fumures . Mais ces " engrais " restent insignifiants : 18 tombereaux chez HARI-NEAU, pour 20 Ha , en 1640 .

En Mars 1595 , Denis Pocquet " Coq de Village " n'a que 10 Arpents fumés, sur 42 ensemencés de Bledz . De plus les rendements sont très faibles : On n'y récolte que 4 à 4,5 boisseaux à l'arpent . En outre les battages des blés pouvaient durer plusieurs mois : En Mars 1595 Pocquet avait encore dans sa grange 4 muids de meiteil non battus de la récolte de 1594 .

En revanche la vigne demeure en Hurepoix , un élément fondamental du paysage rural : A Boissy le procureur de la Dame du Lieu baillait à cens en 1620 1/8<sup>o</sup> d'arpent à charges des 12 Deniers de cens traditionnels , et de planter en vignes sous trois ans , " Dès Longtemps " . En Octobre 1556 on obligeait à Boissy, le preneur d'une parcelle de vigne à planter dans l'année un " Cent de Margotte, de Muscadet et autant de morillon " .

Mais on cultive aussi le Chanvre et le Lin : Toutes les maisons du Hurepoix possèdent un écheveau . Les difficultés de ces cultures explique pourquoi Z. Harineau sur 60 arpents n'en a que 1 Quartier ?

## AGRICULTURE & ELEVAGE :

C'est en fonction des cultures que l'on pratique l'Elevage . Sur un échantillon dressé à Boissy , de 51 inventaires 12 ne mentionnent aucune pièce de Bétail , pas même une volaille , 4 ne comportent qu'une seule vache . Pourtant le relevé fait la part belle aux laboureurs plus aisés . La faible rentabilité des bledz lui faisait consacrer de larges espaces .

Le manque de prés naturels et les restrictions croissantes mises à la libre ouverture , faisaient considérer à tous avec envie les friches et taillis et bois couvrant les vastes espaces du Hurepoix . Un certain nombre de collectivités rurales jouissaient de droits particuliers : A Boissy , les manants et ceux d'Eglie , disposaient d'une pièce de " brières " roches et friches de six ou sept cents arpents qui doit aujourd'hui perpétuer le nom : Le Bois des Hauts des Communes " au sud de Boissy le long de la RN 20 . Un garde des vaches y conduisait le troupeau vers Août 1612 , et en Septembre 1626 .

Si les bois et taillis voyaient si souvent paître , les chênaies y étaient envahies par les porcs . Les habitants de Boissy traitaient ainsi avec des marchands de Dourdan et Ste-Même se chargeant " nourrir et engraisser de Glan desdans les forêts de Dourdan et Corbreuse, les bêtes q'un leur conçoit de Boissy et aultres villes " : 18 de 1601 , 66 de 1607 , 59 de 1612 .

## LES TYPES D'EXPLOITATIONS RURALES :

Les activités se déroulent dans les Exploitations . Mais la disparition des archives par les rongeurs ou les accidents ne permettent d'avoir qu'une idée vague du sujet : Sur les inventaires après décès de Boissy entre 1561 et 1644 , 44 sur 159 sont trop peu précis pour les utiliser .

## LA STRUCTURE JURIDIQUE DES EXPLOITATIONS :

Les Bourgeois de Paris louent le plus souvent les terres . Près la capitale , les baux en argent triomphent après les guerres de religion mais en campagne le loyer en nature se maintient au XVI<sup>e</sup> Siècle . A Boissy , l'on réclame vers 1630 , 5 à 6 boisseaux à l'arpent . Mais les baux de fermes, conservent la mixité : Une certaine quantité de grains à mener en un point , une somme en argent et des suffrages : Volailles, Beurre , Pleyon de vignes , fion ou fruits du clos et service de Charroi .

Le " Bail à mi-fruit " si important socialement et économiquement, n'était point connu chez nous . Un marchand laboureur d'Etampes loue ainsi 32 arpents à deux laboureurs de Boissy en 1573 . 20 ans plus tard, François LANGLOIS, gros marchand de Boissy , baille 54 arpents de terres et une maison .

## TAILLE & EQUIPEMENT DES EXPLOITATIONS :

Si la géographie ne recouvre pas celle de la propriété foncière , l'on retrouve pourtant l'opposition fondamentale entre la masse des petits et la puissance des quelques grands .

Sur 55 inventaires dressés à Boissy ou à Breux , 18 mentionnent des chevaux et 20 des charrues . Tous les " Laboureurs " ont une charrue , mais ce ne sont pas tous qui ont le cheval. Tous les minutiers confirment l'équivalence  
CHARRUE = CHEVAL = LABOUREUR .

LES GRANDES EXPLOITATIONS couvrant plus de 50 Ha sont depuis longtemps caractéristiques des plateaux limoneux de la région parisienne .

A Boissy la Ferme de " LA MAGDELEINE " passe ainsi de 85 arpents en l'an 1563 à 132 en 1606 .

LES EXPLOITATIONS MOYENNES de 40 Ha et plus de 10 Ha naissent de l'initiative de l'exploitant, prouvant ainsi sa dynamique : A sa mort en Mai 1596 , l'exploitation de Z. Harineau avait plus de 20 Ha de terres et 3 de vignes , séparés en Novembre 1596 ses biens propres consistaient en 2,5 Ha de terres et 1Ha de vignes . Il était en sus co-locataire de La Madeleine pour sa moitié : 16Ha en plus de quelques baux minuscules .

LES PETITES EXPLOITATIONS de moins de 10 Ha présentent toujours la charrue , mais il manque souvent le cheval . En 1642 , un acte protestant contre les impôts taillés trop lourds fait remarquer qu'il y a à Boissy 120 feux et " seulement 4 laboureurs de chacun une charrue seule " : Il n'y a pas de fermes de plus de 150 arpents .

Chez la Veuve Etienne SOERIEUL en Février 1631 la première sole ensemencée en Meiteil couvrait 7,5 Arpents pour une exploitation de 8 Ha . Elle tenait à ferme 6 arpents et un pré de la veuve Bourdon , quelques parcelles appartenant à Jean Piffret, maréchal du village , une dette de 7 minots de Meiteil pour loyer de 3 arpents . Ces biens propres complétaient l'ensemble : Une charrue et une charrette, les fourches des Aoûteurs et les instruments de vigneron; à l'écurie , trois " quevalles juments ", deux vaches à l'étable , ainsi que la cour avec cinq oies et le jars , sept poules et le coq . Le matériel permet de faire quelques labours . On doit 7 Livres 10 Sols pour ce motif à la succession.

A coté de la culture des grains , la vigne prend une importance : Mme doit encore au fermier du droit de Gros , le montant des taxes sur la vente de 30 poinçons .

De 1599-1646 : Alliance des grains , des vins et de l'élevage , telle se présente la petite exploitation à charrue . C'était aussi le Lait, le Beurre et la venue d'un veau par an, pour les preneurs : Vignerons, tixiers et manouvriers.

## LE REVENU RURAL : LE BILAN DE LA PRODUCTION AGRICOLE :

Dans cette région , le revenu dépend des terres mises en culture et de leur rendement . Les conditions naturelles jouent aussi un rôle quelque peu favorable , mais d'une très grande importance .

Le 22 Juillet 1608 la grêle s'abat sur Boissy, Mauchamps et Saint-Yon et les grélons gros comme des noix ravagent au moins 2 000 Arpents de blé et plus 400 Arpents de vignes . Les marguilliers déclarent aux élus venus constater les dégâts que sur une moitié des champs on ne recueillera pas de quoi payer les moissonneurs et que , sur l'autre partie , la récolte est à demi perdue . Ainsi les élus chiffrant les pertes à 35 000 Livres .

Sur une même exploitation et sur un an les résultats sont très divers : Sur les parcelles exploitées par Charles RAGUAIRE , vers 1610 , les rendements vont pour le blé de 2,5 à 3,5 setiers de " Tramois compris " ; entre 2 et 4 setiers de seigle; entre 3 et 5 setiers d'Avoine , à l'arpent .

Certes on trouve encore quelques récoltes de 5 setiers l'arpent mais le fait est exceptionnel . Chez Raguairé les rendements de blés sont de 14,44 Hl/Ha, 16,63 pour le seigle . Mais en 1628 les prix baissent considérablement du fait d'abondantes récoltes .

Les grêles de 1608 ont amené 2 setiers pour 11 arpents au lieu de 3,25 . Boissy ne récolte aussi que 50 muids de vin au lieu de 2 000 . Pourtant , le rendement est d'environ 5 muid/ arpent , soit 39,2 Hl/Ha dans ce terroir qui est favorable .

Ainsi voit-on 1602 " année stérile de fruits " , 8 arpents de vignes ne rendre qu' 1/2 muid par arpent . et en 1627 récolter 6 demi-queues ce qui correspond à la nullité quasi absolue de 7,70 Hl/HA , "en moyenne" .

## LE PRODUIT BRUT & LE PRODUIT NET :

Le premier se partage entre l'exploitant et les siens qui en vivent et les redistribuent en salaires en partie . L'autre se partage entre le propriétaire et la royauté ainsi que l'église et le seigneur du lieu , si nécessaire . Il existe deux formes de prélèvement : la Rente à bail d'héritage perpétuelle , mais rachetable , venant amputer le revenu brut de la parcelle , puis le fermage fixé pour une durée limitée , soumis aux lois du marché Foncier

Vers 1620-30 l'arpent de vigne se louait Env. 9 Livres , l'Arpent de terre , 4 Livres , mais les gros bénéficient d'une sorte de prime . Et rien de plus difficile que d'évaluer la part du Seigneur , suivant les Champarts . Boissy payait 1506 Livres de Taille en 1611 .

### LA MULTIPLICITE DES RESSOURCES SECONDAIRES :

A tous les échelons de la paysannerie , la recherche de revenus venant compléter le trop maigre salaire de l'agriculture est devenue une nécessité :

Ainsi à Boissy en Décembre 1600 Martin PELLEGRIN attendait toujours les 22 Boisseaux de blé que lui devait Jean BEDEAU pour salaire de moissonneur . C'était un vigneron. Comme dans beaucoup de provinces la manufacture rurale fut en Hurepoix une source secondaire de revenus très importante .

On peut suivre les destinées des SORIEUL , et des SORRIN : Jean, Tixier en toile devait avoir du travail car en deux mois d'intervalle il engage pour 1 an deux ouvriers en 1610 . Ils étaient logés, recevaient 60 Livres de gages et devaient faire 5 Aunes de toiles communes par jour . On le retrouve en 1636 mariant sa fille .

### DE LA PRODUCTION A LA CONSOMMATION : Les Echanges :

Au lendemain des guerres de religion un gros effort avait été fait pour remettre les routes en état . Mais le réseau faisait primer Paris, comme de nos jours ( tissage " araignée " ) . Les carrières des coteaux d'où l'on extrayait les grès sont autour de Boissy et Saulx-les-Chartreux . Mais si la route de Paris à Orléans est pavée jusqu'à CHATRE , le tronçon d'Etampes à Etréchy " est véritable sable mouvant " , obligeant les lourdes charrettes à passer dans les champs : A Boissy , au lieu-dit " La voie Herbue " un petit exploitant n'a jamais pu jouir de son quartier de terre qu'il louait et devait planter en vignes ; En 1631 on parlait de paver la grand-route de la Croix-Rouge jusqu'à Tréfou .

En 1663 Jean de LA FONTAINE écrit à sa femme du Bas-de-Torfou  
" Je ne songe point à cette vallée de tréfou, que je ne frémisses  
" C'est un passage dangereux  
" Un lieu pour les voleurs , d'embûches et retraites  
" Entre le bois et la montagne  
" Entre les deux  
" Un chemin creux  
" La montagne est toute pleine  
de rochers fait comme ceux  
" de notre petit domaine . "

Peut-être est-ce là , la première image de la Fable " Le Coche et La Mouche " . Ce lieu est toujours pavé sur le tracé .

Les différences de prix rencontrés sous les halles , ajoutées aux plus ou moins bonnes années de récoltes amènent une forte spéculation sur les éléments de prix des grains .

Le 24 Octobre 1595 , F. Langlois Marchand de Boissy vend à un Bourgeois de Paris J. Langlois , peut-être parent, deux muids de méteil à livrer dans un mois . Le parisien paie 11 Livres 10 Sols du setier et verse la moitié de la somme en acompte . Il espère évidemment une hausse des cours . Au début d'Octobre le Méteil vaut Env. 14 Livres . Mais aussi en Décembre ... En Avril 1596 il vaut plus de 15 Livres au setier . . .

En février 1598 Pierre ROZIER marchand de Boissy traite avec un marchand du Faubourg Saint-Jacques pour le compte duquel il a acheté le jour du " Cendre " 16 Boeufs à la foire de SEES en Normandie . Il reçoit 108 Ecus, en dépensant 142 . Profits et pertes seront partagés et les bêtes entretenues judicieusement jusqu'à la vente par Rozier . Septembre : On règle les Comptes, Rozier doit 80 Ecus et la valeur de 2 vaches . Le même mois il vend 15 Setiers de Méteil à Paris à 3 Ecus le setier .

#### LA DESTINEE DE LA SEIGNEURIE :

Institution fondamentale du monde rural , aux premiers siècles des " Temps Modernes " la SEIGNEURIE avait remarquablement résisté aux aléas de la conjoncture comme aux tourments et troubles . Elle redevient un ensemble homogène comme avant où la possession d'un ou plusieurs Fiefs entre les mains d'un même personnage et des droits qui l'accompagnent est important :

Ainsi les MERAULT possèdent un territoire depuis BONNES (Chamarande) jusqu'à Villeconnin , Etréchy , Boissy et Saint-Yon .

Le Loyer des terres sur Boissy est de 3 à 4 Livres / Arpent . Selon le minutier du village le bail est " fait à titre de Cens annuel et perpétuel portant lodz de ventes saisines et amendes " . Le preneur verse pourtant 12 L pour arrérages , frais de saisie . . .

Le 20 Septembre 1634 , Marie Charlotte de BALZAC, Dame de Bassompierre écrit au receveur : " M. AUMONT , l'on m'a dit qu'il y a trois quartiers de vignes délaissés par F. GUEROT qui sont friches depuis 20 ans sans Cens Payé. J'en ai accordé demi-arpent en deux pièces au Chantier de la Justice au Sieur GAULTIER parce qu'elles tiennent à lui de la plupart des tenants et aboutissants . Je vous prie d'en passer un bail à cens Ordinaire audit Gaultier et lui quitter tous les arrérages qui me sont deus à la charge que s'il vient des héritiers qui les veulent prendre , ils le pourront faire en rembour-

s'agit audit Gaultier lesdits Cens , fraiz du défrichements constructs et tous loiaux coultz . Vostre Bonne Amie ... "

A la suite le Bailly fait publier pendant trois dimanches consécutifs par le curé du " Prône " un appel aux héritiers éventuels . Le contrat est établi au taux de 8 Deniers/arpent . Après remise en valeur le preneur pouvait relouer vers 7 Livres .

Le " Droit de Contrainte est " : Ainsi les jeunes couples de notre village offrent-ils le " Plat de Metz " , pour la Police et la Justice .

#### L'ORGANISATION DE LA SEIGNEURIE :

De nombreuses institutions aidèrent au maintien de l'ordre et à la gestion de l'Oligarchie seigneuriale .

A Boissy vers la fin du XVI<sup>e</sup>S le prévot n'est qu'un praticien . Mais sa charge est aussi imposante que celle d'un procureur fiscal . A Son rôle de ministère public s'ajoute la défense des droits de la Seigneurie . Plus il déployait de zèle , plus le complexe édifice tenait en place . . .

On le choisissait donc parmi les habitants du village , parmi les praticiens ou ceux qui avaient la consistance exacte des connaissances sur le domaine seigneurial .

Petit-fils de Denis POCQUET Jacques BOURDON est fiscal de Boissy en 1595, en attendant de réunir les deux charges à la mort de Pocquet . Jean Harineau, ancien receveur-fermier , le sera en 1665 . L'office de Sergent-Preneur percevant les amendes et défauts est affermé en 1627 à Boissy ainsi qu'un titre , de " garde des Bois " .

On peut suivre à travers les minutiers la gestion des receveurs des Seigneuries des DEBRAY aux d'ENTRAGUES ou au Baron de CLERES : Location pour tant de prés , affermage des moulins, cessions de chasse aux lapins de çà - renne , Bail du champart prélevé par le Seigneur , de la pêche , du droit de geolage , du Plat de Metz du four banal de Bruyères le Châtel , affermage pour coupe de bois .

#### LA SOCIETE RURALE :

#### LA STRATIFICATION SOCIALE :

Née de la diversité des fonctions sociales et de la longue histoire des campagnes d'occident , renforcée par les siècles , confirmée par une mentalité collective, une division s'établit entre les hommes et les groupes d'hommes à Boissy-sous-Bois comme ailleurs .

Ainsi dans 332 des 355 conjoints dont le contrat de mariage a été dressé à Boissy et pour lesquels on est arrivé à connaître l'activité et la résidence, une quinzaine seulement échappent totalement au milieu paysan. Quelques marchands ou artisans des bourgades voisines, Châtre ou Montlhéry, mais aussi quelques fils d'officiers royaux d'Etampes ou de "Corbeille" un docteur en médecine et un "garde de Monseigneur le Comte de Soissons" originaire de Condé qui épouse en 1596 la fille d'un marchand de Boissy, sans que l'on sache s'il s'agit d'un "incident de guerre" régularisé ou d'un immigrant.

De Septembre 1636 à 1642, 52 mariages furent célébrés ou publiés dans l'église de Boissy : 36 garçons et 33 filles sont du village. 8 garçons et 16 filles venaient des alentours. Les chiffres sont identiques si l'on poursuit l'enquête dans les années futures.

Mais la vie quotidienne reste médiocre : Dès 1642 protestant contre la surcharge des tailles les manants de Boissy déclarent que le village n'a que : "120 Feux dont 4 de laboureurs" dotés d'une charrue, une traîne menée par 1 veuve, et les "paulvres vigneron et malnouvriers". Et les mariages ne se concluent qu'entre membres d'un même milieu social, ou presque.

C'est ainsi que si Denis POCQUET receveur de Boissy puis "Chevaucheur ordinaire de l'escurie du Roy" resta sa vie "honorabile homme" ces deux petits-fils purent gravir les échelons. De même pour Jacques Bourdon devenu à son tour receveur de Boissy et chevaucheur, gratifié de "Noble Homme". De même pour Jean LAMBERT sieur de Rochemeont, "archer des gardes du corps du Roy" ancien receveur de la Seigneurie de Bruyères le Châtel, issu d'une famille de Tabellion et de laboureurs.

#### LA HIERARCHIE DES FORTUNES :

La richesse peut être vue sous deux angles : Pour les paysans la propriété foncière est importante d'autant que les terres restent au XVII<sup>e</sup> une source considérable de revenus et de Considération. C'est sur ces deux aspects qu'il faut orienter notre étude, d'autant qu'en Hurepoix les terres n'étaient possédées que rarement en propre. L'étude des documents montre qu'à partir de 1600 l'expropriation est grandissante, ainsi que la baisse des revenus paysans. Ce qui va engendrer une seconde crise très profonde.

De nombreux partages de succession viennent confirmer cette situation alarmante. Boissy n'échappe point à cette règle et va aussi être touché par la crise.

Ainsi les héritiers de Michel LEDOURT , boulanger et petit-laboureur de Boissy , se partagent en 1611 21,5 arpents de labour , un peu moins de 2 arpents de vignes et 1/3 d'arpent de pré .

Ceux de François PICOT vigneron de Boissy se partagent une grande maison , 12 arpents de terres , 6 de vignes et un quartier de bois .

Ceux de Michel PELLERIN autre vigneron du lieu se contentent de : 4 arpents de terre , 90 perches de vignes , et 4 perches de Jardin .

En 1625 les biens immeubles de Jean FEUILLERET , menuisier , comprennent une maison , environ 7 arpents de terre , un petit bois , 1/2 arpents de pré , et à peine 3 quartiers de vignes : Il faut en faire 6 lots . . .

Par contre les héritiers du gros marchand rural Z. HARINEAU se partagent en 1596 seulement 5,5 arpents de terres et 3,5 de vignes : La misère touche tout le monde .

Certains sont tout de même mieux pourvus : En 1602 , les héritiers de Jean BAUCHER ou BAUCHAIS de Cheptainville se partagent 64 arpents de terre.

En dehors des représentants des premiers ordres on trouve au premier rang des personnes non touchées par ce phénomène , quelques familles il est vrai déjà sorties du monde rural par l'achat d'un office de : Commensal .

Ainsi Jean LAMBERT sieur de Rochemeont donne t-il en bail deux fermes : L'une à Mauchamps de 80 arpents en 1610 et de 110 en 1640 , l'autre à Avrainville de 100 arpents en 1634 et de 170 en 1650 .

Les héritiers de Jaques BOURDON en 1632 se partagent 101 arpents de terres , vignes , bois et prés , le logis et la ferme , deux maisons à Montlhéry avec une halle au marché de la ville , une maison au hameau de Villelouvette et une sur Eglie , montant ainsi le tout à 14 885 Livres .

Ce sont là des fortunes considérables que même les plus doués des laboureurs ne pouvaient atteindre . Pourtant ce sont eux que l'on trouve tenir les plus importantes tenures .

Entre les deux crises , sur 52 inventaires dressés à Boissy et à Breux , après décès , six dépassent 1 000 Livres . Très en tête , les deux receveurs successifs du lieu : Pocquet et Bourdon .

C'est une véritable fortune que l'on trouve chez les anciens receveurs du village : 525 Livres et 300 Livres , vers 1646 .

Un puissant personnage comme Denis Pocquet mariant sa petite-fille en 1595 , et héritière de Claude DAIGREMONT , à Jacques BOURDON , lui assure une

dote de 1 000 Ecus en maisons et terres . La fiancée ne reçoit que 200 Ecus en argent .

Lorsque Jacques Bourdon marie à son tour ses filles il donne à l'une : 3 000 Livres dont un peu plus de 2 000 en argent et l'autre reçoit la plus belle dote qu'il nous est jamais été donné de voir : 8 300 Livres dont 4 300 en argent . Mais l'on se trouve ici dans la frange du monde rural proche de la capitale et les époux sont un docteur de la faculté de médecine et un avocat au Parlement de Paris .

Nous voyons donc à Boissy-Sous-Saint-Yon l'influence et le rôle très important des familles Lambert , Pocquet , Bourdon , puis accessoirement les Robert . Tout ceci va durer plus d'un demi-Siècle .

#### L'INFLUENCE ECCLESIASTIQUE :

Les prêtres achètent les biens, concluent à rente , font venir leur famille qu'ils placent comme apprentis , qu'ils dotent et qu'ils marient ... Et sont souvent originaires de lointaines provinces . Pourtant le curé de Boissy, Claude REVEL, au XVII<sup>e</sup> Siècle est du diocèse d'Amiens ; nous remarquons là aussi que tous sont issus de famille de Marchand ou labour-  
eur originaire de la région où ils exercent .

Ces vicaires entassent des fortunes en deniers . Mais il est significatif de constater leur possession de livres et d'ouvrages : Chez les prêtres ce n'est point étonnant mais l'on peut se demander pourquoi on en trouve chez le receveur Jacques BOURDON . En effet la littérature ne sort pas du monde clos de la religion . On trouvera aussi à Boissy une Bible chez Thomas PICOT , vers 1639 .

Tout ceci nous montre une évolution des moeurs qui se porte de plus en plus vers la Culture et l'alphabétisation généralisée . Mais n'anticipons pas . . .

#### LE GROUPE DES PETITES GENS :

Regardons là au travers d'une famille typique pour ne point dire exemplaire de Vignerons , installés à Boissy-Sous-Saint-Yon dès le milieu du XVI<sup>e</sup> Siècle . Tout ce dossier est tiré du minutier du village enrichi de quelques documents passés à Breux et des mentions de l'état civil .

- ARCHIVES COMMUNALES DE BOISSY-SOUS-SAINT-YON -

L'arbre généalogique de la famille DANGENTE est en page 96

# LES DANGENTE

Aux origines on ne saisit cette famille que succinctement faute de documents : Un Raphaël Dangente signe comme témoin en 1573 , achète une quarte de terre en 1574 . Un Noël Dangente fait un échange de parcelles en 1579 Et quand les archives reviennent avec la paix , la famille semble représentée par trois personnes : Deux frères NOEL et JEAN , un cousin issu de GILLES qui se nomme GERMAIN. Tous trois sont vigneronns de petite condition . Jean qui est l'aîné fait figure de chef de famille . Comme tel il assiste à la signature des contrats de mariage , en témoin de ses six neveux et nièces , ainsi qu'à ceux des fils de son cousin Gilles . Il sert de tuteur à ses trois neveux encore mineurs , à la mort de leur père . Son activité est celle de tous ses semblables : Prise à bail d'une portion de maison à un marchand-boulangier du village , de quelques parcelles de terres et vignes ( le plus gros contrat porte sur trois arpents de labour à Eglie ) . Il acquiert un demi arpent de vigne en 1597 sur le mari d'une parente Denise Dangente , et d'un demi-arpent de terre pour 36 Livres en 1609 . Sa situation dans les premières décennies de ce siècle ne parait pas trop mauvaise. En 1616 le receveur Jacques Bourdon donne à lui quittance d'une somme de 140 Livres destinée sans doute au rachat d'une rente . Mais dès 1625 on le voit vendre un arpent de vigne . Il fait dresser , en Janvier 1622 un inventaire de ses biens à la requête de son neveu NICOLAS : L'Actif monte à 227 Livres pour les biens meubles . A Cette époque de l'année, il a 2:25 arpents de blé ; il exploite environ 7 arpents soit un peu moins de trois hectares . De plus à la main car on trouve "ung crochet à laubourrer tere" avec l'aide d'un voisin . Dans le grenier 3 Setiers de Méteil : La récolte de l'été précédent est donc largement entamée, un peu de fèves , des graines pour Chanvre , 200 bottes de foin ( récolte du demi-arpent ? ) dans la cave seulement un demi muid de vin . Mais il possède une vache et son veau et un âne de travail pour la vigne . Il meurt en 1626 . Et , quand sa veuve disparaît à son tour peu de temps après , on trouve seulement 172 Livres de biens meubles dont 99 Livres étant la récolte d'Octobre: 4 setiers de Blé en gerbes , 1 d'orge et 2 poinçons de vin blanc . Plus de vache, mais l'âne est toujours là .

L'année suivante les trois héritiers, un neveu, une nièce et un parent de sa femme se partagent un arpent et un huitième de vigne. Les biens ont d'ailleurs été licités avant de leur être adjugés . La valeur des immeubles n'est du reste que de 180 Livres .

Son frère NOEL est mieux connu . Epoux de Perrine GUERITE , dont le frère est boulanger à Châstres il eut au moins huit enfants . Trois filles en âge de se marier à la fin des guerres de religion et cinq garçons . Les quatre derniers nés entre 1590 et 96 étaient encore bien jeunes à la mort de leur mère en 1599 . Ainsi se remarie t-il dès Mai 1600 avec la veuve d'un modeste laboureur de Breuillet à laquelle il assurera une douaire de 40 écus . Son frère et ses deux gendres assistent à la signature du contrat . Toujours vigneron il mourut à Boissy en 1611 .

Il y vivait dans la maison familiale de la Rue du Monceau . Pour rester le maître il en avait racheté la part à Denise Dangente en 1595 . Et après la mort de sa première épouse , les parts de ses enfants majeurs . Elu collecteur de Taille en 1600 il préfère se décharger de la tâche sur un marchand du village auquel il donne quittance et reçu des 15 quittances des élus en 1601 .

Son inventaire dressé en Août 1611 montre une petite exploitation . Il ne possède que deux arpents et demi de terres labourées dont un et demi fumé . Dans son grenier 400 gerbes de Méteil estimées à 12 setiers représentant la récolte de l'année et celle de trois ou quatre arpents, 110 gerbes de ce Dramois et 4 setiers d'orge correspondant à la récolte de la seconde sole , quelques fèves et avant la vendange encore deux muids de Clairret entreposés , dans la cave . A l'étable une vache et un porc . Pas de matériel de culture : Il devait recourir à d'autres laboureurs pour mettre en valeur ses terres qui n'étaient pas toutes à lui d'ailleurs . Au partage ses héritiers eurent à se diviser en six : 4 arpents 42 perches de terre , 58 perches de Bois et taillis et 3 arpents 79 perches de vigne . La part de chacun est d'environ 150 Livres . Pour les maisons on fait deux lots de 100 et 140 Livres . Avec le montant de l'inventaire des biens meubles on peut estimer l'héritage à 1 700 Livres . Six ans plus tard les mêmes enfants se partageront après la mort de leur belle-mère , les héritages acquis pendant la communauté de 1600 à 1611 soit : Un arpent , un espace de maison et 13 perches de jardin .

Bon paroissien Noël avait laissé à la fabrique une rente de 30 sols , pesant sur trois quartiers de vigne en usufruit sur sa veuve à charge de faire dire le 16 Août un service d'Obit solennel avec vigile , grand-messe et Absoute . Bon père il avait pu marier avant sa mort ses trois filles et l'ainé de ses garçons . Ces alliances sont significatives du groupe social auquel il appartient : En Décembre 1596 l'ainée Jeanne épouse Martin LAMBREUX demeurant à Breux, hameau de Jouy . Il lui assure une confortable dot : Une vache et 8 écus Soleil . En Janvier 1599 c'est au tour de Marie d'épouser Jean ROUX fils d'un vigneron de Boissy . La dot : Une vache, un quartier de vigne et 20 Livres .

Robine épouse en 1602 un petit laboureur de Jouy , Sébastien SORIEUL. La dote est la même mais le Douaire est de 20 Ecus . En 1604 l'aîné des garçons, Jean assisté de son père, sa mère, un oncle et un beau-frère signe un contrat de mariage avec Isabelle LOUIN , fille de vigneron . De son côté avec ses parents un oncle et un cousin également vigneron . La dot est modeste : Une vache et un demi arpent de vigne . Jean constitue un douaire de 50 Livres à réduire de moitié s'il y a des enfants . Nicolas né en 1591 se marie à 23 ans avec Barbe DUTEIL elle aussi fille et nièce de vigneron . Même dot et douaire pour Robert à peine 21 ans, quand il épouse une jeune et séduisante veuve en Août de 1615 . Son défunt était un laboureur propriétaire de trois chevaux et d'une vache , donc d'une assez belle exploitation . Enfin , Noël attendit sa trentième année pour convoler en 1619 . Il épouse Noëlle BOURGEVIN fille d'un maçon en plâtre : Toute la famille assiste à la signature et la future apporte son trousseau et ses meubles . Lui, crée un douaire de 40 Livres . Mais si l'on est sorti du milieu viticole par cette alliance on reste dans la même catégorie sociale .

Troisième représentant de la première génération , Gilles : Il est l'époux de Cantienne PALLEAU elle aussi d'une famille de vigneron . Sa situation matérielle paraît nettement moins favorable . On les voit vendre la terre, reconnaître des rentes dues sur ses héritages et après sa mort les formalités de partage traînent . Ses deux fils eurent à se partager une maison , 2 arpents de terre et 3 quartiers de vignes . L'ensemble est grevé de plus de 11 Livres de rentes diverses dues aux notables : 50 sous à Martin PORTEAU, valet de chambre du Roy et beau-frère du receveur Jacques Bourdon ; 50 Sous aux LANGLOIS proches parents des LAMBERT de Rochemont ; 45 sous à un propriétaire du village , officier royal .

Par leur mariage les deux fils de Gilles restèrent dans le même milieu . Noël se marie en Juillet 1612 avec la fille d'un vigneron, Geneviève HERBERT . L'époux apporte un setier de méteil et son pain pour quelques mois.... Elle , apporte son trousseau et l'usufruit d'un demi arpent de vigne . Et le douaire n'est que de 25 Livres . Son frère Denis épouse en Juin 1616 Marie LECOMTE fille de vigneron . Le père lui assure une dot de 45 Livres et le douaire est de 60 Livres à réduire de moitié s'il y a des enfants .

## LA SECONDE GENERATION :

### LES ENFANTS DE NOEL :

Six des enfants de Noël participèrent on l'a vu au partage de 1612 . Robine Sorieul était sans doute déjà morte à cette date . Les parcelles de terres et vignes du modeste héritage furent soigneusement divisées . Chaque lot comportait 4,5 Perches de terre prise en parcelles de 27 perches, ce qui fait 190 M<sup>2</sup> par personne . Les parts étaient si petites que les co-héritiers procèderont les années suivantes à des échanges, location ou cession . Martin Lambreux qui habitait Jouy loue sa part de la maison indivise à Robert qui prend à rente la part de son frère Noël . Nicolas installé à Eglie loue à Robert ses hoiries de Boissy : Ainsi tentait-on de réparer les absurdes partages égalitaires . Robine ayant disparu très tôt , les deux soeurs aînées eurent des destinées différentes . Le mari de Jeanne Martin Lambreux est qualifié dès 1612 de marchand : Il a réussi si l'on en juge par le nombre important de contrats qu'il passe , louant des parcelles, achetant ou constituant des rentes , à échapper à la médiocrité . Il meurt vers 1625 et sa veuve exerce la Tutelle sur ses trois fils: Martin , Liénard et Vincent . Elle en rend, les comptes en 1625 et marie un an plus tard Martin , avec Simone PILLAS, d'une famille de vigneron . Ils apportent le trousseau, un coffre et un lit et une vache plus un quartier de vigne . Le douaire est fixé à 80 Livres , nettement plus élevé que ceux trouvés jusqu'alors . Il est vrai que la famille PILLAS est aisée . Mais Marie Dangente n'est point heureuse avec Roux : En Septembre 1617 elle achète 57 Livres de meubles saisis dont il semble qu'ils soient ceux du couple . Le même mois, séparée quant aux biens d'avec son époux , elle fait dresser l'inventaire : 19 Livres ... Meubles, quelques Etains, une cuve et quelques tonneaux vides en tout 50 Livres . Dans les années suivantes elle vend des parcelles de terre à des parents et disparaît de notre vue .

Ascension , chute ... Deux destins possibles pour ce premier groupe de la société rurale : Les petites gens .

Des quatre garçons , deux quittèrent le village natal assez tôt : En 1613 marié avec Barbe DUTAIL , Nicolas s'installe à Eglie et fut en 1622 l'exécuteur testamentaire de son oncle Jean et s'occupa des affaires de sa petite soeur Marie après ses déboires conjugaux . Sa femme meurt avant Juin 1627 et il exploite à cette époque 10 arpents de terre et 4,62 arpents de vignes . Il pouvait, et c'est remarquable, assurer la subsistance de sa famille . Mais il est couvert de dettes : 446 Livres alors que l'Actif de la succession ne monte qu'à 453 Livres . Veuf , il se remarie avec Gentillemette MARCHEL qui est aussi fille de vigneron . Elle n'apporte que son trousseau mais , 90 Ls .

Noël II ( 2° Génération ) tardivement marié fut vigneron comme ses frères et on le voit prendre la rente de quelques parcelles de vignes tandis qu'il baille à son frère Robert sa part de la maison paternelle , un demi arpent de terre et 81 arpents de vignes . Mais il quitte le village en 1626 et on le retrouve à SCEAUX toujours vigneron . Un peu plus tard il meurt à Paris Rue ST-Julien le Pauvre et sa veuve fait estimer quelques meubles misérablement laissés à Boissy chez des amis du couple : 12 Livres 16 sous . Comme beaucoup il a voulu tenter l'aventure de la grande ville mais il a échoué ...

Les deux autres fils de Noël I ( 1° génération ) restèrent au pays : C'est Jean II. Il mourut l'été 1619 et sa veuve Isabelle Louin ne se remaria jamais et décéda le 19 Novembre 1644 âgée de 55 ans . Ils avaient eu six enfants dont un ou deux survécurent . La situation est médiocre : L'inventaire de 1619 ne mentionne qu'un peu de vaisselle d'étain, quelques meubles , et au lendemain des moissons pas un seul setier de méteil ou d'orge ... Dès Novembre 1619 , sa veuve vend un demi arpent de vigne à un boulanger de Châtre et elle cède en l'an 1626 une pièce de terre au riche receveur de Boissy. En 1636 elle assiste à la conclusion du contrat de mariage entre Gentienne SORIN et son fils qui se nomme THOMAS. La future, fille de tisserand apporte son trousseau et ses parents promettent de livrer au jeune couple 30 Livres dans un an . Thomas fait l'apport de ses biens à la communauté : Un demi quartier de terre , un peu plus de médiocre sablon , une quarte de chennevières et trois quartiers de vignes .

Né en 1594 et marié en 1615 à la jeune et jolie veuve de Philippe LAUNAY ou DELAUNAY, Robert Dangente II reste aussi à Boissy et loge à la maison paternelle Rue du Monceau . Sa vie au travers des documents ressemble étrangement à celle de ses frères : Tantôt il améliore sa vie en achetant une rente , en 1618 pour 20 Livres , en prenant à bail une parcelle de vigne arrondissant son lot ; tantôt les choses vont moins bien : Il est obligé de vendre des fragments de son patrimoine : Un demi quartier de vigne en Novembre 1622 et en Janvier 1622 la même année , un demi quartier de bois . Les registres de l'état - Civil ne mentionnent que 4 baptêmes : 1617, 20, 23, et 1629. Curieusement , après cette date Robert et son épouse disparaissent; Ont-ils quitté notre village ou sont-ils les victimes de la terrible peste des années 1627-32 ? ...

Nous ne possédons pas plus de renseignements sur cette deuxième génération , du coté des enfants de Noël .

Mais l'histoire n'est pas terminée ...

## LA SECONDE GENERATION :

### LES ENFANTS DE GILLES :

Gilles Dangente et Gentième PALEAU eurent deux garçons . Tous deux se marièrent entre la mort du père et le remariage (de coutume de la mère . Et le mariage de Noël III ( 2° Génération ) avec Geneviève HEBERT fut prolifique : Huit naissances s'échelonnent entre Février 1613 et Juillet 1633 . La dernière fille MARGUERITE fut tenue sur les fonts par Marguerite PORTEAU fille de commensal et nièce du receveur Jacques Bourdon successeur de Denis Pocquet . Une vie médiocre de vigneron qui se retrouve chez les frères , Denis et sa femme Marie LECOMTE ; Les registres ne portent que trois baptêmes : Celui d'un Gilles en 1620 et d'un Denis en 1626 ainsi que d'un en 1637 : Noël . On penserait à une restriction volontaire de naissance dans ce pauvre foyer si les registres et sépultures des nouveaux-nés n'étaient pas correctement tenus . En Août 1640 Denis place son aîné dans les vendanges de l'année et de l'année suivante .

### LA TROISIEME GENERATION :

Elle nous est bien moins connue . La mort a fait des coupes sombres durant la peste des années trente . Plusieurs membres du Clan partent du village : Une fille de Nicolas se marie à Eglie en 1654 et un fils de Noël III ( 2° génération ) épouse une fille de Breuillet en 1636 et s'y installe . Deux des petits-enfants de Noël I et de Gilles nous sont un petit peu plus familiers : THOMAS né en 1610 de l'union de Jean I avec Isabelle LOUIN , marié en 1636 avec Cantienne SORIN eut au moins six enfants . Deux moururent dans la première semaine . Les deux dernières filles nées en Février 1648 et Avril 1652 disparurent... Certainement dans les moments difficiles de LA FRONDE ( 1648-1660 ) où les jeunes filles étaient violées et tuées par les frondeurs comme par les gardes royaux ... L'un des garçons né en 1643 se maria avec Denise PICOT en 1664 elle aussi fille de vigneron buxéen .

Quant à Gilles II que son père place en 1640 comme apprenti tonnelier il épouse Jeanne HEBERT fille d'un charron du village et peut-être parente de Geneviève ? Quatre naissances dans les années suivantes mais l'aîné décède à trente mois et Denis à 5 jours ...

Au travers de cet exemple longuement développé on peut saisir les traits essentiels de tout le " menu peuple " des campagnes et par conséquent de plus des trois-quarts des ruraux de cette époque et peut-être même de tous les français du début du XVII<sup>e</sup> Siècle :

- Une profonde pauvreté ,
  - La quasi nullité des possessions immobilières ,
  - Une extrême précarité des conditions de vie symbolisée par l'absence de toute avance ou provision de deniers ,
  - Un Endettement profond signifié par le montant des dettes passives et l'ampleur de l'Hypothèque foncière sous les différentes formes de la rente ,
- ENFIN ET SURTOUT ,
- L'impossibilité de toute ascension sociale manifestée par la nature même des alliances matrimoniales , l'endogamie du groupe et la continuité de générations en générations du même statut social et de la même profession .

Comme on le voit , les vigneronns représentent le noyau solide de la masse des petites gens . Mais au-dessous d'eux paraissent ceux qui assurent les différentes tâches des ouvriers agricoles . Très souvent ces Manouvriers, charretiers, bergers, immigrants normands ou du Maine , et à partir de 1620 de la Champagne dévastée et de la Lorraine se fixaient dans nos régions. Au contrat de mariage entre Thomas Dangente avec Cantienne Sorin en 1636 assiste son beau-frère qui est charretier à Avrainville . Il est Normand .

Chez les SORIN de Boissy , Guillaume tixier en toile au village , en 1574, mort cette année , lui succède Jean qui travaille de 1573 à 97 mais dans Châtre . Louis né vers 1577 et mort en 1649 continue la tradition . En 1599 il épouse Cantienne POCQUET fille d'un très modeste laboureur : Trois filles viendront dont deux épouseront des vigneronns . A chacune le père assure une dot de 30 Livres , payable dans l'année et le trousseau . Quant au fils , Louis le Jeune , également tixier en toile à Boissy il épouse la fille d'un vigneron .

Trois ou quatre générations ... Une ascension sociale nulle ... Une existence très médiocre ...

Mieux pourvus étaient les artisans ruraux assurés de trouver dans la ville même une clientèle . Cependant il reste du domaine de la Pauvreté Et les instruments du Chirurgien-barbier de Boissy le montrent : En 1626, 60 S. " Ung bassing et espt poileestes de cuivre deux seringles d'Etain, deux estuits de cuir bourlu , dedans lesquels il y a deux lancettes, deux paires de cisiaux, ung bistoury, deux rasouers , un curdang, trois pinces à filles, un fer à arracher dang , deux pignes, une paire d'escritoire, un miroir et une aultre paire de broses " . Pourtant tout y est jusqu'au matériel d'écrivain public qu'il devait être parfois . Mais que 60 Sous .

Au travers de ces exemples familiaux , nous voyons l'unité de cette strate du monde rural , en même temps que sa diversité . D'inventaires en inventaires, de contrats en contrats , de partages en partages on saisit la - Précarité de la situation que la conjoncture générale du XVII<sup>e</sup> Siècle ne fait qu'aggraver surtout après 1630 .

Pourtant il arrive dans l'histoire que les destinées changent . Ainsi à Boissy la famille PILLAS connaît une ascension sociale assez extraordinaire compte tenu des éléments de la vie à cette époque .

La famille était établie depuis longtemps dans la région . Au terrier d'Avrainville en 1547 figure un PILLAS menuisier à Châtre . Vers 1580 , on trouve un Jean Pillas tixier en toile à Boissy. Il épouse la fille du barbier Chirurgien et a quatre garçons et une fille qui épouse un vigneron . Martin Simon et Zacharie s'installent comme vigneron avec un peu d'aisance . Martin et Zacharie épousent les soeurs LAMBOT filles d'un petit laboureur en 1594 et en 1601 . La seconde apporte une dot de 20 Ecus, son trousseau et un quarter de vigne . Simon se marie deux fois et la seconde avec une veuve apportant quelques biens . On suit les naissances des trois foyers : Huit chez Martin, sept chez Zacharie et quatre chez Simon . Les contrats passés par les uns et les autres se résument ainsi : Prise à bail d'hoiries, contrat de façonnage des vignes des bourgeois de Paris, plus d'un hectare , assurant un salaire de 75 Livres / an . Les enfants de Martin resteront à ce stade comme ceux de Zacharie . Garçons de vigneron mariés à des filles de vigneron . Ceux de Simon vont bénéficier du remariage de leur père : L'ascension du quatrième fils du tixier en toile Antoine PILLAS . Né vers 1560 et mort à 82 ans en 1642 il avait d'abord épousé Geneviève Harineau dont nous ne savons pas l'origine . Mais en 1593 il épouse Noële LEDOURT fille d'un marchand-boulangier de Boissy . Elle est veuve d'un vigneron. Antoine est le tuteur des enfants du premier lit , tandis qu'il voit naître en cette noce cinq garçons et deux filles , au moins . Dès Février 1598 il est : " Laboureur " et se détache du reste de la famille et loue en 1605 17 arpents. En 1608 il est laboureur et fermier de Moret , petite ferme seigneuriale jointe à la jouissance de quelques droits de Censives et du moulin de Villelouve Il en restera jusqu'à sa mort en 1640 environ .

Martin également laboureur épouse en 1618 la fille d'un marchand de Saint-Yon, quant à Claude on l'envoie aux écoles. Praticien à Boissy , on prépare d'abord son mariage avec la fille d'un sergent de Baillage , mais il préfère la fille du Notaire royal de Saint-Sulpice qui lui apporte en outre la dot de 600 Livres en argent plus 200 Livres en trousseau et 100 Livres en bijoux . Il hérite de la charge de son beau-père dès 1629 et devient en 1644 le receveur des LAMOIGNON dans la grande seigneurie de Bavielle . Il fut en sus de son fermage , nous parlons là d'Antoine Pillas, nommé le Seigneur Conseiller général au parlement de Bretagne procureur de Isaac des Martines . C'est lui qui versa en 1625 les 600 Livres dues par les héritages aux Balzac . En 1611 aux partages des biens de ses beaux-parents il hérite de 10,40 arpents de terre, un petit pré, et 91 perches de vignes évalués à 600 Livres . Il est sorti de cet état de médiocrité d'autant que ses deux fils Pierre et Didier épousent deux filles de laboureurs et ont 500 et 300 Livres de dot en plus du Trousseau .

Belle destinée pour Antoine et ses fils, mais pour une réussite de ce genre , combien d'échecs ? ... La précision des Tabellions dévoile parfois de véritables tragédies :

Fleurant BROCCUEHAIE est vigneron à Boissy. Il est tel vers 1595 . Et , en 1612, il prend à bail la ferme des bois blancs d'Avrainville , mais avec quel argent , quels moyens ? Car dès 1616 il est redevenu vigneron après avoir été laboureur. Il est à Tréfou puis revient à Boissy et finalement tente sa chance en émigrant à l'autre bout de la région à Saint-Fargeau . En 1632-33 il liquide le peu de biens qu'il conservait encore . Il est toujours vigneron ...

Pour un PILLAS, combien de BROCCUEHAIE dans ce monde , très étouffant pour les petits ? . . .

#### UN GROUPE CHARNIERE :

#### LABOUREURS MOYENS & MARCHANDS RURAUX :

Si les vignerons représentent l'élément fondamental de cette classe la plus modeste du monde rural ils reviennent aux laboureurs le rôle identique dans ce que l'on pourrait nommer la Classe moyenne. Elle se caractérise : Possession d'un train d'attelage , la possibilité de prendre ferme assez de terres pour en constituer une exploitation valable et une relativité de sécurité pour le pain quotidien . Une certaine autonomie sans indépendance poussée .

Denis AUMONT est fils d'un gentil et honnête laboureur de Boissy . Il devient praticien du village en 1616 et épouse la fille du greffier-Tabellion,, Geneviève LAMBERT , qui est nièce de François Langlois et de Jean Pillas . Tout naturellement le mariage est beau : Il devient Arpenteur-Juré et procureur fiscal de Boissy en 1630 jusqu'à sa mort en 1642 . Il marie une fille au receveur, de BONNES ( Chamarande ) et l'autre à Louis CARDON ; quant au fils il lui succédera dès 1644 et deviendra en 1655 " Escuyer fourrier de la maison du Roy " . Il épousera à Paris Anne GYOT peut-être parente des receveurs de Corbreuse .

#### UN MONDE CLOS : LES MARCHANDS-LABOUREURS :

Ces familles jouaient comme dans les autres castes un rôle suivant leur puissance : Les HARINEAU à Boissy par exemple .

La même tendance au monopole les pousse tous pareils : Ainsi , André JOSSE greffier à Marcoussis , prend la recette générale de Brétigny en 1633 et devient le receveur de Boissy vers 1642 . Mais ce monde clos des marchands-laboureurs arrive à sa fin et se sort convenablement de ses problèmes :

On trouve de nombreux cas de Marchands-Laboureurs endettés vis à vis de leur maître mais il semble bien qu'ils arrivent à se dégager facilement de ces mauvaises passes, puisqu'on les retrouve peu après en bonne position sociale. En 1619 les CELESTINS de Marcoussis avaient confié la recette générale de tous leurs biens de l'Estampoi à Gilles HERVET marchand à Linas.

Mais celui-ci s'enfuit en 1621 incapable de faire face à ses obligations et on le retrouve à Boissy vers 1630 : Il est le receveur de Mme de BASSOMPIERRE Dame de Boissy et de Saint-Yon.

Le groupe médian des marchands et laboureurs tente bien naturellement de s'allier avec le groupe restreint des fermier-receveurs sans vraiment y parvenir. Peut-on considérer cet état comme la réunion d'un désir d'élévation sociale et du goût de la ville ? ... L'on voit souvent dans les familles un ou deux éléments sortir de leur carcan social : Ainsi le frère de Jean HARI-NEAU, receveur d'Avrainville, est procureur au Châtelet comme le plus jeune de Nicolas BELU et bien d'autres dans notre région. Mais la famille ne se dissout et reste fort attachée à la Terre.

L'exemple qu'il convient d'étudier désormais est celui souvent attesté des POCQUET et des LAMBERT :

DANS LE PREMIER CAS, l'ascension s'est faite par les femmes. Cas fréquent d'hypergamie sociale. Denis Pocquet issu d'une famille de petits laboureurs devient praticien vers 1570. Par sa femme Didière ROBERT, il touche aux castes supérieures. Receveur de la seigneurie des Balzac-d'Entragues il profite de la conjoncture des guerres de religion, s'enrichit, achète des terres et des rentes. Sa fille épouse un marchand de Dourdan et ses petites-filles richement dotées par lui se marient, l'une à Jacques BOIRDON, l'autre à Martin PORTEAU. Cette famille avait déjà franchi la barrière du monde des offices et pouvait ainsi prétendre aux brillantes alliances : Marie épouse en 1633 le fils d'un avocat au parlement, Sébastien LEGENDRE, installé à Etampes que l'on voit plus tard greffier de la maréchaussée d'Etampes. Anne épouse en 1635 Michel CHAILLOU, fils d'un conseiller d'Etampes et du Roy. Pierre PORTEAU, fils d'un valet de chambre du Roy épouse Demoiselle Anne de PERA. Grâce au grand-Père POCQUET les PORTEAU possédaient 126 arpents de terre sur Boissy auxquels viennent s'ajouter les biens venus de Jean PORTEAU et de sa femme Marie DARRAS.

Jean PORTEAU fut Prévot de Montlhéry de 1580 à sa mort. Les DARRAS, famille de praticiens et d'officiers de Justice, sont très tôt assez bien installés et représentatifs dans toute notre région.

DANS LE DEUXIEME CAS , les BOURDON mettent une génération supplémentaire à sortir du monde rural. Jacques BOURDON succède à Denis POCQUET en receveur des seigneuries de Boissy et Saint-Yon et comme Chevaucheur de l'écurie du Roy . Il s'enrichit, achète des terres et des rentes et constitue à la limite de Boissy et Avrainville une fort belle exploitation . A sa mort en 1632 son inventaire mobilier monte à 4 494 L. à quoi s'ajoutent 3 400 L. en obligations et en arrérages de rentes . Le décor est celui de toutes les grosses fermes : La grande cuisine avec le feu , le lit couvert de tapisserie , de camelots rouges et deux armoires . Dans la salle voisine où une note de luxe est donnée par la table à tirants portée par sept colonnes , les chambres et bâtiments d'exploitation plus un important cheptel : 3 chevaux, 12 vaches, 1 veau, 1 ânesse et un petit , 3 cochons de lait et 108 ovins . Le tout pour seulement 100 arpents de terres . On trouve pourtant, chose rare, une carriole couverte de Treillis noir à côté des trois charrettes et des deux charrues et des six herses agricoles. Les 108 poinçons de vin , en cave , laissent croire que Bourdon en fait Commerce . Il possède en effet seulement de quoi récolter une vingtaine de poinçons : 4,63 Arpents.

Mais c'est la place des rentes et obligations qui montre le glissement : 63 rentes de quelques sous à 3 L. montant à plus de 400 L. de revenu et à 1 225 L d'arrérages dûs . 140 Obligations la plupart datant de l'été 1631 , mais une date depuis 1609 pour quelques 10 L. Ces dettes représentent 2 223 L. autant qu'un inventaire de bon laboureur . A la liquidation de la succession la veuve et les enfants se partageront: Rentes, dettes, meubles, la grande maison de Boissy, une petite à Villouvette, deux à Montlhéry, une place à la halle du bourg, plus 101 Arpents de terres vignes et bois, sur Boissy, Montlhéry et Bondoufle. La part de la veuve monte à 8 447 L. et celle des enfants à 8 337 L.

Les enfants de Jacques BOURDON peuvent désormais franchir sans problème la difficile barrière sociale des petits ruraux aux castes supérieures.

Jeanne BOURDON épouse un docteur-Régent de la faculté de Médecine. Marguerite, un Avocat au parlement issu d'une riche et ancienne famille de CHATRE . Claude sera avocat au parlement et conseiller ordinaire de M. le Prince Louis se baptise Sieur de Boismerly sera Contrôleur de la maison du Prince de CONDE . Jacques 2 est procureur au baillage d'Etampes. Lambert clerc du palais , en 1635 entre dans la Basoche . Quant à Denis né en 1605 sa mère lui constitue en 1633 alors qu'il est " Maître ès Art " à l'Université de Paris , un titre de rente sacerdotale de 150 L. qu'elle révoque peu après : " D'autant qu'elle reconnoit que sondit fils n'est en fasson quelsquonque porté à se faire d'Eglise "

A la génération suivante , la mutation est faite : Les héritiers de Jacques 2 le procureur, et de Marie DELARUE, sont Antoine ( Président à

l'élection d'Etampes et conseiller du Roy), Charles, bourgeois de Paris et son épouse Marie fille d'un notaire du Châtelet . Tous demeurent au cloître de Saint-Germain l'Auxerrois et ne vont à Boissy que pour y passer déclarations de leurs biens . Une grande maison en pavillon nouvellement bâtie et une exploitation de 210 Arpents en censives à Saint-Germain-des-Prés . Quelques années plus tard ils vendaient la ferme à Pierre NICOLAS DES MOLLETS , conseiller du Roy , procureur, au bureau des trésoriers de France , en la capitale .

Notons que pour la première génération , le contrat d'une des filles va très loin : Marguerite unie avec Noble-Homme Thomas BOUTET , procureur fiscal de la seigneurie de CHATRE , fait mention de la plus grosse dot : 8 300 L. dont la moitié en espèces . Il est vrai que Jacques BOURDON le père est mort et que ce lot est aussi une part d'hoirie .

La carrière des fils d'après les contrats et les états civils de Boissy montre une certaine aisance . C'est Claude qui régit et signe la requête de Monsieur le Prince contre Mazarin , présentée au Parlement en Janvier 1652 .

#### L E S     L A M B E R T     :

Leur ascension est assez semblable aux POCQUET . Praticien à Boissy , exploitant agricole, Guillaume LAMBERT devient Prévôt de Justice en 1580 tandis que Denis POCQUET frère de sa femme est receveur . Un de ses fils Regnault devient Greffier-Tabellion et épouse Madeleine CHARDON . Il fera souche de tabellions et de Marchands . Son frère Jean a une destinée très différente . En 1596 il devint receveur des DAUBRAY pour la seigneurie de Bruyères-le-Châtel et leur procureur , attitré , pour la gestion de leurs biens et affaires . C'est la première fois que l'on le voit décoré " Archer des gardes du Roy " et " Sieur de Rochemeont " .

Jusqu'à sa mort en Mars 1646 il loge à Boissy et gère sa fortune en même temps que celle de ses maîtres . Comme " Archer " il appartenait à la compagnie de M. DE GAUMONT et en 1639 les habitants de Boissy en conflit avec lui pour la taxe des subsistances à laquelle on l'avait cotisé malgré son office donnent charge à leur procureur " de soultenir qu'il y a plus de vingt ans , qu'il n'a fail aulcung services à sa majesté " et " qu'il s'est d'ailleurs démis de sa charge pour Louis de Soixons qui à épousé sa petite-fille " . " Sa taxation à 200 L. est une somme modique et non excessive veu le bien qu'il possède qui se monte beaucoup plus que les biens que possèdent 50 des plus gros habitants de Boissy , qui payent Taille te mesme traficques soit en labour et charriages avec chevaulx et harnois pour plusoieurs particuliers comme il est vérifié si besoing est " .  
Témoignage intéressant sur les activités réelles de ce Commensal .

Il prête de l'argent , constitue des rentes , achète des terres et possède dès 1610 la " Ferme des guerinière de Maucamps " , 80 Arpents de labours . Elle en comptera 100 en 1640 quand elle sera louée aux Angouillan de Balizy . En terres de Boissy dans la même période Jean LAMBERT possède autour du petit fief de la Mothe un beau domaine . 70 Arpents vers 1618 , 90 en 1634 , 167 en 1641 et à la succession de Jean , 207 en 1649 . Il marie sa fille GUOLLEMETTE à François CHADRON , qui est Lieutenant de Justice à Bruyère-le-Châtel dès 1620 . Ses fils Regnault et Antoine né en 1594 et mort en 1650 fut avocat au parlement de Paris . Marié en 1625 à Simone GOUSSARD de la bonne bourgeoisie d'Etampes devait lui avoir apporté des fermes en Beauce : En 1642 deux laboureurs reconnaissent avoir des dettes de 34 muids et 8 Setiers de froment , 28 Muids de méteil . En Octobre 1626 , leur fils Regnault est baptisé à Boissy où ils se sont réfugiés " à cause de maladie , contagieuse dont ladite ville est asfligée " . Une fille Marie est à son tour baptisée à Boissy en 1630 . Elle épousera à Boissy en 1662 Emery DAVID Sieur de la BUTTE , Lieutenant d'Artillerie de France . L'autre fils de Jean Lambert de Rochemont , est Regnault né en 1593, Avocat au Parlement qui devient vers 1630 " Maître des requêtes ordinaires de la Reine-Mère " . Il se fait nommer Sieur de La Mothe et devient directeur de ce domaine familial. Il fut porté sur les fonts par des parrains exemplaires et de marque: Son oncle Regnault Lambert et sa femme Marie Bourdon , Simon Goussard contrôleur des gabelles , et Marie Chardon épouse de M. le receveur de Sainte-Même . Robert " Sieur de la Mothe Rochemont " est Enseigne d'une compagnie de la garde bourgeoise de Paris, vers 1649 . Son fils Antoine " Sieur de Graville " reste en possession du domaine d'Avrainville . Une fille Madeleine épouse à Boissy en 1633 Claude de TRITREUILLE Conseiller du Roy .

#### LES NOTABLES DU VILLAGE :

La distinction du groupe serré des Marchands-Laboureurs et ce que nous nommons les Notables est formelle pour les Lieutenants de Baillage ou les Prévôts , Tabellions , voire Curé dont nous savons qu'ils se recrutaient parmi ces gens . Mais ils ne sont pas seuls à exercer dans le village des fonctions influentes les différenciant du reste de la communauté : Il y eut de nombreux conflits . Parfois ils éclataient entre le curé et son vicaire , comme à Boissy où le curé avait baillé le revenu et le service de l'Annexe d'Egly à Jean MOTHIER Prêtre aux églises de Châtres . En 1600 le vicaire procède à un Sous-Bail au profit de Jean OLIVIER sans se référer au Curé . Malgré la protestation il en sera ainsi un An .

Il arrive dans cette classe que les mariages aient un parfum de mésalliance comme en 1599 : Demoiselle Anne de Bizemont n'apporte aucune dot à son futur: Charles de Villiers , alors qu'il apporte 100 L. au ménage . Elle possède pourtant une assez belle situation .

Par ce contrat de Août 1599 , Anne était la fille de Feu François et Françoise de RU, sans doute parent du voleur de reliques de Morigny en 1557, JOACHIM de RU .

LA SOCIÉTÉ RURALE : LES SOLIDARITÉS . . . LA FAMILLE :

Les différentes vues que nous avons déjà étudiées sur cette société rurale nous ont aussi évoqué certaines Solidarités de famille ou de village, économiques ou spirituelles qui unissaient au-delà des limites des groupes sociaux les membres de cet ensemble très complexe . Chacun participait ainsi à différentes situations , se trouvait soumis à des pressions de la part des " milieux " auxquels il s'intégrait et s'adaptait avec plus ou moins de souplesse . Là , la famille va jouer un rôle d'une très grande importance .

La famille se crée par le Mariage, à la fois acte d'état civil et sacrement religieux . Le choix du ou de la conjoint(e) n'était pas souvent laissé aux jeunes. Même le poids de la Tutelle légale qui s'exerçait jusqu'à 25 ans pour les garçons et 20 ans pour les filles limitait encore plus leur liberté . Mais parfois l'irréparable était évité : A Boissy en Juin 1627 Antoine PILLAS Fermier-Receveur de MORET assistait à la signature du contrat devant unir son fils Maître Claude Pillas , il est praticien à Boissy , avec Marguerite DUGUE fille d'un sergent de Baillage. Le jeune homme âgé de 23 ans, l'alliance est équilibrée : La future apportait 300 L. et son trousseau , le père accordait 300 L. à son fils. L'oncle, Jean LAMBERT , assiste au contrat de même que Jacques Bourdon, Receveur du village et ami de la famille . Mais le mariage ne suivit point : Devant notaire en Mai 1628 CLAUDE déclare : " Avoir agi sous la contrainte , plus par obéissance que par menace " . Mais on affirma publiquement que l'unique cause de cette rupture était le peu d'affection que se portaient les futurs époux. Une indemnité de 60 L. eut raison des protestations du Sergent de Ville et de sa fille . Les mois suivants on revit le clan au grand complet devant le Tabellion de Breux, le même qu'à Boissy pour le mariage de Claude et Catherine LE BRETON, fille du défunt Notaire Royal de Saint-Sulpice-de-Favières . Elle apporte 600 L. de dot et ses bijoux et un trousseau de 200 L. Claude n'a qu'une somme de 300 L. à donner . Et , dès Janvier 1629 , Claude reprend l'office de son Beau-Père : Intérêt mais aussi Amour ont pu éviter un nouveau drame . . .

Le mariage pouvait aussi être la conséquence d'une " Faute " : Le 14 Avril 1625 Louis GODILLON, marchand à Boissy consentait à l'élargissement de Jean MUSNIER son serviteur, prisonnier en la geole du village . Le même jour on signait le contrat unissant cet homme avec Geneviève GODILLON " de présent enceinte , au fait dudit Musnier " . Elle apporte son trousseau et 60 L. Il dut être adopté et on le voit témoin du mariage de sa belle-Soeur en 1628 .

Ainsi , avec quelques bons parents, n'y eut-il à Boissy qu'une seule naissance illégitime de 1599 à 1670 . Mais l'on pouvait aller se cacher sur Paris : Parfois il arrive que la date du mariage et celle d'une naissance ou d'un baptême laissent plutôt rêveur . . . La seule erreur à Boissy date du 2 Décembre 1644 où il s'agit d'une servante séduite par son maître, Hôtelier à Châtre.

Le rôle des parrains et marraines ne semble pas important , surtout quand ils sont pris hors de la Famille.

Par contre les remariages sont fréquents et quasi-Coutumiers : Deux exemples sont bien connus à Boissy :

En Avril 1598 Pierre GUILLEMINOT marchand-boucher à Châtre, se remarie avec Etienne AUDRY . Du premier lit il avait une fille déjà mariée à Denis POULLIER qui assiste à la signature du contrat. Cette seconde épouse est deux fois veuve d'avec Charles HALLIER Laboureur à Mauchamps dont elle avait deux fils encore mineurs , et de Jean DUBOIS lui aussi Laboureur à Mauchamps . Et, un an après s'être remarié, veuf, Pierre Guillemint se remarie une troisième fois avec Marie MESNARD veuve de Jean LECOMTE arpenteur-Juré à Boissy dont elle était la seconde épouse .

La fréquence de ces remariages complexes explique l'importance dans les Archives des Actes concernant la Tutelle des enfants. Celle-ci appartenait au conjoint survivant qui recevait à la fois la responsabilité de leur éducation et la jouissance de leurs biens . Elle ne concernait bien sûr que les enfants mineurs.

#### LA COMMUNAUTE VILLAGEOISE :

Au-delà de la FAMILLE , milieu naturel, l'individu se trouvait intégré en Communauté , collectivité sociale plus large et plus complexe : LE VILLAGE . L'on y appartenait avant tout par la domiciliation , que l'on soit " né Natif " ou simplement de passage .

A Boissy-Sous-Saint-Yon, qui comptait 120 FEUX de 1620 à 1640 , le nombre des présents pour les 41 procès-verbaux varie de 5 à 64 et le nombre des signatures relevées varie de 5 à 37 . Il y a en général 16 à 29 signatures sur les 29 fois notées . Cela concerne les assemblées de manants . La liste des marguilliers procureurs, collecteurs, dressée au hasard des tabellionages est significative : En 1603 Jacques BOURDON gendre du riche receveur de Boissy est marguillier avec l'un des vigneron du village : Joachim MANDONNET . En 1607 deux vigneron, en 1608 l'on voit un marchand et un laboureur, en 1613 deux vigneron et en 1617 un laboureur et un praticien vont exercer cette charge dans notre village .

Le rôle essentiel de l'assemblée explique qu'elle est été très souvent convoquée . Tout ne donnait pas lieu à la rédaction d'un procès-verbal . Mais c'est la principale trace de la vie communautaire : De 1500 à 1642 on a retrouvé à Boissy 41 actes seulement. Parfois le rédacteur ne mentionnait pas tout le monde. Ainsi en Février 1628 30 signatures figurent sur un acte d'assemblée du village qui ne mentionne que 26 présents . Un autre acte relatif à la Taille, et de 1642, est souscrit par 19 personnes alors que le greffier n'énumère que 7 présents.

Les délibérations visant à exempter tel ou tel petit Commensal ou cet instituteur sont prises par 64, 40, 27, ou 26 personnes, mais un assez gros emprunt de 900 L. n'est approuvé que par 26 habitants dont 20 signent .

Les actes de la vie les plus importants pour la Communauté n'étant décidés que par une minorité, il est normal de se pencher sur la composition de telles assemblées: A Boissy, les femmes sont à peu près absentes même quand il y a " qualité pour siéger ". Dans les 41 actes d'assemblées que nous possédons il n'y a qu' en Mars et Avril 1601 qu'il est fait mention d'une présence féminine . Et , si le nombre des présents est changeant on y voit un petit noyau assidu. De Janvier 1610 à Décembre 1612 on tint à Boissy 7 assemblées . Les signatures sont à chaque fois une trentaine mais on constate que 4 personnes signent 6 fois sur 7 et que 4 autres le font 5 fois sur 7 . Parmi ces signataires endurcis on trouve 3 laboureurs de petites fermes cinq marchands et deux artisans . Ni vigneron ni manouvriers qui par leur " estat " se placent nettement au-dessus de la masse rurale . On peut en déduire en exagérant que ce groupe des Notables monopolise les assemblées et pèsent sur les décisions . En effet il y avait à Boissy, quelques riches fermiers qui ne participaient point aux assemblées. Et, en matière de Taille, le peuple savait fort bien se défendre contre les coqs de Village .

C'est pour le service de tous , ou du moins celui des propriétaires et exploitants que l'assemblée élisait au début de l'été, un ou plusieurs GARDE-MESSIERS, des gardes-vignes chargés de surveiller les récoltes . Les communautés qui possédaient des usages, comme Boissy , avaient un garde des vaches qui menait le troupeau collectif. On veillait aussi à conserver les biens et les droits parfois contre les marguilliers eux-mêmes .

A côté de cet aspect fort limité dans les villages du Hurepoix la communauté avait dans le cadre de son administration un certain nombre d'édifices publics : A Boissy, le lavoir-fontaine de Saint-Lubin fut réparé en 1612 où un emprunt de 36 L. est voté. Le lavoir au Vin propriété privée du fief de la MOTHE , n'entrait pas dans cette considération. Le soin des voiries était également partagé entre seigneur et village. A Boissy en 1607 on utilise un don de 30 L. en " paver le devant de l'esglise, avec ce dot de Denis POCQUET " .

La communauté prend un intérêt dans la gestion de l'école . Mais le bâtiment ne suffisait point il fallait en plus un nombreux personnel .Il semble qu'à Boissy le " Maître d'Escolle " ait une réelle compétence: Luis GUISELAIN qui enseignait de 1595 à 1598 fut sollicité par la population du village " afin qu'il soit plus enclin à bien et diligement, instruire la jeunesse , tant es lettres , qu'au service de Dieu et aux bonnes moeurs " . Elle lui alloue 4 écus des deniers de la Fabrique et 4 autres pour " mener et conduire l'Horloge " . Maître " es Art " il recevait des pensionnaires pour " leurs apprendre à lire escrire et chanter " . On retrouve cet homme principal du Collège d'Etampes cependant que François PUGNAULT a pris sa place audit Boissy , avant d'être principal au collège de Roy , en Picardie . Ses anciens élèves conservent un bon souvenir de lui pour que la communauté lui envoie des mandataires : " Le prier au nom desdits habitants , retourner et faire sa demeure audit Boissy , pour y enseigner et monstrer aux enfants dudit lieu, ainsi qu'il faisoit " . Les conditions sont fort avantageuses : 36 L. de gage , la jouissance de la moitié des biens de la Fabrique ( 8 Arpents ) que les habitants laboureraient sèmeraient et fumeraient à leurs dépens , plus un logement . Le contrat prévu pour six ans disoit " qu'il enseignerait pour rien à pauvres enfants , mendiants et orfelins , indigent dudit lieu et paroisse " . Cet acte implique une rétribution de la part des autres . Mais il ne donna point suite à cette offre . A partir de 1629 Michel BEZARD exerce ces fonctions et reçoit, pensionnaires alentours et même Paris pour apprendre à lire escrire jeter carquoiler et l'ariquemectique " . En 1633 , les habitants lui accordent l'exemption de Taille , renouvelée en 1639 . En 1642 il deviendra " Maître des escolles et précepteur des enfants de la ville de Corbeille " . Claude VALLET le remplace alors.

Dans ce gros village , car il l'était pour l'époque , l'enseignement y est régulier pendant de longues années , et semble-t-il , de Qualité .

Service des hommes mais aussi service de Dieu .L'extrême imbrication du Temporel et du Spirituel a été soulignée.L'assemblée des habitants va s'occuper de tout ce qui touche à la vie pratique et palpable , mais aussi sur le pasteur lors de la visite d'un archidiacre . Cette confusion allait donner des ennuis matériels : La communauté se chargerait des édifices publics mais aussi des édifices religieux . Les marguilliers de Boissy vont ainsi signer un contrat pour la recouverture de l'église en 1597 . En 1599, 10 écus pour le carrelage . En 1603 les travaux du clocher coûtent 30 L. plus 18 L. deux ans plus tard . A la suite d'une violente grêle, il faut en 1608 refaire des vitraux : 24 L. Et, enfin , 1622 l'on signe un marché de 30 L. pour des travaux de maçonnerie .

Mais la communauté intervenait aussi dans le déroulement même des offices : En 1636 à Boissy lors de la prise de possession de la cure , les habitants firent remarquer que " l'ancien curé avoit obmis et négligé " les coutumes de la paroisse . Trois sonneries pour les messes des jours ouvrables , et de Saint-Dimanche , pour les fêtes de " Saintz Commandez " ( Certainement les messes d'obligation fort nombreuses en ce début du XVII<sup>e</sup> S. ), le chant du LIBERA dit après la messe du Saint-Sacrement tous les jeudis et l'on requiert le nouveau desservant de bien " vouloir restablyr, continuez entretenir lesdictes bonnes coutumes L'on voit ici que les innovations des curés étaient fort mal vues compte tenu de l'importance des usages .

Le Souverain depuis le début du siècle préférait on le sait augmenter les impôts plutôt que leur demander servir dans ses armées. Pourtant il lui arrivait de demander des pionniers aux collectivités rurales . Il en fut ainsi en 1610 lorsque HENRY IV préparait l'expédition d'Allemagne . Un tixier en Toile travaillant depuis peu à Boissy se présente comme volontaire pour ces services . Quelque temps après les habitants disent leur accord pour lui allouer une " Solde de 60 Livres " . En février 1617 dans l'atmosphère des guerres civiles on invite les marguilliers à choisir un " Homme fort et libre pour servir de Pyonnié au service du Roy , pour 45 L. qui seront perçus avec la Taille " . En Avril 1622 les buxxéens s'assemblent pour choisir un homme dont l'entretien sera à leur charge : Le Roy se bat en Lanquedoc . Mais l'Année de CORBIE une levée extraordinaire eut lieu devant le danger immédiat ; et en Août toutes les communautés villageoises s'assemblent. La trace de ces levées se retrouve encore dans les années difficiles de la guerre de trente ans . En 1639 les habitants de Boissy consentent à " se réspartyr sur eux , aus sou la livre " les frais d'entretien de deux soldats servant les armées du roy pour la paroisse .

Il y avait des tournées des représentants du Roy : L'on préparait soigneusement la venue des officiers royaux . Les buxxéens désignent deux habitants en Janvier 1634 pour " vasquer à la visite de messieurs les esleuz " Ils autorisent les marguilliers à contracter pour ce faire , un emprunt de 40 L. Dans Décembre 1611 , Jacques BOURDON avait à cet effet avance 16 L. pour obtenir un rabais sur les Tailles de l'année .

Tantôt on désavouait l'assiette établie par les asseurs ou on la confirmait contre le mécontentement de certains . En 1604 à Boissy on désavoué les collecteurs pour avoir " mis é cottizé és rooles desdites tailles , ledit be-daub avoir esté par sentences des messeigneurs, rayé et mis hors des rooles " .

Celui qui avait le recours d'une action contre les asseurs auprès des élus en surtaux se sentait lésé .

Deux problèmes retenaient l'attention de la Communauté :

Le cas des FRAUDEURS et celui des EXEMPTS . Contre le premier les assemblées se prononçaient nettement : A Boissy en 1603 , le syndic reçoit mandat de comparaître en Justice et d'y défendre la mise au rôle pour 36 L. de la veuve COCQUEAU " qui est coutumière de changer de demeure pour éviter le paiement des Tailles" Ensuite Antoine PILLAS qui réside à Boissy et non à Saint-Yon, doit être porté au rôle en 1632 . Receveur de la Seigneurie de MORET il ne se sentait plus à l'aise dans cette petite paroisse . Si Jacques , Robert et François AUMONT ont bien quitté le lieu , en 1641 ils n'en doivent pas moins cotiser encore durant trois ans .

Plus délicat était le problème de la taxation des gros fermiers assurés de l'appui de leur propriétaire qui pouvait en cas de sous-imposition exiger un fermage plus fort . On sait qu'un des subterfuges utilisés était de " Prétendre faire valoir par ses mains " en ne plaçant qu'un " Concierge " dans l'exploitation au lieu d'un fermier . Ainsi fit demoiselle Marguerite AMY veuve à Philippe DE MAILLOC qui " a un facteur et conserger " en 1633 dans son vaste domaine de Villouvette sur Egly. Mais le Tabellion n'est pas dupe et qualifie cet employé comme " Laboureur " quelques semaines plus tard .

Regardons en la formidable source qu'est le Minutier du Tabellionage de Boissy-Sous-Saint-Yon : Deux familles à l'issue des guerres civiles s'étaient glissées dans les Exempts . Denis POCQUET et Jean LAMBERT qui par une assemblée furent mis en accusation . Pour POCQUET en 1601 , il y eut deux réunions . En Mars le peuple accepte de diminuer de 10 écus la Taille de 31 écus 14 Sols et en Avril il consent la définitive exemption . Mais le vieux receveur désirant " Vivre en paix avec lesdits habitants , dudit lieu , alloue-je 10 Ecus l'an pour la fabrique " . Pour éviter que les habitants répartissent sur eux la somme due pour l'année en cours , il leur versa les 52 Ecus dus , valant pour cinq années de sa retribution volontaire . Mais en Novembre 1610 peut-être à la suite d'une " Nouvelle menace " sur ces privilèges il porte à 60 L. son don gratuit .

Le privilège de Jean LAMBERT ne semble point avoir donné lieu aux mêmes ennuis du moins jusqu'aux années difficiles . En 1639 on l'inscrit sur le rôle supplémentaire des subsistances . Il protesta et assigna la communauté . Celle-ci donna mandat à son procureur de soutenir cette taxation qui " estoit une modique somme vu les encoarts qu'il avoit commis" .

Les charges trop fortes font l'objet d'une délibération particulière . La méthode la plus simple consistait simplement à " lever la somme , au sou la Livre " , au prorata de la Taille royale ; c'est ainsi que font les communautés comme Boissy durant les années troubles de la Régence , pour entretenir un garde " chargé d'aller au-devant des gens de guerre pour les supplier de ne loger

## AUDIT VILLAGE " .

Ces palliatifs prennent de plus en plus d'importance au fur et à mesure que l'on avance vers les années difficiles et troubles . Et , à partir de 1630 la crise est permanente les charges incombant aux villages sont de plus en plus insupportables pour eux . Cette impuissance n'est que le reflet de la médiocrité générale d'un monde rural en pleine perdition .

## LA RELIGION ET LE ROYAUME DE FRANCE :

Il convient de placer l'importance dans les " Solidarités fondamentales " de la religion dans les communautés villageoises du XVII<sup>e</sup> Siècle. Les conséquences de la politique de la monarchie étaient très ressenties parmi ces villages et dans toute l'échelle sociale . Heureusement la tourmente de LA REFORME n'avait pas trop ébranlé le peuple des campagnes d'alentour de Paris et principalement ceux du Hurepoix .

La FOI , nous l'avons vu , joue un très grand rôle dans la vie paysanne . Des pèlerinages avaient souvent lieu : Les habitants du Hurepoix allaient à Orléans et souvent en Gâtinais . Si l'on ne retrouve pas la trace au XVII<sup>e</sup> S des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle , on pouvait se rendre dans les sanctuaires du royaume . En 1604 un vigneron de Boissy charge ses héritiers d'accomplir trois voeux à Notre-Dame-de-Liesse , Saint-Marcou et Sainte-Reine .

Le XVII<sup>e</sup> S. devait apporter à cette dévotion traditionnelle une nouvelle forme ou du moins de nouveaux éléments . En effet un vigneron de Boissy en 1610 a fait une rente pour l'achat de deux pintes d'huile de noix pour la lampe qui brille devant le Saint-Sacrement . Chez le très peu de ruraux possédant des livres , la part du religieux est très importante . Chez un buxxéen on retrouve un Nouveau Testament , une Bible en français et la légende des Saints . En Janvier 1599 les marguilliers de Boissy font refaire les vitraux de l'église et demandent qu'au bas de la grande fenêtre du Choeur l'on place " un escusson de couleurs propres et convenables des armes de France et de Navarre soubz une même couronne entouré d' un collier de l'ordre " .

## VERS LA CRISE / LE MOUVEMENT DEMOGRAPHIQUE :

L'évolution de la population du Hurepoix celle des prix et des revenus des divers groupes sociaux , l'impact des charges grandissantes que cette monarchie fait peser sur le monde , les transformations de la capitale en pleine expansion , la cristallisation des rapports et l'écart grandissant entre riches et pauvres , autant d'éléments qu'il faut introduire pour rendre compte de la réalité et montrer comment la crise se prépare depuis bientôt trente ans' .

LA FRONDE n'éclate point dans une France heureuse et sans problème. Elle ne peut se comprendre que comme la fin, l'aboutissement tragique mais logique de difficultés croissantes du monde rural. Et durant quatre ans ce seront troubles, et pillages : Ce soulèvement contre MAZARIN durant la minorité de LOUIS XIV va en effet durer de 1648 à 1652. Mais nous y reviendrons plus tard.

La longue tourmente des guerres de religion avait atteint une population en pleine expansion presque trop nombreuse. Le relèvement fut rapide comme le montrent les sources qui nous sont parvenues : De la forte natalité, Nuptialité et au soutien d'une abondante immigration des années 1595 à 1615. Les paroisses du Hurepoix contenaient environ 18.000 Feux soit 10,75 Feu/km<sup>2</sup>. Autour de Boissy, jusqu'à MEUDON on dépasse les 11 Feux/km<sup>2</sup> et les villages ont souvent plus de trois cents habitants.

En 1642 à Boissy les habitants protestant contre le montant des Tailles, nous livrent le chiffre de 120 Feux. Mais en 1713 il n'y en aura plus que 45 ... Si la hausse de la population est forte, il y eut certains villages qui en eurent une vraiment exceptionnelle: Boissy comptera jusqu'à 180 Feux ... Faute de connaître exactement le nombre d'habitants du Hurepoix, on estime que sous RICHELIEU nous étions environ 80.000. L'examen des registres paroissiaux doit permettre d'avoir une idée sur la structure générale et évolutive de la démographie dans le Hurepoix : Que l'on considère les villages proches ou éloignés de Paris, les chiffres sont toujours les mêmes et dessinent sur le graphique que l'on pourrait établir de véritables dents de scie. A Boissy : Dès 1589 ou après une très forte pointe de 1593-94 l'année du retour à la paix, la courbe des conceptions stagne et s'élançe en 1601, 15 conceptions ; 1617-18, 25 conceptions ; on se tient presque toujours au-dessus de trente et même 40 en 1615-16. Mais de profonds creux se dessinent en 1620-21, 20 conceptions de même qu'en 1630-31 et 36-37 où il y a eut 22 conceptions. En 19 ans le chiffre de 34 n'est atteint que deux fois. Et la courbe se redresse jusqu'en 1648-49 avec 40 conceptions en 1638-39 et 42-44. Mais à la FRONDE, c'est l'écrasement : 13 conceptions en 1651-52.

Boissy-Sous-Saint-Yon possède un bon nombre de registres. L'inhumation y est transcrite dès 1600 ( Juin 1636 à Décembre 1650 ). Si l'on élimine les nourrissons et les horsains il reste 41 décès en face de 470 baptêmes à cette période. Pour 278 sépultures les deux tiers portent l'âge du défunt, parfois la filiation et la profession. Il y a environ 21 P. 100 de mortalité infantile et 33 P. 100 de mortalité juvénile, plus 40 P. 100 d'adultes sur le total des sépultures. Sur les courbes fragmentaires des inhumations relevons les pointes : A Boissy c'est en 1647-48 et 1641-42 et à un moindre degré 1639-40 que s'étaient les pointes de notre étude.

Les creux dans les conceptions à Boissy se dessinent aux alentours des années 1626 , heureusement suivis de fortes progressions. Mais voici du nouveau:  
LE DRAME DE LA PESTE .

On la signale à Villejuif en 1606 , à Corbeil en 1607 où elle entraîna selon un témoignage tant de morts que peu en réchappèrent dans la ville. En 1625 une nouvelle offensive est signalée sur Brétigny : Elle frappe violemment. L'automne suivant elle écrase Etampes et " Noble homme Antoine LAMBERT et sa femme se resfugient à Boissy " . Arpajon est touché en 1632 . Le bilan est lourd... Pourtant la vie semble l'emporter : Les maximas de natalité sont atteints durant 1635 à 1640 . C'est seulement à ce moment qu'une cassure va se produire : A Boissy , en 1638-39 et 40-41 il y aura 39 et 55 décès . Pas de cause alimentaire . Le prix des grains évolue mais il semble qu'il y ait encore des épidémies . Du reste on en signale une à Boissy en 1642, au printemps .

Du point de vue de la population on peut conclure à une hausse de la masse mais freinée par des séries de Disettes et d'épidémies . La rupture qui suivra les années 1640 prépare les désastres qui viennent ...

#### PRODUCTION / PRIX / REVENU :

La lente croissance de la population et l'expansion rapide de LA VILLE sont une incitation à produire davantage . Deux voies s'ouvrent : Gagner des terres nouvelles à la culture et accroître la productivité des sols . En effet après les guerres de religion, les friches ont repris de l'avance mais tout revient dans l'ordre avec le labour des paysans . Le gonflement hypothétique de la production se trouve renforcé par la structure des loyers, surtout dans les grandes exploitations où l'on continue à être affermé par les grains . Cependant on assiste à une hausse de production avec une stagnation dans les 15 premières années puis une hausse modérée jusque vers 1627 , un large palier et une décroissance jusqu'en 1640 . Le prix du travail est aussi difficile à connaître : Salaire en nature indexé sur la vie donc sur le prix du grain, sensiblement en hausse de 17 à 18 Livres en Hurepoix en 1600 et de 28 à 31 Livres vers 1630-40.

Toutes les courbes des loyers, près ou loin de Paris, montrent une hausse des loyers ruraux jusqu'en 1650 . A Boissy le prix moyen pour les terres et la vigne passe de l'indice 100 en 1600-04 à 130 en 1628-29 et à 148 en 1640-44 . Et celui de l'arpent de vigne se monte de 100 à 200 pour se fixer à 183 pendant les mêmes temps . Celui de l'arpent de pré subit une hausse de 100 à 300 . Mais autour de Boissy les prélèvements des propriétaires n'augmentent que très légèrement . Si la hausse est de 48 P. 100 de 1600 à 1644 la hausse réelle n'atteint qu'à peine 3 P. 100 . Cette observation est confirmée par la stabilité des loyers en natu-

re . Par contre l'évolution pour les vignes et les prés se traduit en taux réel de l'augmentation générale , même à Boissy .

Ainsi la concentration laisse place petit à petit aux petites tenures : Les vignes des coteaux de Boissy-Sous-Saint-Yon, parce qu'elles permettaient de tirer le meilleur profit dans ces sols pauvres , subissent cette parcelisation . Les loyers des corps de fermes subissent une forte augmentation , surtout dans les grandes exploitations . Ainsi à LA MADELEINE DE SAINT-YON , il passe à l'indice 150 ; et ce n'est qu'une petite ferme ... De plus il y a la levée des droits seigneuriaux et des dîmes .

Les charges communales s'alourdissent de plus en plus : A Boissy, l'on semble avoir payé en 1611 , 1.506 Livres de Taille. L'assemblée des habitants, en 1642 proteste contre la somme excessivement demandée mais le Tabellion néglige dans la documentation que nous avons le montant de cette taille : Compte tenu de l'étendue des communaux, 700 arpents, la charge à l'hectare serait de 2,7 Livres. D'ailleurs Avrainville paie 2.400 L. en 1643 pour 2,3 L. / Ha.

Quant aux gros exploitants, ils rencontrent à leur tour des difficultés : La croissance des prélèvements , surtout fiscaux, se fait douloureusement sentir . Ainsi tout le monde rural, des plus petits aux plus gros , s'endette de plus en plus marquant ainsi l'ENLISEMENT CROISSANT DU MONDE RURAL .

#### L'ENDETTEMENT RURAL ET LES PREMIERS SIGNES DE CRISE :

Un instant ralenti celui-ci se poursuit doucement pour reprendre de plus belle autour de 1630-40 . De 1632 à 1638, le tabellion de Boissy rédigea 110 Obligations dont certaines régularisent des situations de plus de vingt ans comme le prix de cette jument garnie datant de 1618 et encore due en 1632 .

Du côté des débiteurs : 42 vigneron, 2 manouvriers, 4 tixiers en toile, 5 meuniers, autant de petites gens et 9 Veuves . Une douzaine d'artisans, une vingtaine de petits laboureurs, une quinzaine de marchands du groupe médian de la communauté . On touche à peine aux marchands-laboureurs et pas du tout aux notables.

Du côté des créanciers on trouve treize citadins bourgeois de Paris ou marchands de Châtre, d'Etampes ou Dourdan , dont une dizaine de fois les Lambert, et les Bourdon, cinq fois le curé du village, neuf fois le sergent de baillage et huit fois le greffier de la seigneurie, sans compter les onze fois d'un praticien de Boissy . D'autres dettes vont aux laboureurs, dix fois aux marchands seize fois et aux artisans dix-sept fois. Les petites gens ne sont représentées que par dix obligations .

En 1618 un vigneron de Boissy renonce à sa part d'hoirie ( 30 perches à vignes ) prise à rente en 1616 contre 20 S. pour impossibilité d'entretien .

Les communautés s'endettent elles aussi : Boissy entre 1616 et 1617 voit lever sur ses habitants les sommes nécessaires à l'entretien des gardes fournis par le seigneur pour défendre le village: 900 Livres. Il semble que le règlement de ces taxes entraîne de grosses difficultés: Les marguilliers de Boissy sont autorisés à aliéner le bien public. Cette situation est depuis 1610 ( où les taxations et les tailles ne font que croître ) engendrent des protestations de plus en plus vives de la part du peuple . Du reste un certain exode va naître de cette situation écrasante .

On se plaint partout de la fuite des capitaux et des habitants qui tentent d'échapper au fisc . En 1641 la communauté de Boissy engage une poursuite contre Jacques-ROBERT installé à SOUCY ( Souzy-la-Briche ) et François AUMONT de Breux : Ils prétendent à l'exemption car leur lieu de paiement est l'élection de Dourdan . Mais on fait valoir qu'ils doivent encore payer à Boissy durant trois ans. S'ils refusent, gare ... Un peu plus tard les burxéens refusent d'élire les collecteurs-asseurs et le procureur-Syndic sous prétexte que " disant qu'il est impossible lever l'adite somme sur l'adite paroisse pour estre l'adite somme excessive qu'il falloit reporter lesdites commissions et demandes d'aultant que l'adite paroisse est beaucoup suschargée à l'égare des paroisses voisines, n'y ayant aucdit Boissy que Six vingt Feux dont il n'y a que quatre laboureurs, fermier de chacun une charrue seulement, trente paulvres femmes vefves et le surplus, paulvres vigneronns manouvriers".

#### LA CRISE DE LA FRONDE

Il convient désormais d'approfondir ce thème déjà évoqué :

- 1648-1652 : On nomme cette véritable guerre civile par analogie au jeu d'enfants qui se lancent des pierres avec des frondes . Le parlement était soutenu par le peuple, par certains grands seigneurs qui s'engagèrent en cette révolte par goût d'aventures, enfin par un jeune ecclésiastique : Paul de GONDI, futur cardinal de RETZ .
- 1648-1649 : La FRONDE PARLEMENTAIRE. Elle dura trois mois . Mais alors le Prince de CONDE devint menaçant: Très infatué de lui-même il convoitait la place de MAZARIN . Anne d'Autriche le fit arrêter. Immédiatement les amis de Condé soulevèrent plusieurs provinces et s'allièrent aux Espagnols. Ce fut la FRONDE DES PRINCES. Bientôt, en 1651, le Parlement s'allie aux Condé: Ce fut L'UNION DES DEUX FRONDES .
- 1650-1652 : La France va durant deux ans être plongée dans une Anarchie . Les coalisés se jalouaient et se méprisaient en même temps . Beaucoup

de bons français s'indignaient de voir la Noblesse faire appel à l'étranger . L'épisode le plus célèbre est l'attitude de Mme de MONTPENSIER qui est cousine de Louis XIV mais fait tirer le canon sur les Corps royaux vainqueurs devant les Condés sous les murs de Paris et permet à ces derniers de se réfugier dans la Capitale . Mais les parisiens sont vite exécutés par les brutalités sans mesure ( viols et pillages ... ) et les chassent avec Condé. Ils se réfugient aux Pays-Bas chez les Espagnols avec qui la France est en guerre . Le Parlement supplia le Roy de rentrer en Paris: Louis XIV puis Mazarin y furent reçus en triomphe .

1652-1653 :           Après ces drames tout paraît rentrer dans l'ordre . . .

Pendant cette période le Hurepoix ne fut pas épargné . En 1649 CHATRE ( Arpajon ) est pillé par les troupes des frondeurs deux fois et en 1652 les bourgeois d'Etampes se réfugient à Boissy-Sous-Saint-Yon, après le siège de la ville par les frondeurs . Ces bourgeois sont accompagnés par TURENNE . La Fronde a entraîné de graves disettes dans notre région. En 1652 Etampes est un véritable " Charnier de disettes et espidémies " et de très nombreux fuyards se réfugient en Boissy et ses environs .

La FRONDE avait donc échoué. Elle eut des conséquences d'une très grande importance: Pillages, disettes, épidémies, meurtres, viols, entraînant une mortalité exceptionnelle dont les suites se feront sentir près de trente ans , au simple fait que la royauté avait été ( plutôt s'était ) humiliée par sa fuite à Saint-Germain en 1649 .

Bien que majeur Louis XIV laissa toutes ses initiatives à Mazarin qui profita de cette occasion pour instaurer une véritable dictature , tout en augmentant les impôts pour écraser le peuple entier et s'enrichir , puis marier, ses cinq dernières nièces aux plus grands héritiers du royaume . Il resta le " Maître " incontesté mais pourtant contestable du royaume durant toute sa vie jusqu'en 1661 où il mourut .

La Fronde en ILE-de-FRANCE et plus spécialement en HUREPOIX se caractérise par trois termes : MISERE - GUERRE - FAMINE .

Nous en distinguons trois périodes :

- 1642-1652 :           Les Premières Epreuves           .
- 1652           :           L'Année Terrible           .
- 1653-1662 :           LA Convalescence et la Rechute .

Il convient désormais d'étudier les conséquences de ces troubles sur la vie buxéenne et en Hurepoix .

## LES CONSEQUENCES DE LA CRISE : LA RECHUTE .

Elles sont multiples et ont eu un retentissement sérieux dans les années qui ont suivi . Des conséquences démographiques de l'ampleur de l'expropriation rurale, le renforcement de l'exploitation par la concentration, le renforcement de la propriété Horsaine ( celle des habitants non permanents ) en quelque sorte les ancêtres de nos " résidences secondaires " , de la paupérisation de la masse rurale , jusqu'aux grandes difficultés des laboureurs ; voici donc le tableau du Hurepoix paysan ( et de la France en général ) au milieu du XVII<sup>e</sup> S . Sans compter la baisse constante des revenus paysans , la permanence des cadres et les nombreux contrastes et blocage sociaux et culturels et économiques .

Nous l'avons vu, la crise est avant tout marquée par la Mort . A Boissy on enterre 55 personnes en 1641-42 sans doute après une épidémie. 35 personnes en 1643-44, et 42 en 1647-48 . Il s'agit d'un village de 120 Feux ...

Un peu partout l'avant-Fronde est ainsi troublée : Alors s'ouvre la période quinquennale des grandes catastrophes ...

A Boissy-Sous-Saint-Yon, la crise nous échappe en partie. Mais il est significatif que pour 120 Feux on arrive à 117 décès dont 66 pour la seule période du 1<sup>o</sup> Juillet au 22 Août 1652 ... Sans compter ceux des réfugiés de LARDY ou de BONNES ( Chamarande ) : De pauvres mendiants errants jetés sur les routes et sans cesse reculant sous le mouvement des armées assiégeant Etampes . Le curé enterre 4 personnes dont un petit enfant de Lardy le 17 Juillet ; 3 le 25 ; 2 le 26 ; 3 le 27 et le 29 ; 1 le 30 et 2 le 31 . Et la sinistre litanie continue ... Parfois le curé renonce même...

La mortalité continue de croître en 1651 lors de la Soudure . Après un creux de la courbe des décès durant trois années , de nouvelles alertes graves vont se produire à Boissy en 1659-1660 . En trois ans l'on voit disparaître 110 habitants de Boissy-Sous-Saint-Yon .

Une seconde offensive mortelle arrive en 1663-64 à la fin de la longue et périlleuse crise . A Boissy cette deuxième percée est la plus forte : 24 morts entre Février et Avril 1663 contre 19 de Janvier à Novembre 1662 . On y trouve 4 bébés , 7 enfants de 3 à 8 ans , 6 adultes dans la force de l'âge , et 6 personnes de plus de 50 ans ... On peut parler d'une épidémie de fin d'hiver dans cette population sous-alimentée ? ( Elle n'est pas la seule ) ...

Rappelons qu'à la première offensive l'on vit une poussée très nette dès l'automne 1650 avec de nombreux décès de nouveau-nés et jeunes enfants, ce qui permettait ainsi de croire en l'hypothèse de la Maladie . Ceci précéda l'année terrible 1652 . Pourtant de 1630 à 1640 le nombre des naissances était bien monté , ce qui permit d'effacer les pestes et famines des années 1625-28 et 1630-32 .

Une dernière bonne année à Boissy-Sous-Saint-Yon : 1644 - 1645 .

Vers 1630 au terme d'une légère remontée de la production permise par un travail assidu et régulier, l'initiative des gros exploitants, valorisée surtout par l'évolution générale des prix , haussa le produit général de l'agriculture . Mais la crise va tout modifier et engendrer l'effet inverse . Celui-ci par l'accroissement de l'endettement va amener la PAUPERISATION DU MONDE PAYSAN .

Cet état de fait est accentué par l'écrasement dû aux charges de plus en plus lourdes qui incombent tant aux particuliers qu'aux communautés . Cette évolution qui durait depuis longtemps cependant vit une nouvelle expansion avec les difficultés croissantes du moteur du monde paysan , les Laboureurs ... Il faudra que se manifeste après 1670 les effets du renversement de la conjoncture , pour voir à leur tour les très gros exploitants se trouver en très fâcheuse posture .

Le Hurepoix du milieu du XVII<sup>e</sup> Siècle se présente ainsi :

- Les biens des puissants receveurs de Seigneuries comme ceux des plus humbles sont vite vendus et/ou saisis .
- Les seigneurs et propriétaires durent se persuader devant leur domaine vide de l'impossibilité où ils étaient de se passer des intermédiaires .
- Les marchands-Laboureurs ne pouvaient s'imaginer mieux que dans ce système .

Mais ce temps était loin et de nouvelles générations retrouvèrent pour un siècle les profits ( presque les joies ) de la participation au système établi .

#### CONCLUSION DE LA PERIODE 1550 - 1670 :

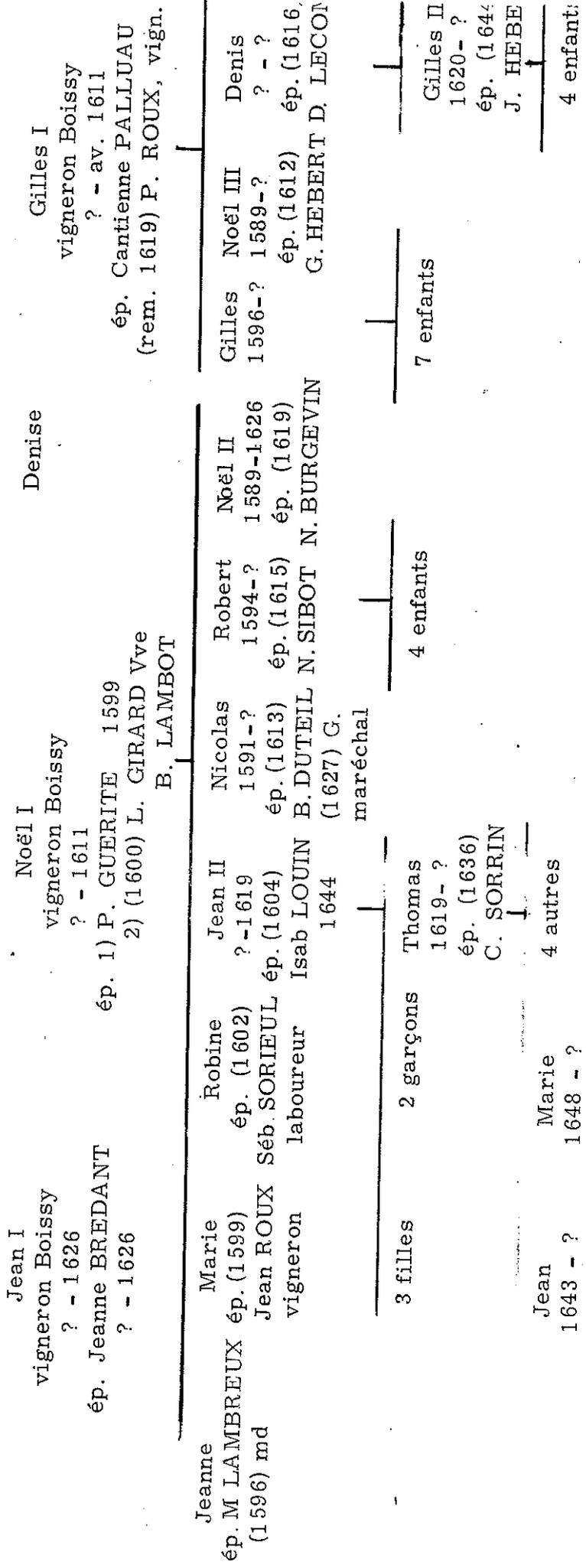
- L'évolution sociale/économique peut se résumer en quelques traits en comparant les années 1670 au début du XVII<sup>e</sup> Siècle :

- Appauvrissement du plus grand nombre .
- Renforcement de la grande exploitation .
- Concentration de la Propriété et dynamisme des " Marchands-Laboureurs " .
- Maintien du caractère seigneurial et des aspects traditionnels de la Vie .

Cette résignation du plus grand nombre ( par ignorance ou sentiment d'un monde meilleur ou impuissance ) ajoutée à la complicité de la classe supérieure du monde rural permet à ceux qui possèdent le Terre sans y travailler de garder le pouvoir ... Mais pour combien de temps ? ...

D'APRES L'OEUVRE DE MONSIEUR JEAN JACQUART - A.COLIN 74 -

LES DANGENTE



J. JAQUARDI



Madame d'Anjou, Dame de Boissy,  
fit don de terres au peuple du Village -



Saint - Thomas BECKET, Archevêque de  
Cantorbéry, au 12<sup>e</sup> S.

L'église de Boisgny est dédiée, au 16<sup>e</sup> S.  
Saint - Thomas vint pour la première fois en notre village.



Le MARTYR de Saint Thomas BECKET -  
plaque en marbre - classée M. H. du 16<sup>e</sup> s.  
Saint - Thomas, agenouillé, tandis que  
derrière lui, quatre seigneurs Anglais font  
le massacre.

Eglise de Boisny



J- PENNETY .

Il restaura les vitraux  
de l'église, à plusieurs reprises. Sa famille, le  
faisait de père en fils, depuis le 16<sup>e</sup> s.

portrait en Mairie 18<sup>e</sup> s.



"... de porche de l' Eglise et typiquement  
Gothique - Il est surmonté d'une verrière de  
Gothique Flamboyant."

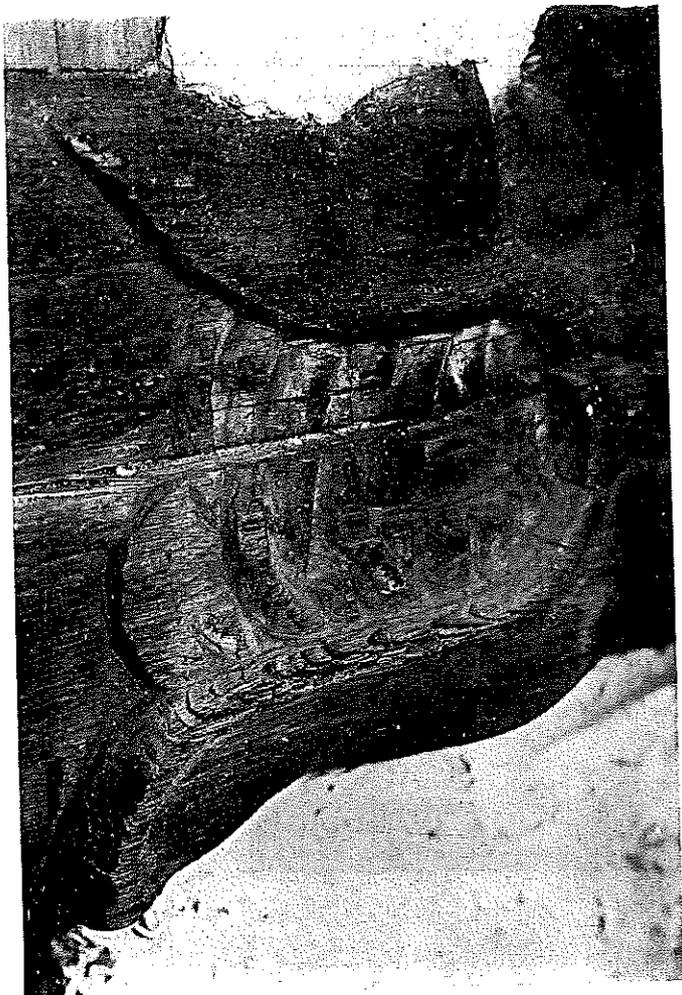
16° et 17° S.



← inscriptions sur un mur du village. 17<sup>e</sup> S.

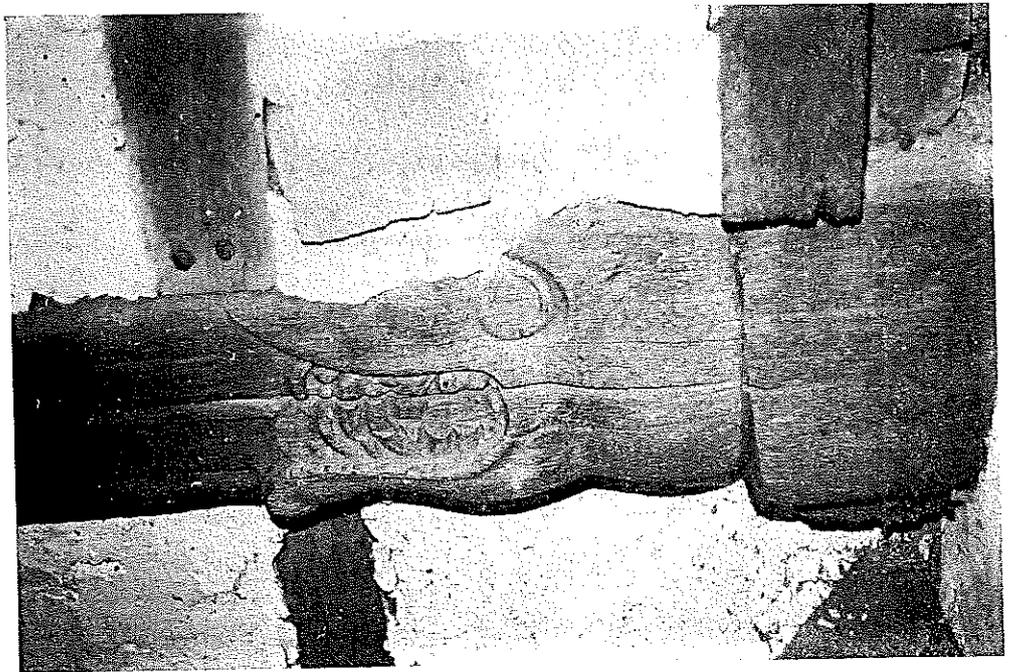
La place de l'Eglise  
Vers 1900 →





Poutre sculptée à  
Tête de Dragon.  
Datation probable : 15<sup>e</sup>s.

l'Église de Saint-  
Arnoult-en-Yvelines, en  
possession, mais il en manque !





Mosaïque Gallo-Romaine du 2<sup>e</sup>s -  
Souzy-la-Briche -

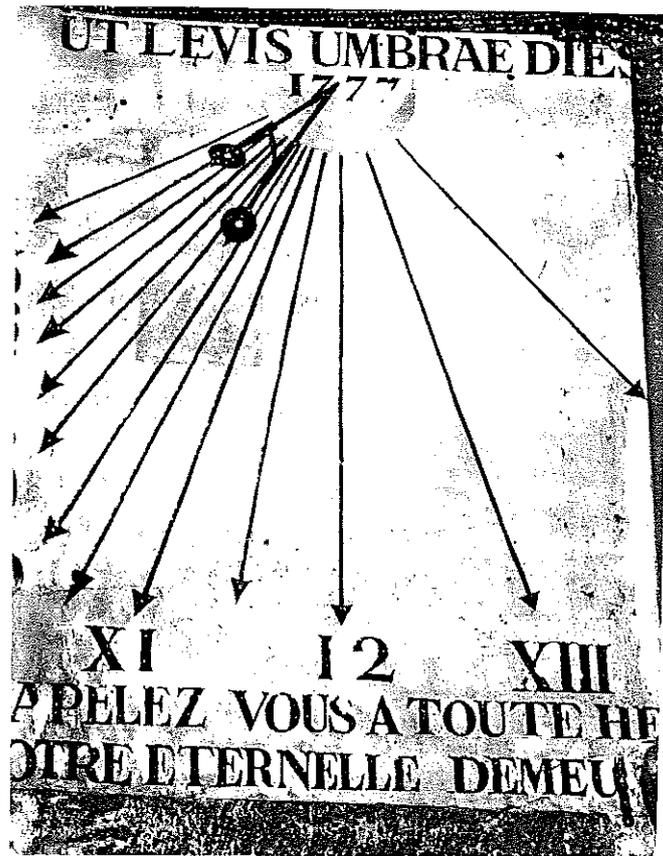
Les Nombreux sites Archéologiques de notre  
région, ont permis de faire revivre de fort beaux  
aspects de notre passé -



"L'Homme ECEO" -

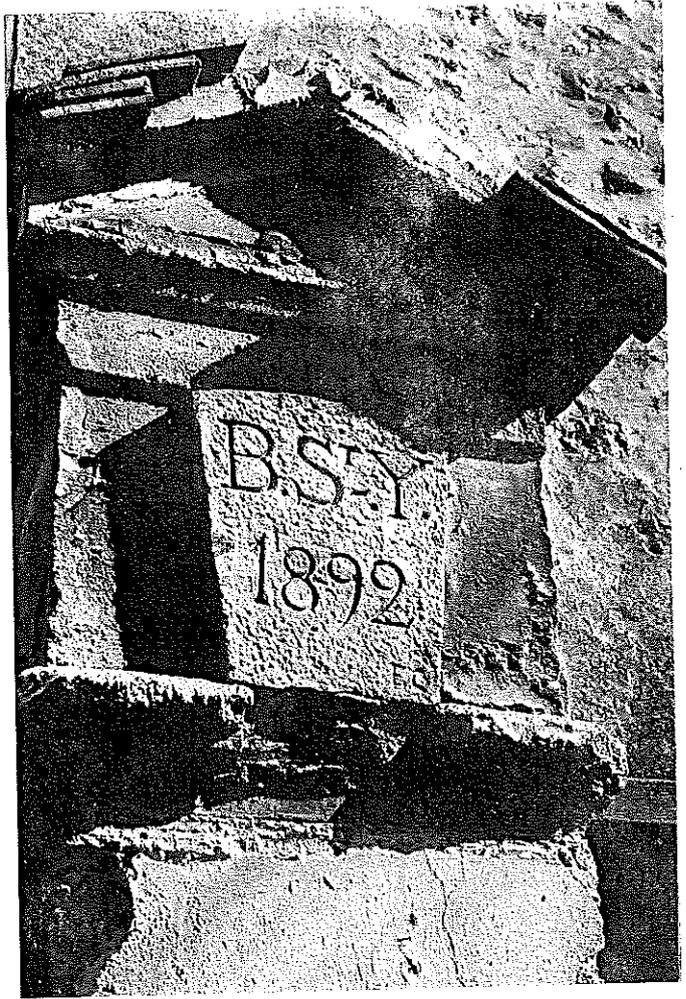
rue de Châtres

Datation inconnue - Statuette en Bois d'une  
magnifique exécution - Aucun renseignement ne nous  
est parvenu sur cet ouvrage, qui semble être  
sculpté à même la masse ! ---



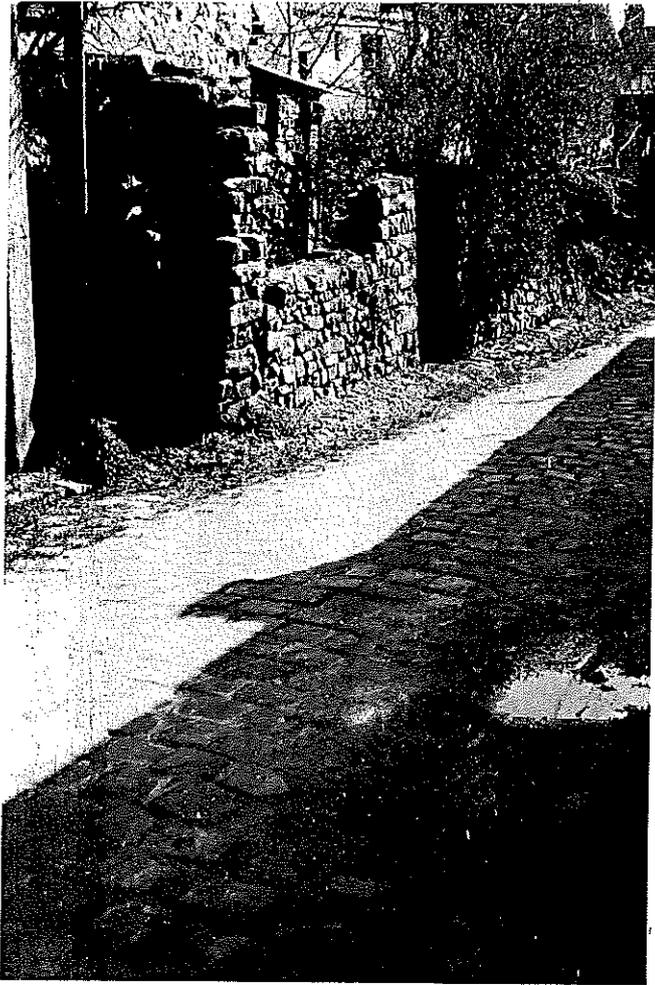
Cadran solaire, Rue du Puit-Jés, face  
l'Église. Façade du presbytère -  
marque les heures avant midi. Il pourrait  
servir à rassembler les fidèles, pour les cérémonies  
religieuses quotidiennes -

inscriptions sur  
un mur du village →



le Lavoir du  
bas de Torfou - 1910 ↘

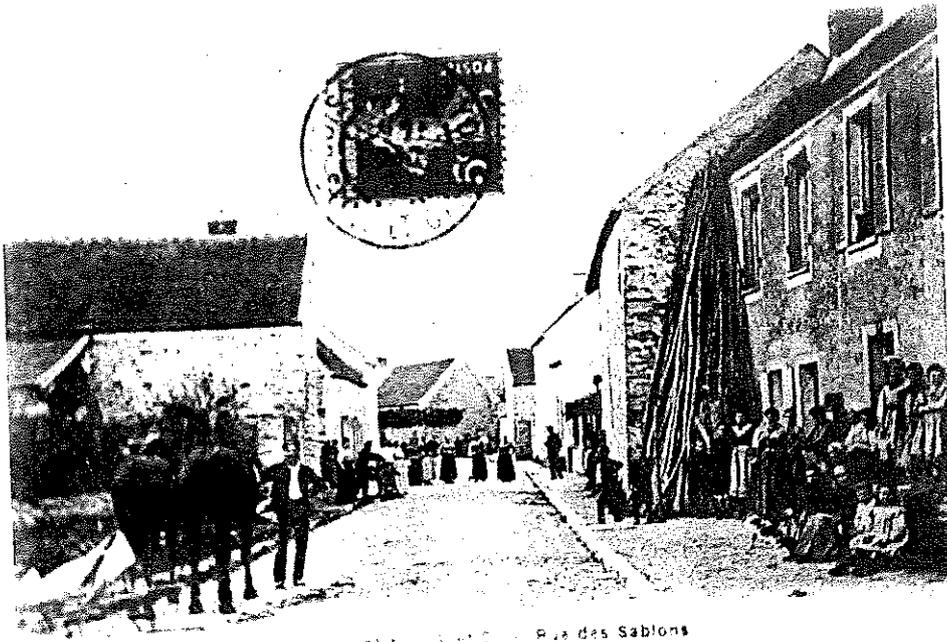




La plus ancienne  
rue de Boissy s/s S<sup>T</sup>-Yon

"La Ruelle des Casaliers"

Entièrement réparée, à l'occasion de l'Année du Patrimoine 1980, elle bénéficie néanmoins des installations d'écoulement des eaux, d'aspect moderne.

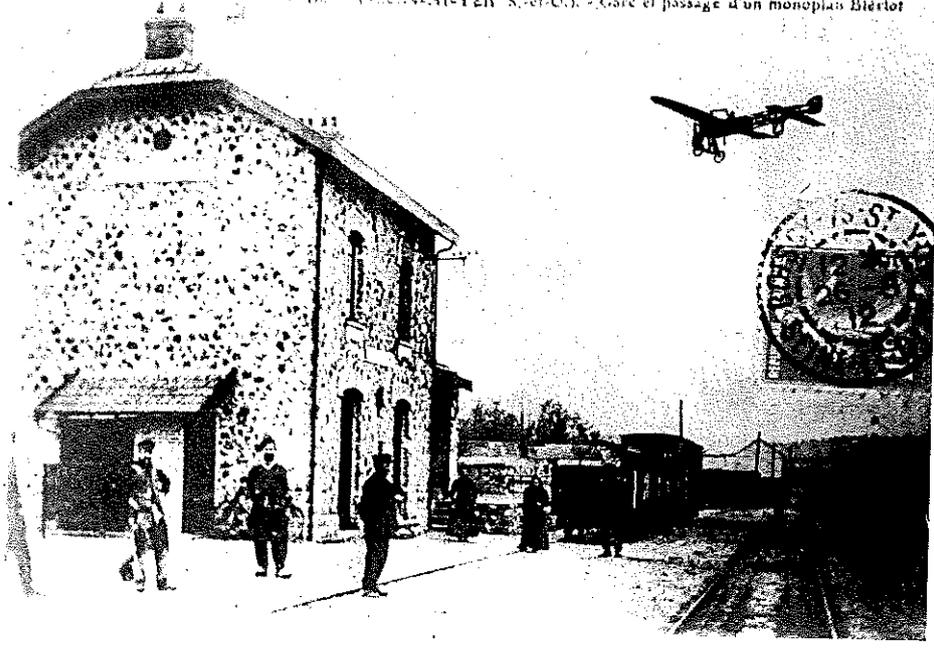


Rue des Sablons

La Vie à Boissy, au Début du Siècle.

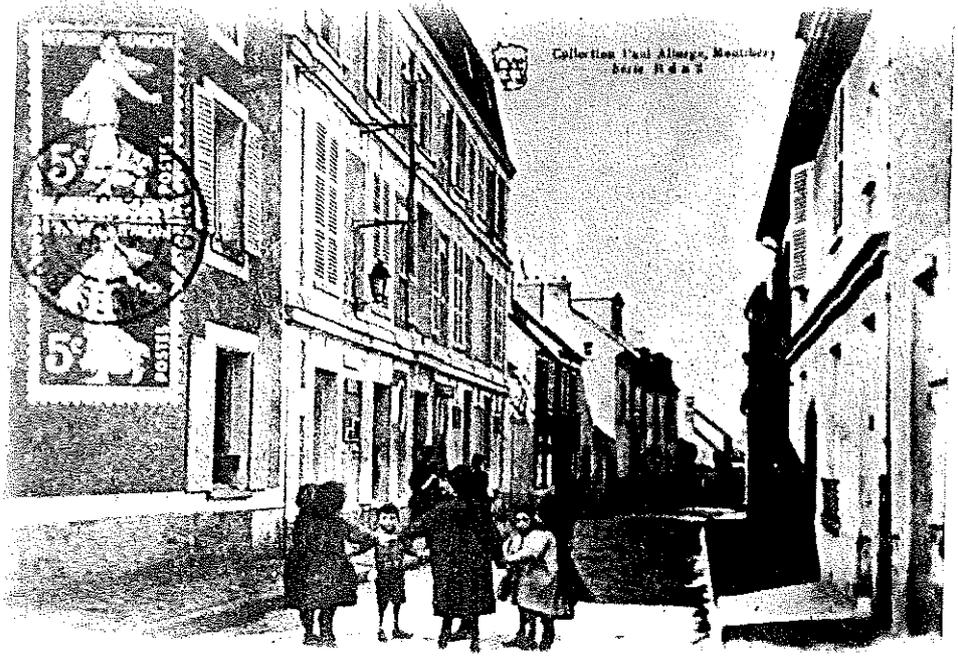


Collection Paul Alberg, Montigny  
Série R 4 4 2



Le Tacot a disparu de notre village,  
les rues pavées sont macadamisées et les  
automobiles, remplacent les Jeux d'enfants - - -

rue châtres, avec le bâtiment PIT à gauche et  
les préposés, sur le Trottoir.



## LA PERIODE INTERMEDIAIRE

Le 2 Avril 1750 , Louis XV qui chassait en ses domaines , poursuivit un Cerf de Verrières jusque sur les terres de Boissy-Sous-Saint-Yon . Il s' informa des lieux au Château de SEGREZ à Saint-Sulpice-de-Favières.

### LES STRUCTURES EDUCATIVES DE BOISSY AVANT LA REVOLUTION DE 1789 :

LES FILLES: En 1690, la famille Blanchet cède 600£ de rentes pour l'école des pauvres filles de Boissy. En 1706, Chrétien de Lamoignon éduque les jeunes filles . Les Soeurs s'engageaient à tenir à perpétuité l'école du village. Elles sont "logées très convenablement chez le sieur Lamoignon dans le local qui ne sert que pour cet usage". Elles n'y paient aucun droit de Censives. Elles ont 300£ de rentes "en rentes et gabelles" perceptibles à l'Hôtel-de Ville de Paris et 600£ par an pour la fondation de l'école.

Des Extraits de règlement sont parvenus jusqu'à nous: " Il est strictement interdit de recevoir des sujets mâles aussi en bas-âge soient-ils. Les filles ne devront avoir que des loisirs spirituels et seront tenues de les exercer ensemble, en salle commune et non seules dans leur chambrée. L'inhumation des soeurs est gratuite, et des filles si un malheur devait venir C'est un contrat de 1706 qui stipule que les soeurs de Paris devront venir au village éduquer les filles pour la charité. Ce sera fait en 1766, période à laquelle l'école est ouverte de 8H00 à 1H00 et 2H00 à 4H00 après déjeuner. Le " Congé est le jeudi et dimanches et festes et un mois pour moissons..." Une messe est obligatoire par jour.

De 1760 à 66, nous ne possédons aucun document sur l'existence même d'une école de filles à Boissy-Sous-Saint-Yon.

Une explication nous est apportée en 1766: "Les Soeurs de Saint-Lazare de Paris ouvrent en 1766 une école à Boissy-Sous-Saint-Yon, car la précédente avait été abandonnée du fait de troubles".

A la révolution cette forme d'éducation va considérablement se transformer et se diversifier au XIX<sup>e</sup> Siècle .

LES GARÇONS: La date de la création de l'école des garçons n'est pas connue . Notons tout d'abord que jusqu'à un passé très récent les filles et les garçons étaient séparés, mais à Boissy les filles ne fréquentaient que l'institution religieuse, les garçons allant tous à " La Communale ".

Outre les problèmes des différents maîtres et des municipalités , ce que nous avons vu, nous ne possédons que très peu d'indications :  
En 1595, le "maître d'escolle" reçoit quatre écus comme salaire de remonteur d'horloge. En 1597, on trouve dans les actes notariés un contrat pour la pension d'un enfant chez le maître , moyennant 30 écus annuels ; Le 6 Novembre 1708, François LELOUP est inhumé au cimetière, comme maître d'école. En 1739 la fabrique verse 24£ pour les fournitures de douze élèves de l'école . En 1768 l'instituteur touche 456£ dont 250 de la Famille Lamoignon.

Là aussi, les concepts révolutionnaires vont modifier ces structures.

#### LA REVOLUTION ET LE I<sup>o</sup> EMPIRE :

Avant d'étudier cette période importante de la vie communale buxxéenne, il convient de retracer ici, les principaux événements de cette période troublée :

Réunion des Etats Généraux, le 5 Mai 1789

Assemblée Constituante du 9 Juillet 1789 Au 30 Septembre 1791

Assemblée Législative du 1<sup>o</sup> Octobre 1791 au 20 Septembre 1792

Convention, du 21 Septembre 1792 au 26 Octobre 1795

PROCLAMATION DE LA REPUBLIQUE LE 21 SEPTEMBRE 1792

Directoire du 27 Octobre 1795 au 10 Novembre 1799

Consulat, du 11 Novembre 1799 au 17 Mai 1804

I<sup>o</sup> Empire, du 18 Mai 1804 au 6 Avril 1814

Cette période de 25 ans marquée par une réaction violente contre les institutions traditionnelles est d'une importance, considérable pour notre histoire. Elle marque à la fois un point de départ et un aboutissement: Ses institutions définitives qu'il s'agisse de l'état social ou de l'administration ont développé le plus souvent des tendances antérieures. Là où, au contraire, la révolution a rompu brutalement avec le passé, comme en matière constitutionnelle, elle n'a pas réussi à reconstruire de façon durable et son oeuvre reste inachevée.

L'on peut distinguer deux époques bien distinctes: D'une part, les dix années 1789-1799 qui voient le mouvement révolutionnaire prendre force et forme, atteint en quelques mois des voies imprévues et non souhaitées. D'autre part, 1799-1814 qui voient quant à elles une assimilation et une consolidation, un amalgame des meilleures institutions de l'Ancien et du nouveau régime.

Le Milieu économique reste celui de tout le XVIII<sup>e</sup>. Loin de s'adapter aux circonstances, la crise s'abat accentuée par la Banqueroute de 1797. C'est dans le milieu rural que les bouleversements de font le plus ressentir: L'abolition des droits féodaux, qui entraîne avec la disparition de toute la série de servitudes, comme l'assolement forcé, et la prohibition des contrats perpétuels, rend la propriété foncière entièrement libre. Les anciens censitaires sont devenus pleinement propriétaires et de nombreux paysans, mais ce n'est pas la majorité, ont racheté à vil prix les biens nationaux. Les autres sont fermiers ou métayers, mais la situation s'améliore un peu.

A partir du Consulat, la conjoncture s'améliore grâce à la confiance retrouvée: C'est donc une période de renouveau économique qui s'annonce. La BANQUE DE FRANCE EST FONDÉE EN 1800 et la monnaie devient stable, du moins consolidée. De plus les victoires de Bonaparte, annoncent une paix durable... Napoléon va encourager l'industrie et la concentration des entreprises. Le BLOCUS CONTINENTAL voit les productions agricoles se raffermir par l'arrêt des importations anglaises. Mais la guerre quasi-permanente fait réapparaître la crise vers 1810, la disette fait rage, l'économie devient misérable. La Bourgeoisie de détache alors peu à peu du régime impérial: Encore un fait qui retardera notre révolution industrielle.

## L'ADMINISTRATION DE LA COMMUNE :

La Constituante l'a organisée sous le décret du 14 Décembre 1789.

Les citoyens actifs de la commune élisent :

- Le CORPS MUNICIPAL de 3 à 21 Membres qui pour les affaires les plus importantes se constitue en Conseil Général en s'adjoignant des notables élus.
- Le MAIRE qui est l'agent exécutif.
- Le PROCUREUR qui est spécialement chargé de faire respecter les intérêts collectifs de la commune.

Cette organisation a souffert de la dictature révolutionnaire qui s'est exercée à tous les échelons, en soumettant au bon vouloir des comités insurrectionnels les corps municipaux. Nous le verrons à Boissy-S/S-Saint-Yon. On comprend que la constitution de l'An III ait voulu concentrer l'administration municipale en créant des "Municipalités de Canton". Mais ce fut un échec et la loi du 28 Pluviôse An VIII, rétablit l'essentiel du système de la constituante. Le Maire est donc nommé par le Préfet et joint à ses fonctions celles de l'ancien procureur. Le "Senatus-Consulte" du 16 Thermidor An X, revient à l'élection dans les communes de moins de 5000 Habitants. C'est bien le cas de Boissy qui compte environ 5 à 600 âmes.

Comme les paroisses de l'ancien régime, les communes sont soumises à la TUTELE, exercée selon les cas par les autorités départementales ou directement par le pouvoir central.

Après avoir vu les concepts généraux, il convient d'étudier plus à fond notre commune nouvellement administrée.

Boissy est débaptisé comme beaucoup d'ailleurs, et se nomme "BOISSY SOUS LA MONTAGNE" Saint-Chéron devient Rochers les pins, Saint-Cyr-Sous-Dourdan, prend le nom de Franc-Cir, Saint-Germain-lès-Arpajon, se nomme Germinal - Sur-Orge, Saint-Sulpice-de-Favières qui est désormais Favière Défanatisé... Et Saint-Yon, qui se trouve muté en Yon La Montagne. Arpajon est commué à Franc-Val, car il était le nom d'un marquis d'ARPAJON en Auvergne qui, quand IL ACHETA LA VILLE EN 1720, lui imposa son nom. D'ailleurs c'est pour protester contre ceci, que les buxxéens nommèrent une rue de d'Ancien nom de la Ville: CHATRE. Elle avait nom avant, Rue de MORICEAU.

On doit également à cette époque la disparition des fourches patibulaires qui étaient des colonnes en pierres de grès, à Boissy, de quatre à six piliers, selon la grandeur et la qualité des fiefs, en haut desquelles

on pendait , pour les exposer sur des traverses en bois , les criminels qui étaient jugées par les justices seigneuriales. Dans notre village elles étaient situées au carrefour des chemins de Boissy à Breuillet et Saint-Yon, au lieu-Dit, encore nommé LA JUSTICE. Le cadastre de 1826. montre encore les trois carrés de ce lieu.

Notons que JEAN-NICOLAS PACHE, Conventionnel, Ministre de la guerre en 1792, logea au château-Fort de Bruyères-le-Châtel de 1786 à 1791 . Il y aurait trouvé sa devise: "LIBERTE, ÉGALITE, FRATERNITE OU LA MORT" , ces mots ont été supprimés par la suite.

Le 10 Mars 1789, les habitants de Boissy s'amassent dans l'église et rédigent, pour la convocation des Etats Généraux, les cahiers de doléances et remontrances . Le 10 Juillet 1789 , Mme des Carrières constitue une rente de 125£ pour les pauvres de Boissy . Les biens de la cure ayant été vendus, le 6 Avril 1791 comme biens nationaux, J.B. JARDIN, régisseur du fief de la Motte, demande au nom de sa maîtresse , au directoire du district d'Etampes que Mme des Carrières perçoive les droits de censives de ses trois arpents vendus ; le 26 Juillet 1791 , après maints procès et un rapport de 500 pages, la demande est rejetée.

Le 25 Avril 1790 FOUQUET Joseph-Nicolas devient le 1er Maire de Boissy-Sous-Saint-Yon. Le 5 Novembre 1791, c'est LOUIN Noël qui le remplace. Il fait planter sur la place publique un " ARBRE DE LA LIBERTE ". Mais voici l'ère de la Terreur: Le maire en cette année 1793 J.F. CHEVALLIER , donne des certificats de résidence à certains fuyards . Mais le 13<sup>e</sup> Jour du 2<sup>e</sup> Mois de l'an II, le représentant du peuple PIERRE COUTURIER organise une "descente au dit Boissy", et fait destituer la municipalité en place et ordonne la dépose des cloches et le transfert de l'argenterie à l'hôtel des monnaies. Le Conseil municipal est réorganisé... Le village sévèrement gardé à vue...

Le 10 Août 1792, enlèvement des armoiries du village . Les habitants donnent leurs armes. Le 19 Brumaire An II, se fait une visite au domicile de M. BERNARD, par des membres du Comité révolutionnaire . Il est suspecté de trahison et sa femme est enfermée aux Madelonettes. Apposition des scellés sur la maison. Le 20 Brumaire An II, au cours d'une réunion à la maison commune, Mairie, l'on refuse d'installer l'administration au vicariat . Il est décidé, en plus que le boulanger ne fera plus qu'une seule sorte de pâte et de bonne qualité et que le pain sera vendu 28 Sols et 4 Deniers, celui de 4 Livres, et 28 Sols le normal . Il est encore voté que les propriétaires des bancs de l'Eglise peuvent les reprendre. Le 10 Frimaire An II le curé est démis de sa fonction.

Le 1<sup>o</sup> Nivôse An II , une réunion fait savoir aux autorités que le peuple veut conserver le Marché . Le Sieur BRAULT, ancien curé est résigné . Le 13 Nivôse nouvelle descente chez le citoyen Bernard et procès-verbal car une fenêtre scellée se serait ouverte du "fait des vents..." . Le 11 Frimaire An II , les officiers de la commune dressent d'inventaire des biens. Le 9 Brumaire An IV, le maire change de local et s'installe à l'école des garçons . Le 4 Floréal, An IV, l'Eglise est restituée au culte. En 1795, LEBLANC Dominique ,est l'instituteur du village et maire . La même année est restitué au peuple le "Vol des Lamoignon" c'est à dire 154 Arpents de terres achetées en 1754 . Cet acte de vente est déclaré Nul . Il y eut beaucoup d'anecdotes de ce genre entre le peuple et les reliquats de la Noblesse déchue . Les terres sont divisées et partagées, selon les sommes que donnent les paysans pour les avoir . Comme il est écrit dans les textes de 1789: "PARTAGE EGALITAIRE DES TERRES VOLEES PAR LA NOBLESSE..."

#### LE XIX<sup>o</sup> SIECLE : De 1814 à 1875 :

Entre 1814 et 1848, dans le cadre de la Monarchie restaurée, il semble que ce qui n'avait pu être réalisé dans la période précédente le soit. Ici, En effet le problème du gouvernement semble résolu, le système parlementaire s'est progressivement implanté dans la pratique constitutionnelle française.

Mais une nouvelle cause de déséquilibre se révèle car le développement industriel remet en cause l'ordre social individualiste de 1789 que les efforts des forces conservatrices visent à maintenir dès 1848 , à travers les régimes politiques successifs , bien que l'Economie nouvelle le compromette toujours davantage.

#### LES GRANDES DATES DE CE SIECLE , SONT :

LOUIS XVIII 1814-1824

CHARLES X 1824-1830    REVOLUTION DE 1830

LOUIS-PHILIPPE 1830-1848    REVOLUTION DE 1848    ET MONARCHIE DE JUILLET

SECONDE REPUBLIQUE 1848-1852

SECOND EMPIRE 1852-1870    LA COMMUNE DE PARIS ET LA GUERRE

TROISIEME REPUBLIQUE 1870-1940    DEBUT DE LA REVOLUTION INDUSTRIELLE

## L'EVOLUTION ECONOMIQUE DU XIX° SIECLE :

La caractéristique première est un développement contigu mais divisé en deux grandes périodes :

L'Economie n'est pas remise sous l'Empire des secousses de 1789. Une véritable rénovation se produit sous la restauration et se poursuit durant les premiers pas de la monarchie de Juillet. Mais dès 1848, l'Economie ainsi restaurée connaît une transformation profonde due aux découvertes et progrès techniques, mais aussi aux changements de mentalités des producteurs. Sa structure se modifie dans un sens de capitalisme Anti-Social, voyant naître un prolétariat qui vit dans des conditions plus qu'inhumaines où la vie d'un enfant travaillant dès 10 Ans dans une mine compte moins que la rentabilité et les profits.

Les vives réactions ne tarderont pas à se faire sentir au travers de l'Europe mais aussi en France .

## LA QUESTION SOCIALE DU XIX° SIECLE :

La France, reste essentiellement un pays à vocation agricole et la propriété foncière est plus importante et recherchée que la richesse mobilière .

La majeure partie du sol est aux mains des paysans bien que dans certaines régions l'on voit encore les Nobles reprendre leurs anciens domaines. A Boissy-Sous-Saint-Yon, les fiefs que nous avons étudiés sont devenus de vastes exploitations agricoles et les châteaux construits peu avant 1789 sont habités par les Bourgeois de Paris, qui baillent à Ferme leurs terres aux paysans . Le Bourgeois ici prend le sens politique du fait de 1789 et géographique à la fois . Cette deuxième notion tend de plus en plus à disparaître. Les modes de cultures restent simples et l'on pratique encore la Jachère.

## LE BILAN ECONOMIQUE & SOCIAL DU XIX° SIECLE :

C'est sous la Monarchie de Juillet, que l'orientation a été prise. C'est le point que nous allons étudier désormais : En

effet, depuis ce moment l'économie libérale qui permit l'épanouissement du capitalisme et le déclin d'une grande partie de la population a résisté aux attaques des socialistes qui se révéleront fort justifiées par la suite, qui réclament la collectivisation des moyens de production. C'est en 1848 que se sont fixées les positions sociales pour ou contre l'ordre individualiste et bourgeois fondé sur la propriété privée et le contrat issu de 1789. Il y a désormais deux clans: les CONSERVATEURS qui s'affronteront aux JACOBINS ou socialistes. Les premiers sont de gros industriels ou propriétaires fonciers, et les seconds sont les ouvriers des villes, les ROUGES qui ont depuis longtemps la conscience républicaine (Cf : les MONTAGNARDS DE 89). Mais la plus grande partie des paysans et salariés agricoles sont conservateurs. Pourtant, leur situation n'est vraiment pas enviable...

La COMMUNE verra pour un temps les Rouges l'emporter et malgré la Semaine Sanglante, ils auront encore les satisfactions, outre le chant "LE TEMPS DES CERISES", car en 1884 on accorde la Loi Waldeck-Rousseau et ce sera la reconnaissance du DROIT SYNDICAL. ( Le Dt de Grève ne sera reconnu qu'en 1968 ).

BOISSY-SOUS-SAINT-YON . Monographie d'un instituteur, réalisée en 1899 . LE XIX<sup>e</sup> SIECLE DANS NOTRE VILLAGE :

La révolution et le 19<sup>e</sup> S. ont apporté de très nombreux changements dans la vie de notre village. Ainsi en est-il pour l'éducation des filles et garçons qui s'est considérablement transformée, comme il convient de l'étudier à présent :

LES FILLES: Le 12 VENTOSE AN II, il y eut la démission de la directrice de l'école. Les institutrices et directrices ne feront que se succéder durant cette période. En 1833, après délibération du Conseil Municipal, il est dit que : " Considérant que l'institutrice est logée à ses frais, avec loyer de 100F ; pour en plus la location de son école, une indemnité lui sera versée dès 1834 de 50 F. plus 30 F. pour la Bienfaisance. " Le 29 Juillet 1838 on vote 75 F de subvention pour l'installation de Mme Müller, la nouvelle institutrice: "S'appuyant sur l'ordonnance Royale de Charles le Dixième, en 1838, fixe à 300 F; le traitement, et les indemnités de logement seront prises en charge par la municipalité". En 1892, fondation de l'institution Thomas de Cantorbéry, THOMAS BECKET. Elle ne reçoit que des filles.

LES GARÇONS: En 1790, révocation du maître d'école, pour donner à

Un citoyen ce poste. Là aussi une succession impressionnante va se produire. Les écoles primaires sont établies dès 1794, tant pour les filles que pour les garçons. Elles sont fermées durant la moisson pour permettre à tous de gagner un complément de revenu, ne serait-ce que pour payer les études. Pendant la révolution, les filles et les garçons sont ensemble, mais dès 1810, la séparation est de nouveau obligatoire, car dit-on: "La descendance n'est point respectée..." Le village compte environ 850 habitants à cette époque. L'école des garçons est située rue du Puit-Grès. Elle a 30 élèves dont "L'assiduité est presque nulle". Durant tout le 19<sup>e</sup> Siècle, les instituteurs de Boissy seront bien notés par l'administration, sauf quelques rares exceptions.

Mais dès 1848, et jusqu'en 1870 de nombreuses révocations vont avoir lieu, de, semble-t-il, professeurs "engagés". En 1833 les garçons s'installent Rue de Châtre. En 1857, la nouvelle mairie est construite ce qui permet d'ouvrir deux classes: L'actuelle salle de vote pour les filles et l'actuelle bibliothèque pour les garçons.

LES FILLES jouissent d'une "grande pièce bien aérée et propre avec des toilettes, tout le contraire des garçons qui ne sont même pas soignés..." En 1858, don d'un M. MESNARD qui autorise six garçons et quatre filles à étudier gratuitement en cette école. Avant 1857, les locaux de la rue de Châtre, sont qualifiés: "D'étouffoirs malsains où l'eau et la boue de ce quartier populaire submergent notre établissement l'Hiver..."

Donc, en 1857, la mairie est construite. On en profite pour aménager la place, avec des platanes d'une dizaine d'années. Elle servira de cour, jusqu'en 1892 où elle sera agrandie: "Les enfants y jouissent d'un vaste espace favorable à leurs jeux, loin des dangers. De plus les pompiers peuvent s'y entraîner et manoeuvrer, sous les yeux ravis de nos chers petits..." Là se déroulent aussi les fêtes comme le BINEAU. Des photographies de l'époque en témoignent, qui sont les premières, prises par un amateur, l'instituteur de BOISSY SOUS-SAINT-YON. Cependant, il existe à notre connaissance déjà une quarantaine de cartes postales sur la vie à cette époque.

En 1884, une classe spéciale est créée pour l'éducation des adultes, faite par l'instituteur en dehors des heures normales, moyennant l'indemnité de 100 F.

LE 15 Septembre. 1868 est fondée une bibliothèque de 247 volumes et 276 ouvrages dont certains sont offerts par les notables du village. Malgré ses nombreuses faveurs; M. FRESLON, le rédacteur de la monographie, en réclame encore, car "Elle en a bien le besoin".

En 1900, la caisse d'épargne est assez riche et 24 élèves y possèdent un livret .

Tout est bien qui finit bien pourrait-on penser... Mais à l'aube du XX<sup>e</sup> Siècle, personne à Boissy n'aurait pu imaginer un seul instant tous les évènements qui allaient arriver :

Dès 1904, l'électricité arrive, les grands problèmes agricoles commencent à se poser, l'automobile fait son apparition. Toutes ces formidables découvertes vont nous mener jusqu'en 1914: LA GRANDE GUERRE. Nous ne possédons aucun document sur le XX<sup>e</sup> Siècle à BOISSY et les témoignages sont rarissimes .

La vie va cependant reprendre, vers 1918, avec le Cheval comme atout de l'agriculture, dans le village paisible loin des rumeurs de Paris: la ligne ETAMPES-ARPAJON du TACOT ne va pas jusque là. De nombreuses cartes postales nous montrent un village tranquille où les enfants peuvent faire des cabrioles au milieu des rues pavées. De très nombreux artisans y travaillent : Un cordonnier, un bourrelier-sellier, un fabriquant de vélos, un maréchal-ferrier, des bûcherons qui vendent le bois de chauffage! ...

Boissy est bien loin de la montée fasciste de 34 et du Front populaire de 36, loin des combats de la ligne Maginot et de l'exode, jusqu'au jour où les premiers fuyards de l'Est arrivent, suivis bientôt par le bruit inquiétant des bottes nazies. La Kommandantur est installée. Le rationnement instauré. Les nouveaux arrivants sont mal acceptés par la population et une petite résistance s'organise tant bien que mal: Le TACOT ne s'arrêtera pas en 39-45.

Après ces années de malheur, une certaine évolution va se faire à Boissy redevenu lui-même. Le village se gardera pourtant longtemps du modernisme, trop heureux de conserver certains aspects humains de la vie en communauté rurale.

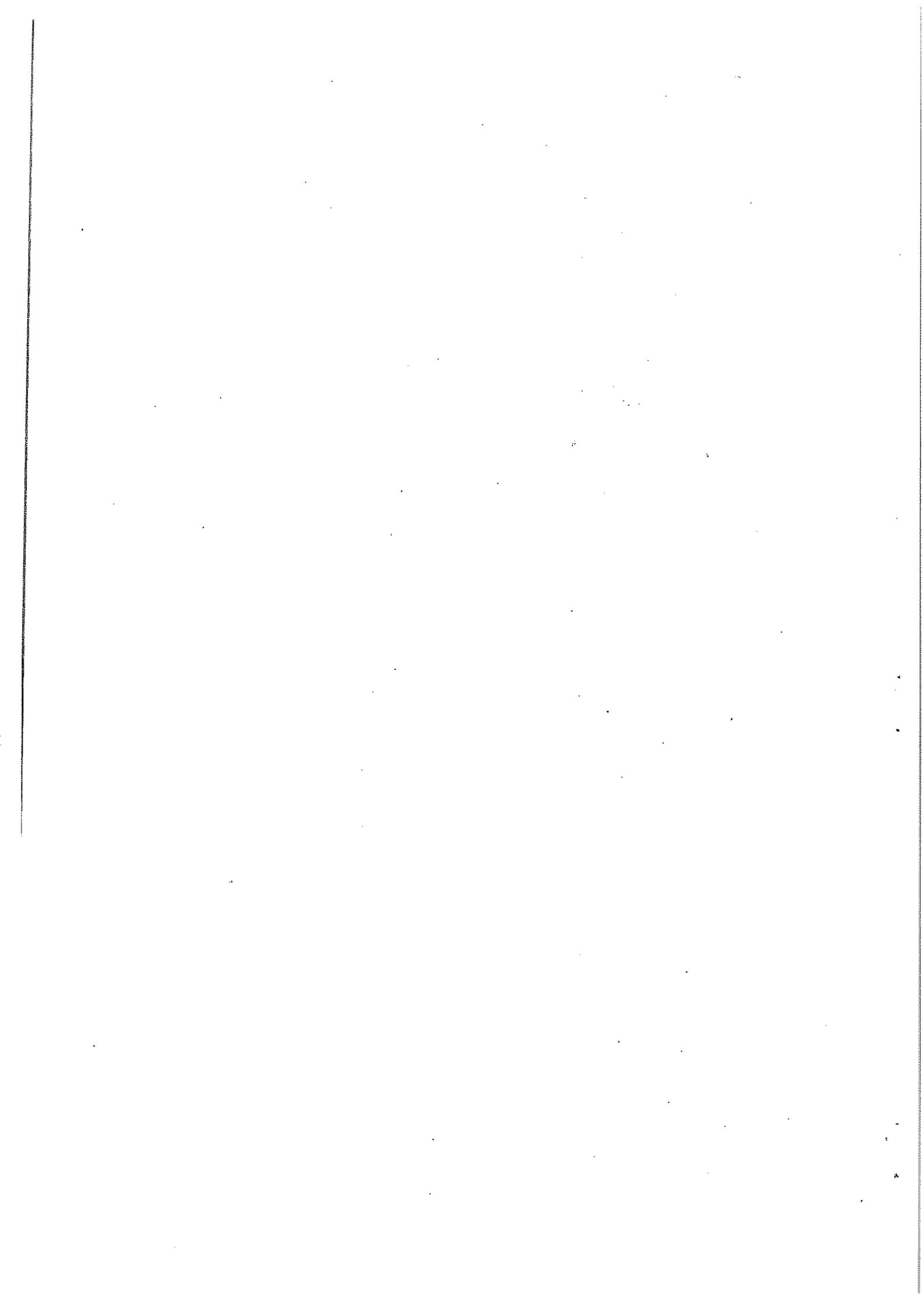
Mais bientôt, la ligne DOURDAN-PARIS est créée et change les données de notre région, sans pourtant trop toucher à Boissy. Mais dès 1970 . . .

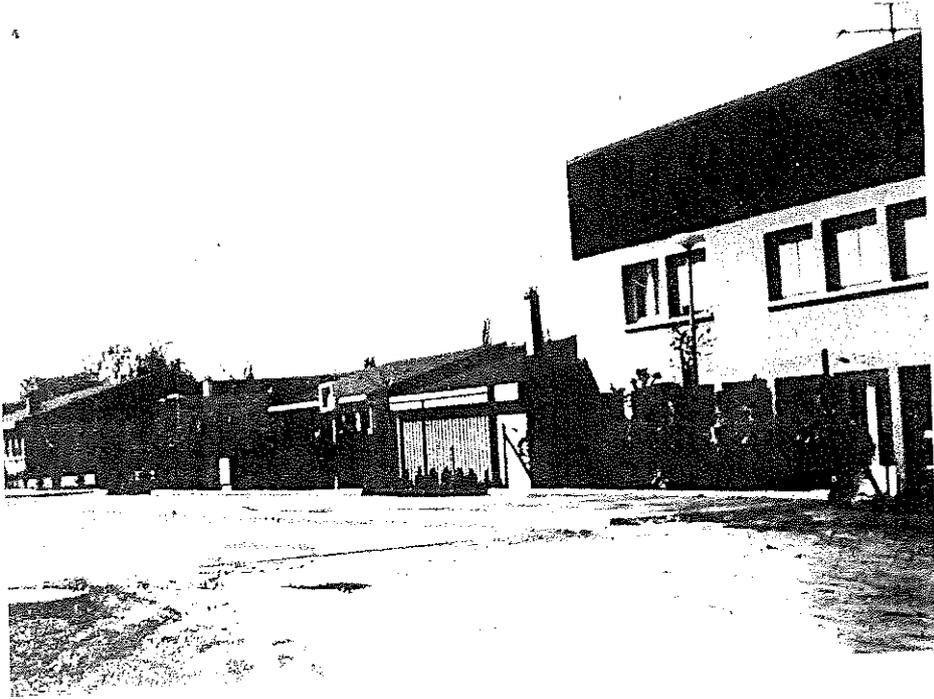
Les photographies ont été réalisées par l'Association " RENAISSANCE et CULTURE " de Boissy-Sous-Saint-Yon.

Nous remercions tous ceux qui nous ont aidés , en particulier le journal :

" LE REPUBLICAIN DE L'ESSONNE "







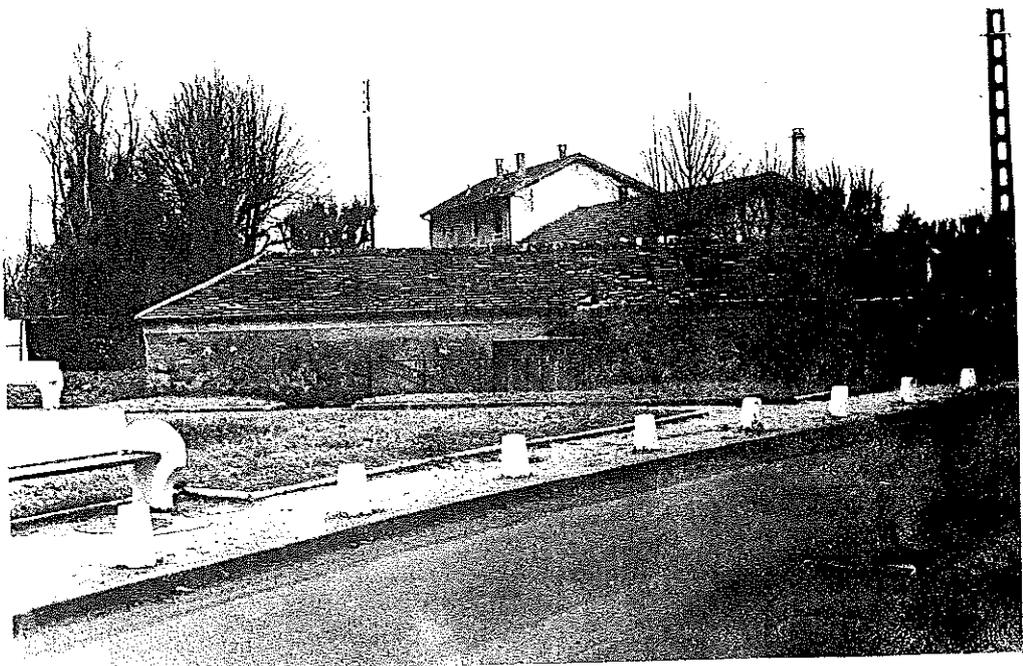
## 2<sup>e</sup> PARTIE

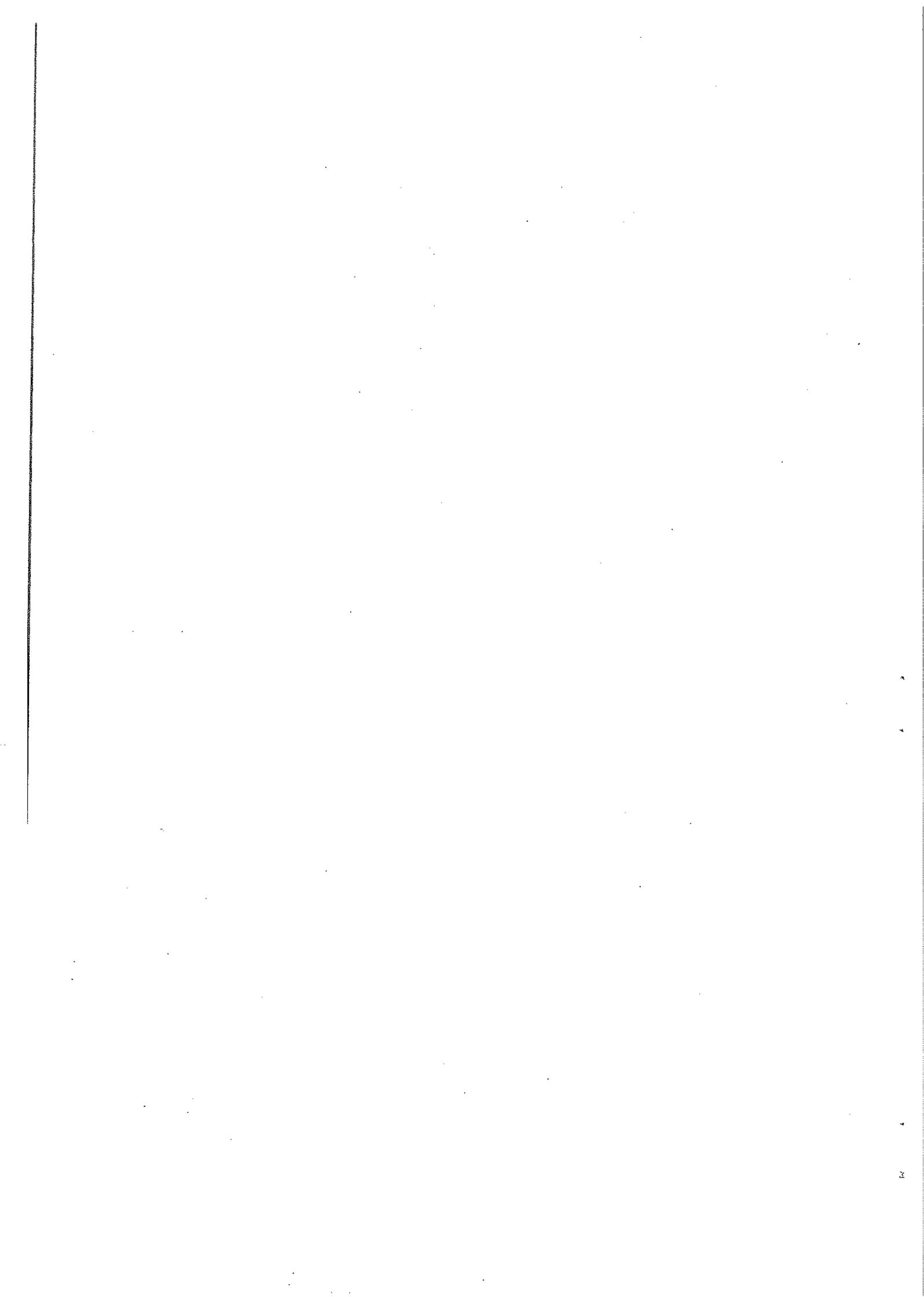


Une

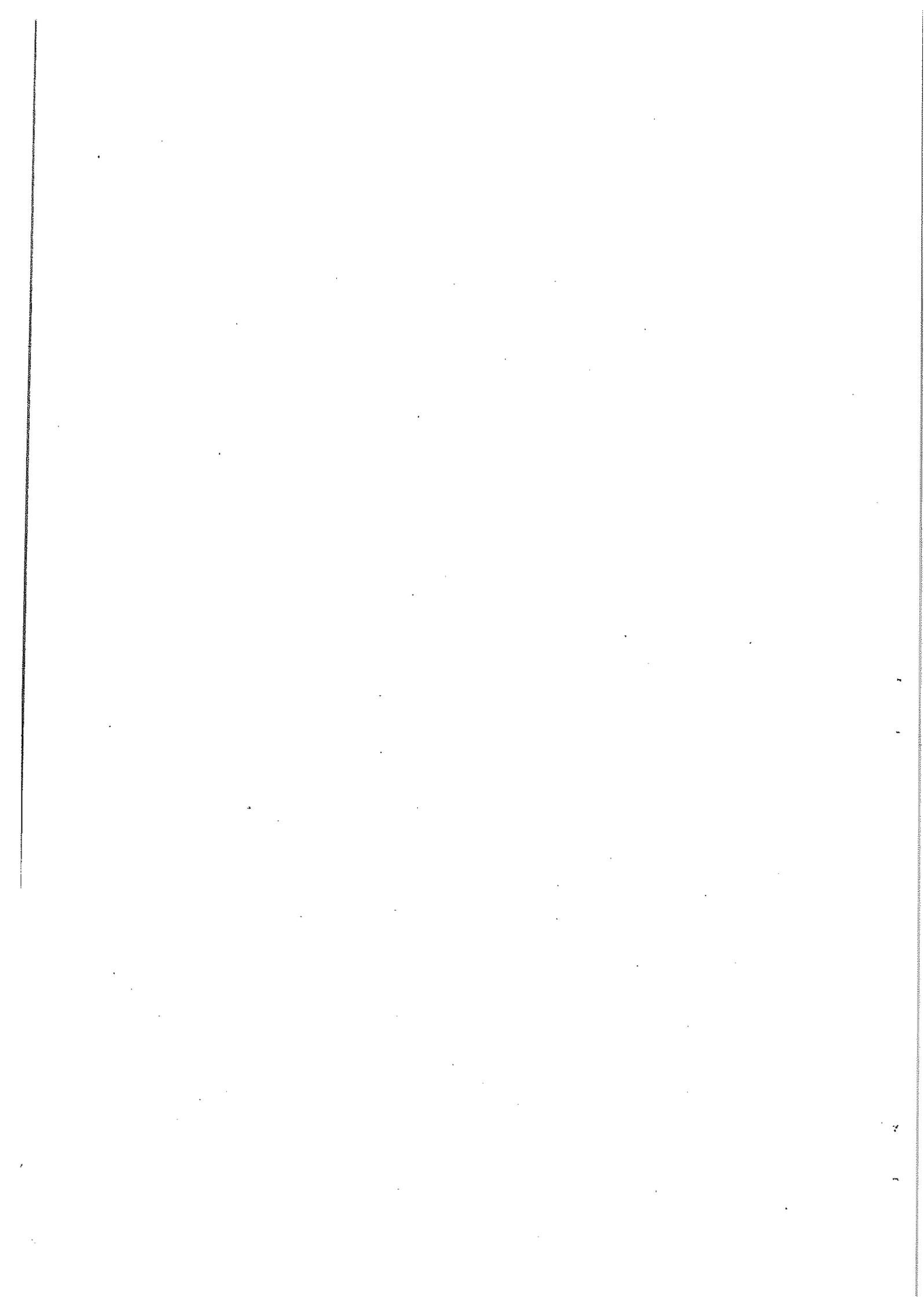
Certaine

Evolution ...









En 1980 , Boissy est devenu un village de quelque 2556 Habts. A cinq kilomètres au Sud d'Arpajon , par la RN 20 , à trois kilomètres de trois gares SNCF : Breuillet , Bruyères et Egly qui nous montent sur Paris en 45 MN, s'étale donc , bordé par des fermes et châteaux anciens, notre village entouré de bois et de champs ; il est non loin de l'ancienne léproserie de LA MADELEINE, et de la colline, point culminant de l'Essonne, Terre de Saint-Yon .

Sa vocation première est l'Agriculture: En effet, proche des grands espaces de la Beauce, le HUREPOIX possède aussi de belles terres à céréales .  
PEU D'INDUSTRIE : Seulement une petite entreprise de Construction, une entreprise Electro-mécanique, et la TCRSA, mais beaucoup de petits exploitants horticoles.

Depuis l'établissement du nouveau lotissement de la "Fontaine ST-Lubin", le village se développe peu à peu, en particulier sur le plan commercial. Bien que déjà très actif sur ce sujet , la commune s'est vu dotée d'une librairie et d'une pharmacie , pour ne citer que l'essentiel .

En ce qui concerne l'éducation , notre commune est largement dotée, puisse qu'elle possède une école publique , récemment agrandie qui accepte les enfants depuis la maternelle jusqu'en CM 2, (Notons que l'Enseignement secondaire est donné à Arpajon, dans deux collèges et qu'un lycée ouvre ses classes, (petit à petit), et une institution privée qui elle aussi est très fréquentée et active .

Enfin , la vie associative est très bien implantée comme nous le verrons plus loin , avec des activités culturelles et sportives qui pourraient laisser certaines communes rêveuses . . .

Un tableau , en Annexe , montre la situation communale , au niveau des terrains .

Il ne faut pas oublier les nombreux maraîchers , qui à cause de l'urbanisation rapide de la proche banlieue parisienne se sont installés dans la région . Espérons qu'ils ne reculeront pas trop vite , ce serait un mauvais présage pour la vie des environs . . . Il en va de même pour les nombreux horticulteurs de notre commune .

## LES ETABLISSEMENTS RENOIR :

Dans le lotissement , Avenue de Bêchevret , se trouve située une P.ME. spécialisée dans l'Electro-Mécanique et dirigée , mais ce mot est trop fort , par Monsieur RENOIR .

Cet homme qui m'a confié avoir été assez longtemps paternaliste et attache toujours une très grande importance aux rapports humains, a créé son entreprise après la seconde guerre mondiale , avec l'aide de deux personnes . Jusqu'en 1967 , ils ont gardé une forme très restreinte , mais dès cette année , l'affaire s'est transformée sous la forme d'une Société à Responsabilité Limitée ( SARL ) Surtout pour permettre à des avantages sociaux de prendre place . La vocation première de cette entreprise est l'Electro-Mécanique, mais elle fut amenée à diversifier ses activités . Elle pratique donc , en plus, la réparation et l'entretien électrique industriel ( Bobinages, Moteurs... ) et réalise des installations en haute et basse tension. Elle a aussi des activités de négoce. D'une superficie de 1000 m<sup>2</sup>, les locaux accueillent une cinquantaine de personnes dont cinq femmes . Mais cette PME eut jusqu'à 65 personnes . Composé de Bobiniers , d'Electro-Mécaniciens, de Tourneurs, le personnel est très spécialisé . Malgré sa petite taille, elle étend son rayon d'action depuis tout le Sud de Paris jusque dans l'Orléanais .

Au Hasard de notre entretien qui fut très chaleureux , j'ai tenté de cerner la personnalité de cet homme . Malgré les difficultés de notre période moderne , Monsieur Renoir reste très attaché à son oeuvre : En effet, dès les débuts, il voulut la mener à bien pour des raisons sentimentales et familiales . Il est très attaché à son personnel, mais regrette qu'en général les rapports humains et l'intérêt des ouvriers à leur travail disparaissent . Il ne semble pas avoir trop de difficultés sur ce point: Pour lui , ces relations ont grande importance . " Je ne me sens pas patron et j'aime bavarder avec mon personnel quand j'en ai l'occasion " m'a t-il dit. Sa confiance en lui est illimitée. Du reste : " Je refuse de pratiquer le pointage, laissant mon personnel conscient qu'arriver à l'heure fait aussi partie de l'amour du métier ". Ils le respectent tous et semblent aimer cette entreprise qui travaille avec de grands groupes et aussi avec l'étranger . Notons que le personnel, dont certains ont trente ans de Maison, est formé sur place.

Souhaitons longue vie à ce joyau de l'Economie rurale, tant sur le plan économique que qu'humain .

LA T.C.R.S.A.

Cette deuxième entreprise que nous traitons est bien connue des habitants de Boissy et des environs .

En effet , l'activité de Transport des voyageurs de cette P.M.E. que l'on peut même qualifier d'Entreprise Familiale , remonte à Septembre 1976 . Monsieur Rousseau, est aidé dans sa tâche par sa femme et environ 5 chauffeurs, qui se relaient depuis 6H00 jusque 20H00 . Le début réel de l'entreprise remonte à 1971 : A cette époque, Monsieur Rousseau exerçait la profession de TAXI , sur notre commune . Dès 1973 , il offrait un service d'AMBULANCE avec un personnel très spécialisé . Ces deux activités donnaient entière satisfaction à Monsieur ROUSSEAU qui aimait retrouver ses clients , bavardant avec eux et partageant leurs joies et leurs soucis .

Mais , lorsque le nouveau village vit le jour , il se posa un grave problème pour tous ceux travaillant sur Paris ou Arpajon : Comment y aller ?

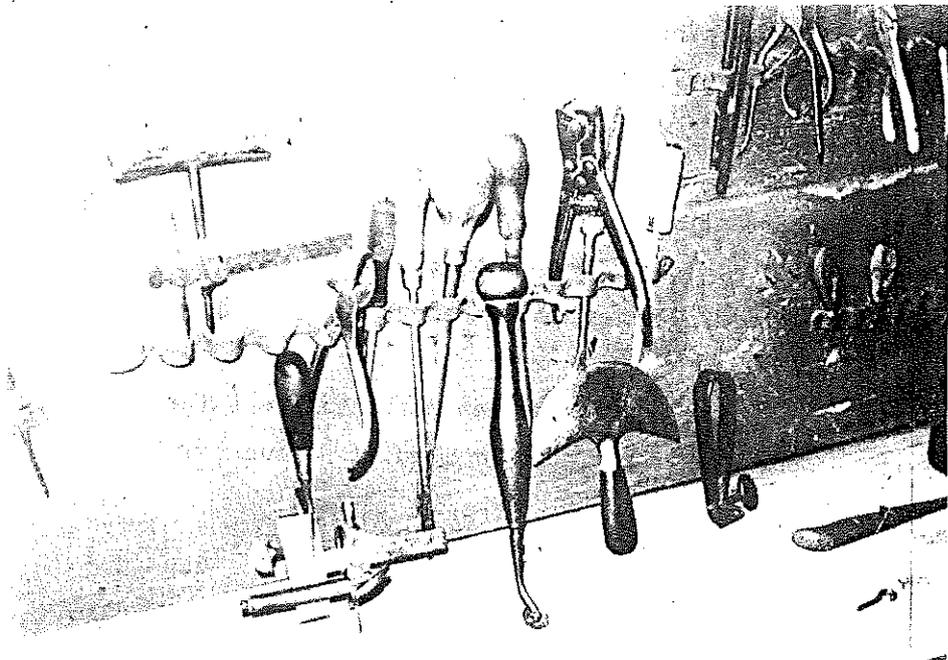
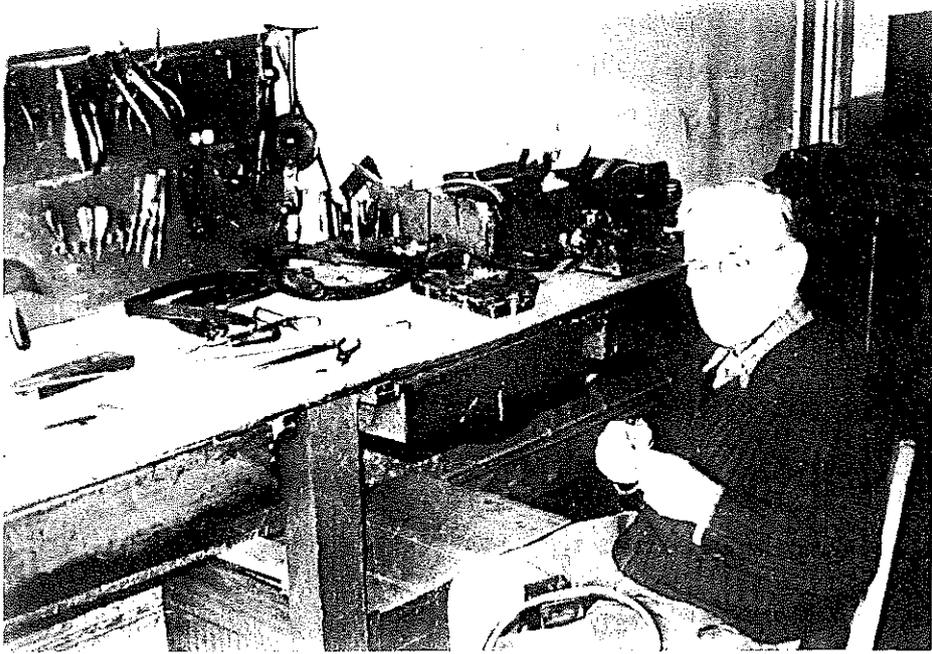
C'est alors que l'idée généreuse qui avait germé dans l'esprit de B. Rousseau prit forme après de longues transactions et se concrétisa, avec le soutien de l'A.P.T.R. ce qui permit l'utilisation de la " CARTE ORANGE " . Cet organisme versait une compensation mensuelle, mais dès 78, par de fortes modifications tarifaires, la ligne a diminué ses recettes, obligeant l'Entreprise à supprimer certains services . De plus, le refus total de subventionnement au niveau des municipalités aggrave ses difficultés .

Il est donc bien difficile de prévoir l'avenir de ce service public pourtant très important pour la vie communale .

Notons qu'outre cette activité, la TC RSA organise les transports scolaires , assure le transport de loisirs et des personnels d'Entreprise: . . .

Ces services sauvent le village d'une agonie économique et humaine . Leur avenir est donc primordial pour tous .

# Le Dernier Artisan de Boissy



## LE DERNIER ARTISAN DE BOISSY :

Outre ces entreprises et les nombreux maraîchers et horticulteurs du village , nous avons la très grande chance de posséder un authentique Artisan , nous dirons même , un artiste . Il est le seul à Boissy-Sous-Saint-Yon.

En effet, Monsieur DAUBIN est Bourrelier-Sellier de son état . Arrivé à Boissy en 1935, il y exerce ce métier avec passion , dans son atelier de la Rue de Courtânesse. Quoi de plus naturel , me direz-vous , dans cette communauté où le Cheval tient une grande place ? Oui , mais le plus extraordinaire, c'est l'amour et la façon , avec lesquels travaille Monsieur Daubin .

Le Bourrelier confectionne et répare les harnais . Mais avec la modernisation de l'Agriculture, il s'est vu obligé de s'adapter , au même titre que le Maréchal-Ferrant ou le Charron . Un bourellier-sellier travaille aussi bien pour les bêtes de somme ou le harnachement d'agrément ou de luxe .

Monsieur Daubin , possède encore de très beaux outils d'époque et utilise pour l'affinage du cuir un couteau à pied soigneusement effilé à la pierre à huile . Les avant-trous facilitant le passage de l'aiguille se nomment des alènes . Ici , pas de machines, l'on coud à la main . Les alènes, pointes, d'acier montées sur manche en buis sont ajustées à la main de l'Artiste . Pour les cuirs les plus utilisés nous avons : les Bovins Corroyés , pour les durs et pour les doux , le Mouton .

## LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

Créée voici quelques années , elle voit le nombre des membres s'agrandir de mois en mois . Outre les problèmes de livres qui ne rentrent pas, leur classement et entretien, cette maison pour tous n'est ouverte que trois jours par semaine . Précieux outil de travail pour les élèves de primaire , mais aussi secondaire , elle apporte des nouveautés par le BIBLIQBUS DE L'ESSONNE, donnant ainsi de larges possibilités . Mais depuis un an de nombreux problèmes se posent, et l'avenir en est fort compromis en 1980 pourtant Année du Patrimoine .

Gageons qu'elle reprendra vie bientôt . . .

Notons au passage des choses pittoresques , le renouveau du Marché, en place de Mairie, le Samedi Matin, après plus de Cent ans d'absence . Un beau geste pour le Patrimoine Buxxéen.

## LA VIE DES ASSOCIATIONS BUXEENNES :

Les associations de Boissy sont très nombreuses .

Un Week-End à Boissy:

Il fait beau. Que pourrait-on faire aujourd'hui ? J'irais bien à la chasse, dit l'un. Et moi, j'irais bien fouiller, dit un autre. Et moi, dit encore un autre, je ferais bien voler mon avion, mais je ne peux pas car il y a une représentation théâtrale. Et puis un match de foot, réplique quelqu'un. Et moi j'ai envie de faire des photos, ou d'aller en vélo, me balader ...

Vous n'avez peut-être jamais entendu que des activités aussi nombreuses et variées puissent coexister dans un village si petit ? Eh bien Oui : Depuis la Société de chasse qui fête ses 70 ans, à la toute récente section de "Renaissance & Culture", c'est près d'une quinzaine d'Associations qui se partagent le territoirebuxéen et alentours .

Il y en a pour tous les âges: Les cours de Danse ou de Judo, V&V-Vietnam ou autres, les Anciens combattants, l'Archéologie, le foot, l'Equitation, le Tennis, la Gymnastique, et bien d'autres encore, intéressent toutes et tous, dans le plaisir de se détendre ou/et s'amuser.

L'ouverture du Mille-Club en Juin 79, et des terrains, de sports , auront dans l'avenir une tâche primordiale pour les loisirs dans notre village. Ceci est aussi garant de bonnes relations humaines dans un environnement qui laisse se consumer , toute vie véritable et fraternelle .

Ces associations ne sont pas là uniquement pour faire bien. Elles donnent, qui des représentations théâtrales, qui des expositions, qui un bal ou un banquet, ... Et tous les ans, le village fête une vieille tradition dont nous parlerons plus loin: l'Exécution de BINEAU, avec la fête du village et ses très nombreux chars fleuris .

Le cadre exceptionnel de Boissy-Sous-Saint-Yon, lui permet donc de profiter pleinement de la vie, même si parfois des problèmes surviennent et assombrissent l'horizon .

LES ASSOCIATIONS DE NOTRE VILLAGE  
SONT A LA POINTE DE L'ANNEE DU PATRIMOINE :

Je boucler Modélisme

Le Terrain de Sport

l'histoire et l'Archéologie

Vol Vietnam

Bibliothèque

Randonnée cycliste

Jeux Compacts

Jeux de société

Ecologie

Video

Jeux de société

Chasse

Photo

Equitation

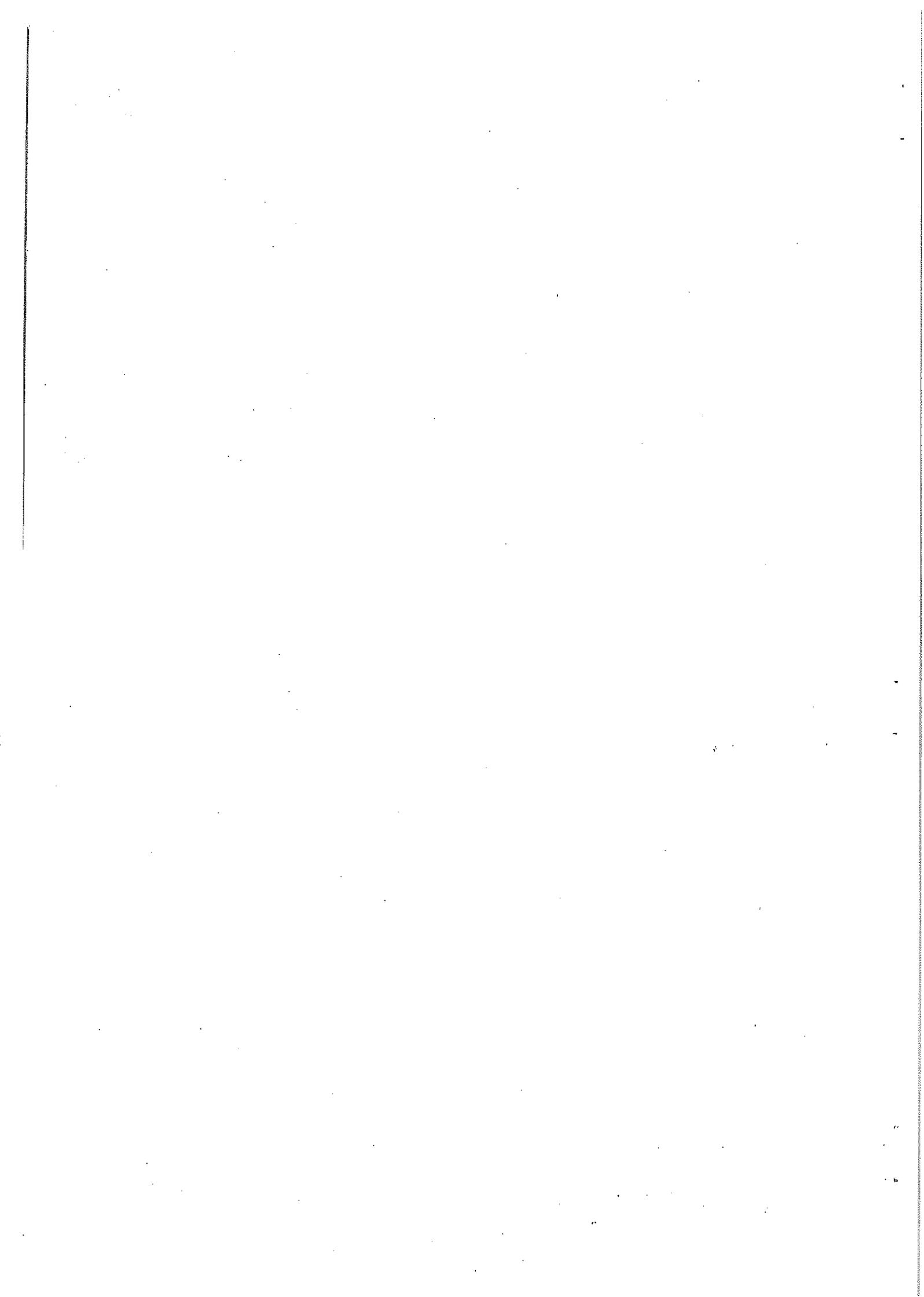
Musique et Chorégraphie

Foot - Ball

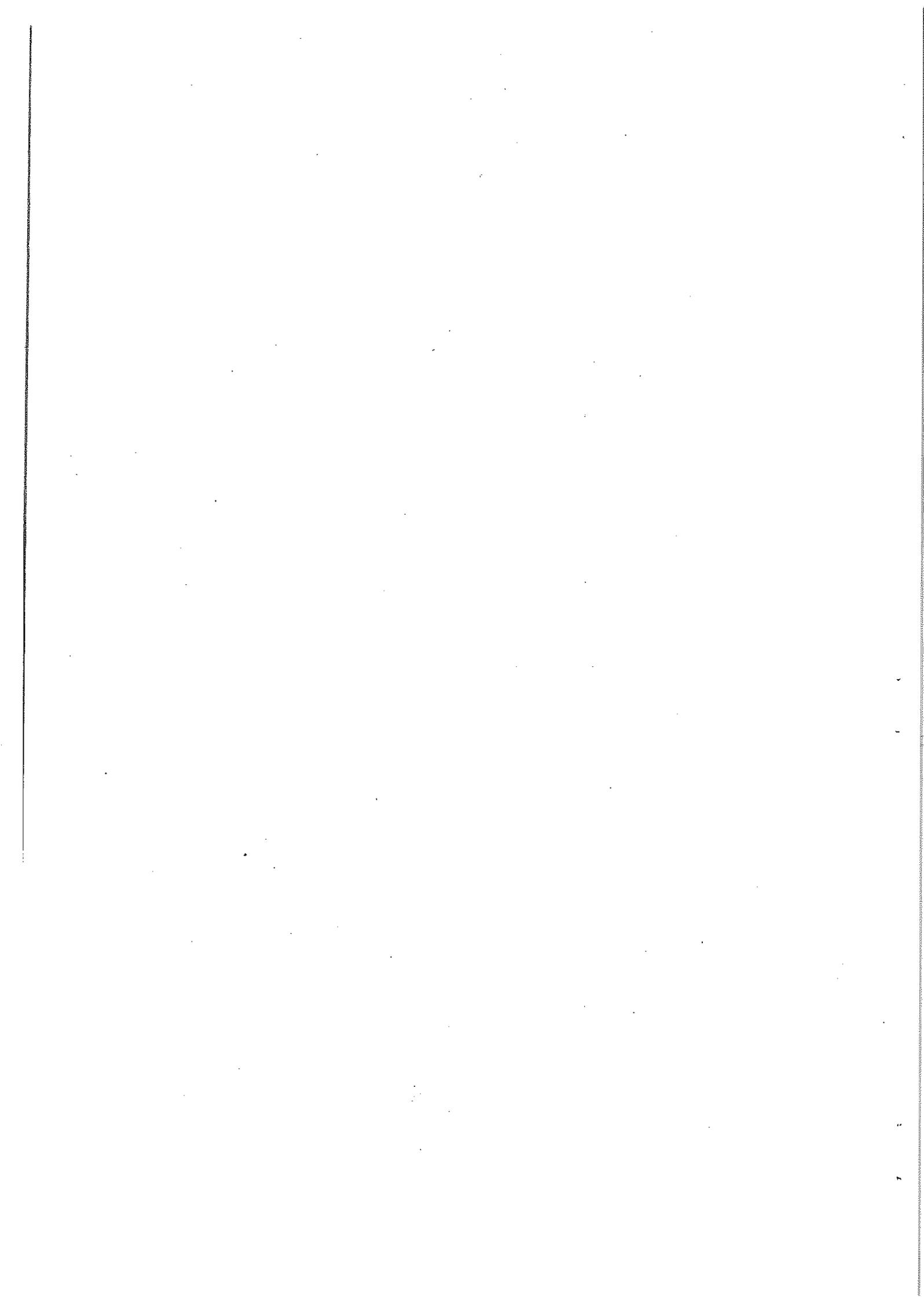
Carnaval Annuel

Année du Patrimoine









## VUES GÉNÉRALES & PLANS :

A l'horizon des plateaux calcaires se profile la silhouette basse des grandes exploitations agricoles . La ferme isolée ou le groupe de fermes, s'inscrivent au centre d'immenses domaines fonciers .

Les bâtiments sont disposés de manière à former les côtés d'un espace fermé, carré, trapèze ou autre. Les fermes les plus importantes peuvent avoir une double cour. Un corps de bâtiment sépare alors les deux cours . Mais il a souvent disparu pour faciliter le passage des engins .

Le contraste est frappant entre les murs extérieurs, aveugles ou percés de quelques meurtrières et renforcés de contreforts et la cour très animée où s'ouvrent porches, auvents et clapiers, portes et fenêtres. La ferme rassemble ainsi tous les éléments nécessaires aux activités journalières liées à une subsistance familiale et à une production économique élargie.

Les matériaux utilisés sont toujours d'origine locale : Calcaire grossier , silex , meulières, grès, mais rarement la brique, sinon pour souligner les ouvertures .

L'exemple que nous avons choisi est la très belle ferme de LA MADELEINE à Saint-Yon .



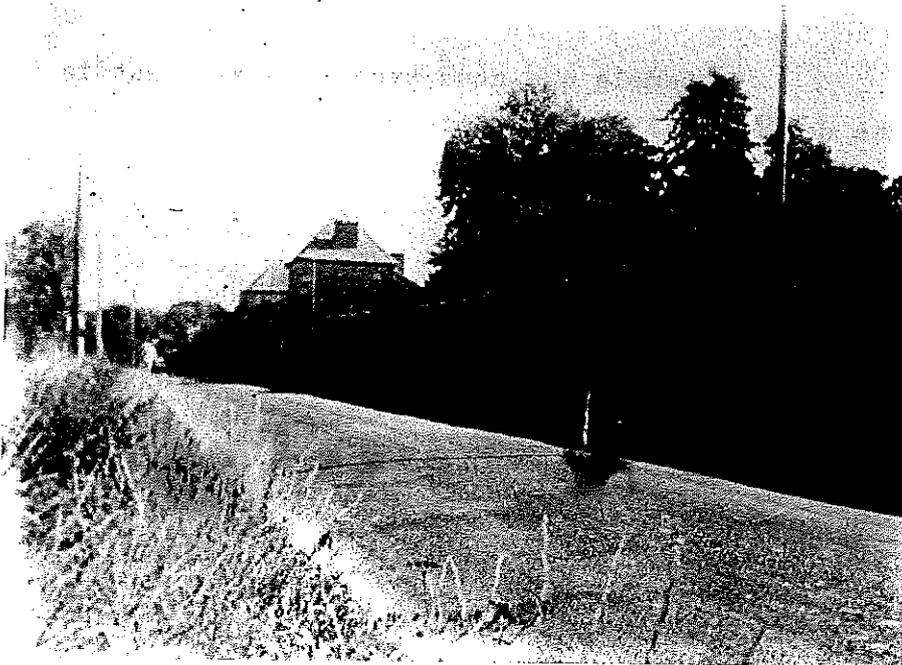
## FERMES & VILLAGES :

Dans ces régions de climat tempéré , où l'eau n'est pas rare et les communications faciles , le village naît autour de l'église et des halles: les activités d'échange et le petit artisanat en sont les composantes essentielles .

Le " Village-Ruban " s'étire volontiers le long de la route, comme Boissy-S/S-Saint-Yon. L'étude de l'habitat villageois mérite de longs développements depuis les plans caractéristiques, aux lucarnes ouvragées ( cf: La Madeleine ) .

La ferme village ne s'ouvre pas davantage sur la route que sur la campagne : C'est le cas pour le 6 Rue de l'Ormeau et la ferme des Tourelles . Seul le portail en indique la présence. Le plus souvent, de gros pignons bâtis en moëllons signalent les fermes aux abords des villages .

Boissy-Sous-Saint-Yon est l'exemple type que nous avons choisi, avec la ferme des Tourelles .



## L'ENTRÉE DE LA FERME :

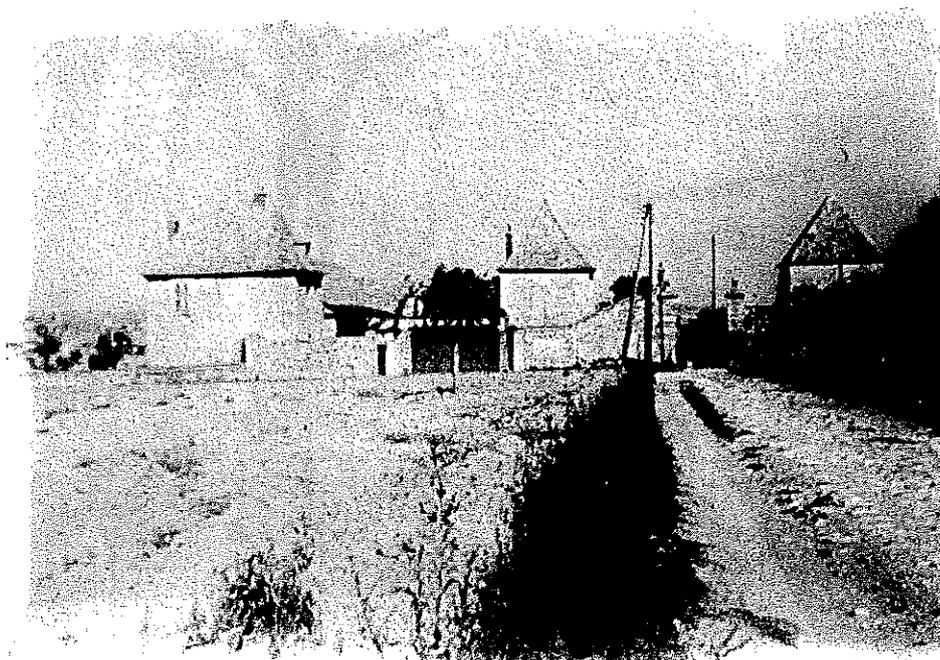
Le traitement des entrées dans ces régions d'habitat dispersé et de grandes exploitations est toujours monumental: La nécessité de laisser passer les grandes charrettes et un souci de protection conduisent à associer porte charretière et porte piétonne. Le portail peut être construit en continuité avec le mur d'enceinte de la ferme comme aux Tourelles. L'appareil moëllons et mortiers est rudimentaire. La porte charretière est parfois épaulée de pilastres et le portail nettement différencié du reste des bâtiments.

Le recouvrement du portail est plus ou moins complexe: Il va du chaperon à deux versants en tuiles au véritable toit à plusieurs versants.

Parfois, une solution économique est de percer dans la porte charretière même une porte piétonne, porte guichet.

Parfois, la porte charretière est surmontée d'un pavillon d'entrée: l'étage peut alors être occupé par les patrons: C'est le cas pour la ferme des Tourelles à Boisay-Sous-Saint-Yon.

L'exemple que nous avons choisi est l'entrée de la ferme de LA MADELEINE à Saint-Yon.



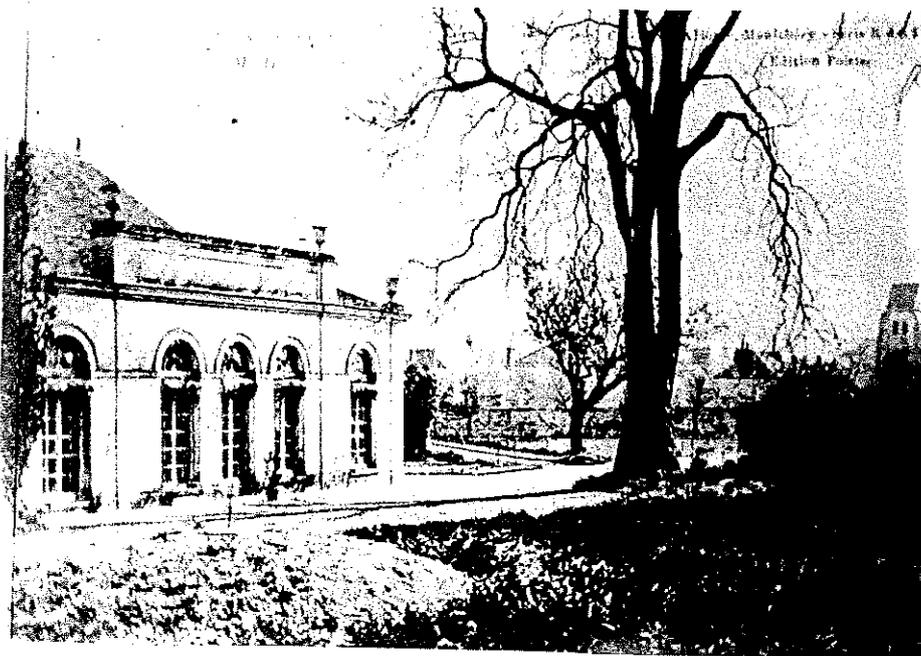
## LA MAISON :

Sauf dans le cas de Maisons-Blocs à éléments transversaux Logis-Stable-Grange, les logis des grandes exploitations sont nettement différenciés des autres bâtiments. Un document du XVI<sup>e</sup> révèle avec précision les cheminées, dont les bâtiments d'exploitation sont démunies.

Bien souvent, une exploitation s'est édifiée sur un ancien site au 18<sup>e</sup> ou 19<sup>e</sup> siècle, autour d'une maison de noble apparence, comme les châteaux de LA MOTTE et des TOURELLES dans notre village.

À Boissy-sous-Saint-Yon, le premier château des Tourelles, conduit à six pieds hors terre et abandonné, fut remplacé au XVI<sup>e</sup> par l'actuelle ferme. Puis, au XVIII<sup>e</sup> l'actuel château fut édifié; l'ensemble tant de nos jours parfaitement conservé.

L'exemple choisi est le Château de La Motte, édifié sur les fondations du fief de La Motte, dont il ne reste que les murs d'enceinte, quelques bâtiments et le Lavoir Saint-Lubin.



## LES BATIMENTS D'EXPLOITATION :

Dans ces régions de cultures céréalières le nombre et l'importance des granges sont primordiaux . En corrolaire, les portes charre<sup>ti</sup>ères, auvents et autres portes, permettent aux lourdes charrettes de s'avancer dans les bâtiments pour y être déchargées.

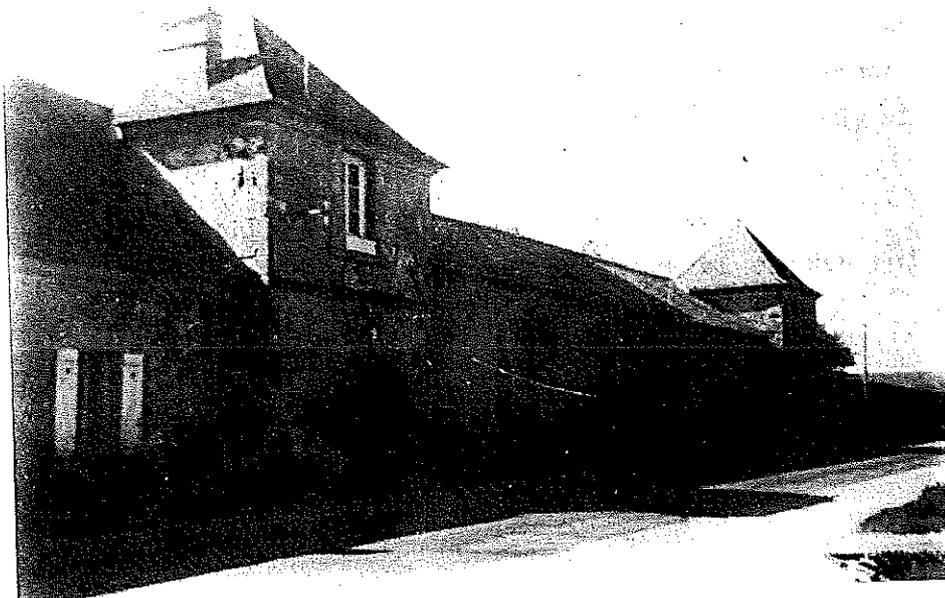
Les hangars les abritent durant l'hiver.

Les écuries, étables et porcheries occupent moins de place et sont souvent plus proches du logis . L'élevage se pratique uniquement pour subvenir aux besoins de la collectivité: famille et manouvriers. Les chevaux , nombreux sur les documents anciens , et les boeufs montrent que le problème du transport des céréales entre le champ, la ferme, le moulin, puis le marché, était essentiel.

## LES AIRES :

Les aires à blé ont quasiment disparu. Mal adaptées à une économie de production , leur emplacement gênait les manoeuvres des engins. L'aire pour écraser les pommes en vue de la fabrication du Cidre, importante dans notre région, sert aujourd'hui à brûler les immondices. L'aire de battage des blés de la Ferme LEROY est toujours visible au fond gauche de la cour : Forme de pavage concentrique .

L'exemple choisi est celui des bâtiments d'exploitation de la Ferme des Tourelles .



## PIGEONNIERS & COLOMBIERS :

Seuls les Seigneurs avaient Droit de Colombage. Du reste, le Code Pénal régit encore sévèrement le système. Pour pouvoir édifier un colombier à piliers, il fallait posséder plus de 12 Ha 24a. L'emplacement est dans la cour ou au milieu, dans les angles, mais suffisamment loin d'un point d'eau pour que celle-ci ait le temps de réchauffer dans le bec de l'animal l'apportant aux pigeonneaux.

La forme ronde est considérée comme la meilleure pour l'équilibre des animaux. De plus, il faut blanchir l'intérieur mais aussi l'extérieur car cette couleur sied aux pigeons.

La présence et l'importance d'un tel édifice signale un ancien manoir ou une grande ferme .

Dans notre région, Avrainville possède un magnifique pigeonnier .

## MOULINS A VENT & MOULINS A EAU :

Les plaines de Beauce et de Brie furent longtemps peuplées de moulins. Mais leur fonctionnement n'ayant pu s'adapter aux exigences modernes, ils sont en voie d'extinction totale. Ils sont généralement isolés et de diverses formes .

Mais, il a été possible de continuer l'exploitation des moulins à Eau en augmentant la capacité des retenues. Notre région en compte encore un bon nombre, dans les vallées de l'ORGE et de la RENARDE-REMARDE . Il a fallu parfois détourner le cours des rivières .

C'est au nombre et à l'importance des roues à aubes que l'on devine la grosseur de tels édifices .

## PUITS - FONTAINES - LAVOIRS :

Les puits clos circulaires, coiffés d'une calotte et muni d'une porte, se rencontrent le plus souvent, dans les régions où la nappe phréatique est proche du sol comme dans notre village. Il s'agit alors de protéger l'eau des pollutions et d'abriter, le treuil, la poulie, la chaîne ou la corde .

Le puits à maçonnerie circulaire ouvert d'un côté et béant au sommet et le puits-Citerne, à fleur de terre , coffré à l'ouverture par des grès ou meulières, se trouvent où la nappe est profonde, les sources rares. Cet édifice est souvent privé ou commun à un petit nombre de personnes : C'est le cas dans notre village où il existe de très nombreux puits .

La Fontaine, elle, est publique et constitue une évolution dans la conception de l'alimentation en Eau des campagnes. Comme à Boissy-Sous-Saint-Yon, où la Fontaine-Saint-Lubin , bien que faisant partie du Fief de La Motte, est toujours restée publique .

Le Lavoir est aussi public. C'est un lieu privilégié d'échanges et de rencontres de la vie rurale. Il est souvent construit sur une source, ou sur les rives mêmes des cours d'Eau: A Boissy, le Lavoir-Fontaine, est alimenté par une source et une nappe phréatique, les deux étant très près du sol en cet endroit. Ceci démontre l'expérience de nos anciens au XVI<sup>e</sup> Siècle. ( La source alimente le Lavoir, pour une meilleure évacuation des eaux usées , et la nappe alimente la fontaine. Les deux éléments sont totalement indépendants l'un de l'autre . )

Il est normal que nous choisissons notre lavoir comme exemple type, car il est remarquable et caractéristique.

## PAILLEUX & MARAÎCHERS :

Des marchands installés aux confins Ouest de la Brie, alimentaient en avoine la cavalerie de Paris .  
Ce commerce qui atteignit son apogée vers 1880-90, ne disparut qu' au cours de la seconde guerre mondiale. Les charrettes transportaient la paille, sur 6m; de Long et 4m. de Haut .

Les maisons de pailleux se caractérisent par un plan de cour fermé. Le bâtiment de façade est en deux parties :

- D'un côté une habitation importante à deux niveaux et combles pour y loger valets et charretiers,
- de l'autre une vaste grange qui s'ouvre sur la rue par une porte charnatière, occupant toute la hauteur du bâtiment . Cette grange est ouverte sur la cour , bordée par les écuries et remises de moindre hauteur, et fermée par une deuxième cour ou grange .

Les maraîchers, quant à eux , ne disposent d'aucune particularité architecturale . La maison est souvent bâtie sur un angle du terrain en longueur . Les SERRES , y sont placées plein Sud: Elles peuvent y revêtir la forme d'un " U " renversé ou former un hangar à toiture triangulaire .

A Boissy-Sous-Saint-Yon , les maraîchers , très nombreux et actifs , furent chassés des proches environs de Paris par le modernisme. Il est à souhaiter qu'ils ne reculent pas davan - tage, car se serait bien mauvais présage. L'horticulture y est très florissante, et l'on peut voir un peu partout dans le village des petites exploitations familiales .



## MOEURS ET COUTUMES DE L'ILE DE FRANCE :

### Boissy-Sous-Saint-Yon :

Les jeunes de Jouy , près Saint-Chéron , étaient fort connus dans la région , pour se battre sans raison, en toute occasion . Il en fut de même à Boissy-Sous-Saint-Yon , où les jeunes étaient très liés à ceux de Torfou.

Autrefois, on faisait un Charivari pour les mariages et remariages.

Autrefois , le matin du premier jour de la fête patronale, les garçons allaient musique en tête , offrir des brioches et des gâteaux aux notables de la commune . Ceux-ci offraient de l'argent qui servait aux enfants à s'amuser pendant la fête. Le deuxième jour , les mêmes jeunes se rendaient chez les jeunes filles, chercher des galettes préparées à cette occasion. Puis toute la jeunesse terminait la fête chez le marchand de vin où les galettes étaient mangées à grand renfort de vin .

Quand le coq du clocher tombe , ou lorsqu'on le répare , le couvreur promène la bête tout enrubannée dans un panier et va chez les habitants qui lui donnent la pièce .

Autrefois , on allumait des cierges pour " Eclairer les Cocus " .

Il existait à Boissy, deux guérisseurs de chancre, par prières . Il y avait aussi deux rebouteurs : L'un touchait et récitait des prières, l'autre, une femme, arrêtait la tranchée des chevaux. Le premier opérait avant la levée du Soleil. De nos jours, il existerait encore un guérisseur à Boissy-Sous-Saint-Yon .

### Saint-Yon :

Nous remarquons que pour ce village les coutumes citées ici sont presque toutes identiques , à celles que l'on trouve dans le village de WISSOUS, près Longjumeau .

Les jeunes de la commune offraient aux nouveaux mariés, et aux invités une soupe très épicée . Cette coutume nous rappelle celle du traditionnel " Pôt de Chambre " actuel .

Le lendemain de la nuit de noces , un "Vase de Nuit" était apporté aux jeunes mariés , forcés de le boire . Il contenait du vin

blanc et de la moutarde , le tout mélangé avec le balai " Garde-Robe "

Nous retrouvons, ici, la coutume du coq, tombé du clocher ou réparé, identique à Boissy .

Aux feux de la Saint-Jean , on fixait au sol un sapin à l'aide de pierres et chaque habitant, apportait une branche , vieilles chaises ou objets inutilisés que le curé venait bénir . Le bûcher ainsi formé était allumé puis, une fois consumé, les habitants emportaient les cendres comme Porte-Bonheur .

L'on fêtait la fin des moissons, en ornant d'un MAI, la dernière voiture emportant les moissons . Le MAI, est un arbuste orné d'épis et de fleurs ( Bleuets et Coquelicots ) . Un repas , dit " de la passée d'Août " était offert par le Maître à ses moissonneurs .

Pour obtenir la pluie, on venait se recueillir à Saint-Yon , les pèlerins venant, souvent, de plusieurs dizaines de kilomètres .

Un dicton dit: " Tuer un chat porte malheur " . En effet, dix jours après un tel acte , une jeune fille mourut atrocement . De nos jours, le village vénère encore cet animal , et toutes les maisons, en possèdent au moins un .

On portait un sachet de Menthe autour du cou, pour se prémunir de certaines maladies. On peut encore le voir aujourd'hui .

L'on cite une guérisseuse à Conardières .

Il existerait dans ce village une source qui guérit des convulsions et des douleurs . Il est à noter que le village en possède une au sommet de la colline . Le fait est rapporté à Saint-Sulpice-de-Favières .

## L'ILE-de-FRANCE MYSTERIEUSE ? . . .

### QUI EST BINEAU ?

Il est présent dans toute la zone Arpajonnaise ; où il est brûlé tous les ans, depuis une centaine d'années .

Le peuple d'Arpajon sait manifester avec une grande ténacité sa rancune à l'égard de certains personnages publics . Ainsi les carnavaux se clôturent avec l'exécution en effigie de BINEAU . Son mannequin géant, juché sur un char et précédé d'un juge, termine le défilé , et s'arrête sous la potence, Place du Marché . Le juge sort son discours du dossier " AFFAIRE BINEAU " :

" Bonnes gens , d'Arpajon et d'alentours , le sinistre Bineau,  
" pilleur et bandit de grand chemin qui terrorisait la région de-  
" puis un certain temps, a enfin accepté de se rendre . Il vient de  
" comparaître devant le tribunal qui l'a déclaré coupable à l'una-  
" nimité et le condamne à être brûlé vif sur la Place du Marché,  
" devant la population assemblée et sans recours possible . La sen-  
" tence sera exécutée à Arpajon , à 19h00, et ce, dans l'allégresse  
" générale " .

PUIS S'ADRESSANT A BINEAU :

" Avez-vous quelque chose à dire, avant de passer au supplice ? "

DEVANT LE SILENCE DU CONDAMNÉ, IL AJOUTE :

" Que le châtement s'accomplisse. Que Justice soit faite " .

LA FOULE CRIE :

" Vive monsieur le Juge. A bas Bineau ! "

Les pompiers descendent Bineau , le conduisent au gibet, le pendent, allument le bûcher , et quand le corps entier s'embrase les enfants font une ronde. La fête se termine quand le cadavre n'est plus qu'un tas de cendres et une carcasse à moitié fondue .

Mais, qui est donc ce BINEAU , exécuté ainsi, tous les ans, d'Arpajon jusqu'à l'arcoussis ? . . .

L'HISTOIRE ET LA LÉGENDE :

" Un sautoir qui se cache dans les bois d'Arpajon ,  
et qui fut brûlé " disent les uns .

" Un d'iment seigneur de l'ancien temps " en disent les autres .

Le folkloriste ROGER LECOTTE a résolu cette énigme . L'anneau perdu ne serait autre que JEAN MARTIAL BINEAU , ingénieur et homme d'état , né en 1805 à GENNES dans le Maine-et-Loire , mort à CHAZOU en 1855 . Polytechnicien et ingénieur des mines , député du Maine-et-Loire , de 1841 à 48 , élu à la constituante puis à la législative , il créa dans Paris les premières voies macadamisées , convertit la rente 5 P. 100 en 4 P. 100 et lança un emprunt de 250 Millions de Francs 54 . Le CHARIVARI , journal engagé de l'époque , en accord avec une partie de la France , ne l'aimait guère . On l'accusait d'arracher par morceaux les crédits engagés dans le domaine culturel . .

Le 10 NOVEMBRE 1848 , il publie : " M. BINEAU est le type même du futur citoyen français : Idiologie économique . Les indigènes seront bientôt des Bineau couverts de poils , retournés à l'état sauvage , brouillant l'herbe des musées ou les manuscrits des bibliothèques abandonnées ."

LE 14 NOVEMBRE 1848 : " Le ministère prêche l'économie . Le budget des finances n'a point échappé à M. Bineau : ce farouche rapporteur attendait le ministre au coin de la tribune . Dès que M. TROUVE-CHAUVEL est entré , Bineau s'est élancé du fourré et s'est jeté à la bride du budget . La bête , prise de peur a bronché , le cavalier a failli tomber . Alors , Bineau mettant son discours sous la gorge du pauvre ministre s'est écrié d'une voix terrible : " Des réductions ou la Vie " . D'ailleurs , ce Bineau est la terreur du pays ; sa tête est mise à prix , dans les budgets voisins . On répète avec épouvante les histoires qui courent sur son compte : Celle , par exemple , du crédit particulier qu'il arrêta tout seul sur la grand-route et dont il s'empara . Du reste , la physionomie de Bineau est épouvantable " .

Et cela continue : DAUMIER donne le 27 JUIN 1850 , une caricature du monstre avec cette légende :

" Le Sauvage BINEAU , ayant enfin trouvé à utiliser sa massue sur les boulevards et faisant connaître aux parisiens tous les charmes des routes américaines " .

Une autre caricature montre Bineau en tenue de " Tarzan ", ou plus exactement, dans l'esprit de l'auteur, en Cro-Magnon, ou autre primitif , frappant avec une force inouïe de sa massue représentant le budget des Beaux-Arts sur des toiles, livres et un buste de grand écrivain, enfin tout ce qui se rapporte à la Culture avec un Grand C.

La Légende dit: " Le Sauvage Bineau. Portrait dessiné d'après nature, au moment où ce terrifiant personnage se livre à son divertissement favori consistant à lacérer et briser tout objet d'Art qui lui tombe sous la main " .

Bineau est-il donc ce personnage horrible ? C'est bien possible, car la coutume existe depuis cette époque et est jouée par les villageois comme décrite ci-dessus .

# ANNEXES

BOISSY-sous-St YON — Monument aux Morts







BOISSY-SOUS-SAINT-YON : Situation au 1<sup>o</sup> JANVIER 1978

DESIGNATION	SUPERFICIE			TOTALS			NOMBRES
	Ha.	a.	ca.	Ha.	a.	ca.	
TERRES	508	72	33	508	72	33	
PRES	2	16	95	2	16	95	
LANDES ( Friche)	6	3	45	6	3	45	
BOIS (Taillis et Futaies )	22 157	74 81	10 44	180	55	54	
CARRIERES	2	52	55	2	52	55	
MARE	0	5	25	0	5	25	
JARDINS serres	-	-	-				
Fleurs	1	68	55				
Potagers	20	87	57	22	56	12	
TERRAINS Bâtir	14	29	63	14	29	63	
Agrément	-	-	-				
Parc I	4	96	09				
Parc II	6	30	72	11	26	81	
Sports	-	-	-				
HABITATIONS 745							
Lotists.							270
Vx. Vil.							475
EXPL. AGRICOLES							10
Colibet	1,50 76,30 1,00 33,60						
Robert Leduc	30,00						
Raymond Leduc	48,54 4,25 53,95 1,16						
Chenu	123,76			374,06			

Les chiffres ci-dessus, ne sont pas forcément propriétés des personnes citées en référence ( Fermage possible . . . )

- - - : CHIFFRES INCONNUS .

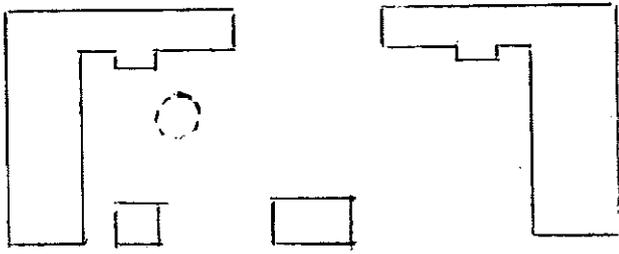
LA FERME " LEROY " : 41 rue de Châtre

Conception typique de la Beauce.

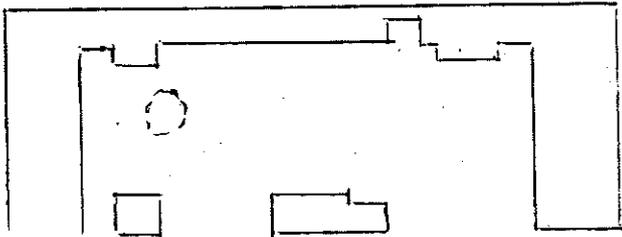
Les bâtiments sont disposés autour d'une vaste cour carrée et pavée . Au fond , grande grange , très haute, pour céréales. Très grosses charpentes. L'emplacement de l'aire de battage est encore visible , à gauche , au fond de la cour . Forme concentrique des pavés .

Documents joints:

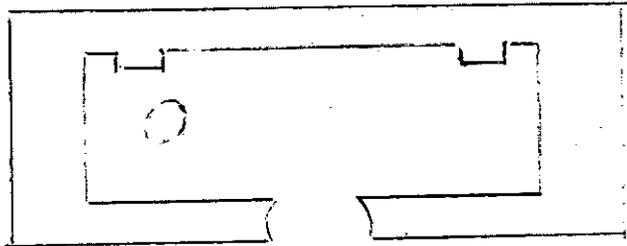
Plan et carte postale ancienne .



Plan 1826



1848



1880

~ 1915



GENTHOMMIERE: 9 rue du Puit-Grés

AN II: Les nouvelles institutrices nationales s'installent en cette demeure.

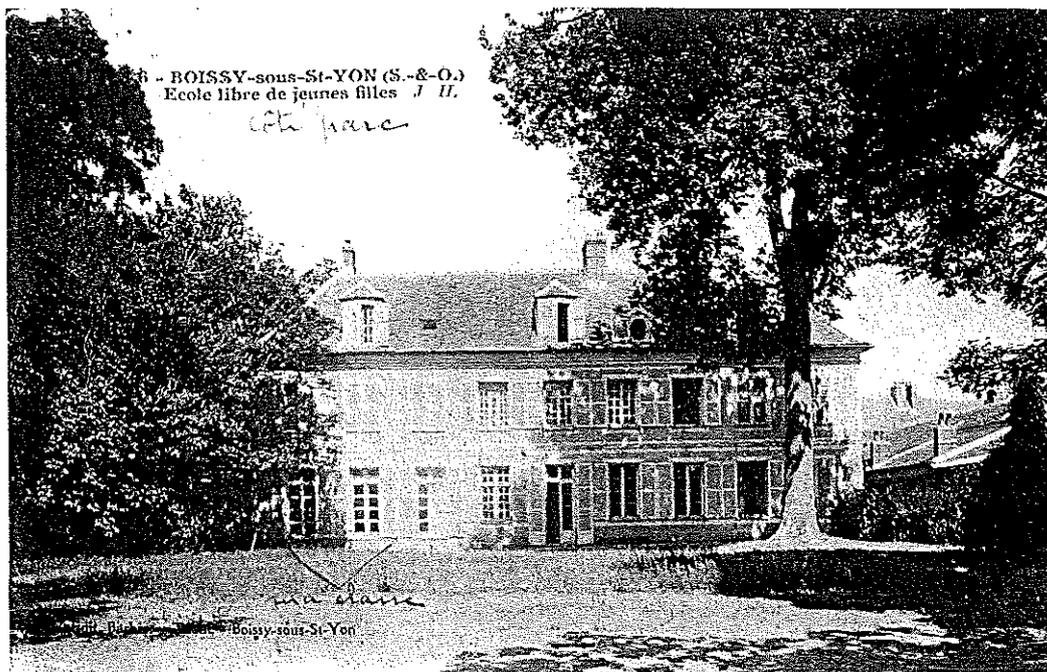
1392: Fondation de l'institution THOMAS BECKET . Ecole de filles .  
les garçons vont tous à la communale .

Ensemble très retouché au XIX<sup>e</sup> Siècle.

Datation probable: 1740/50 .

Documents joints :

Plans et cartes                    postales anciennes /:



rue du Puit-quet

Maison

Jardin  
avec  
bassin

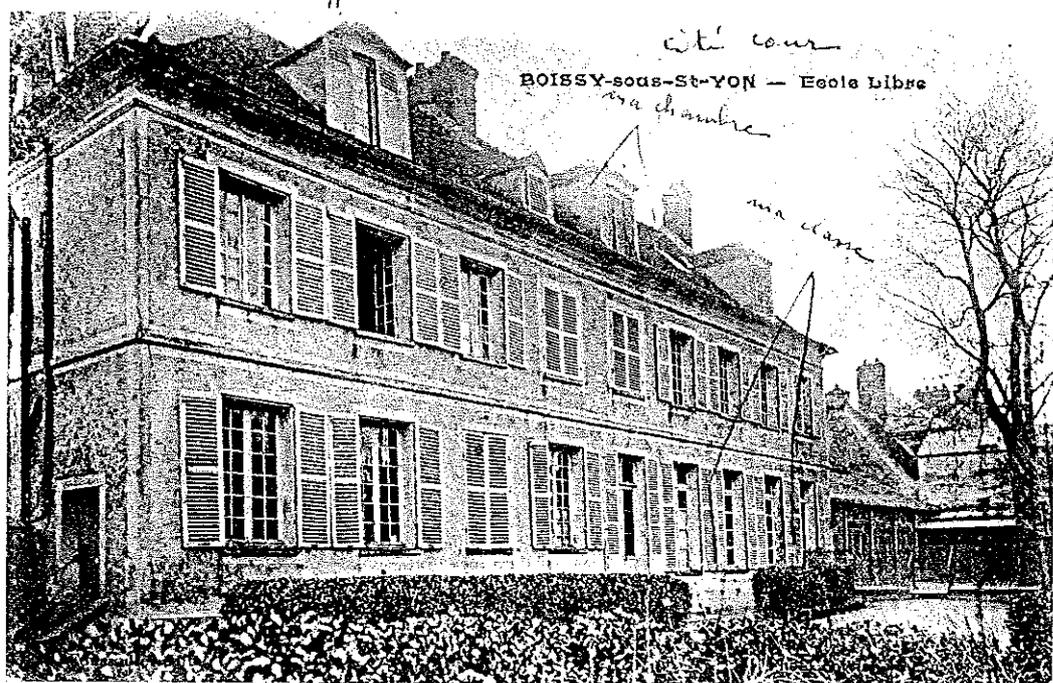
rue du Puit-quet

Maison

le puit

Terrier 1789

Plan 1826



ci cour  
 BOISSY-sous-St-YON - Ecole Libre  
 ma chambre  
 ma classe

LA MAISON - VILLE : 6 rue de l'Ormeteau " LE VILLAGE "

Le Parc de cette demeure continue celui du Château des Tourelles . Il est très possible que cet ensemble fasse partie du FIEF D'ARTOIS.

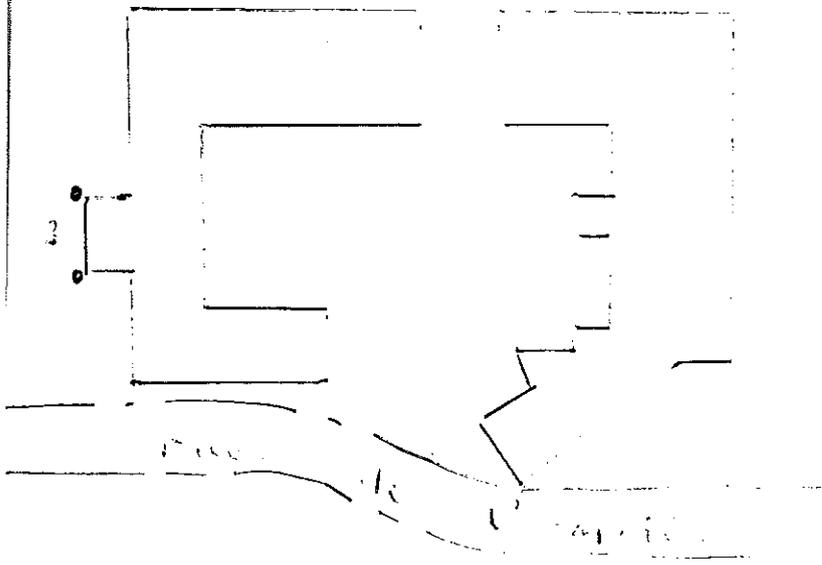
Le tout est du XVIII<sup>e</sup> Siècle.

Documents joints:

Plans.

Légendes:

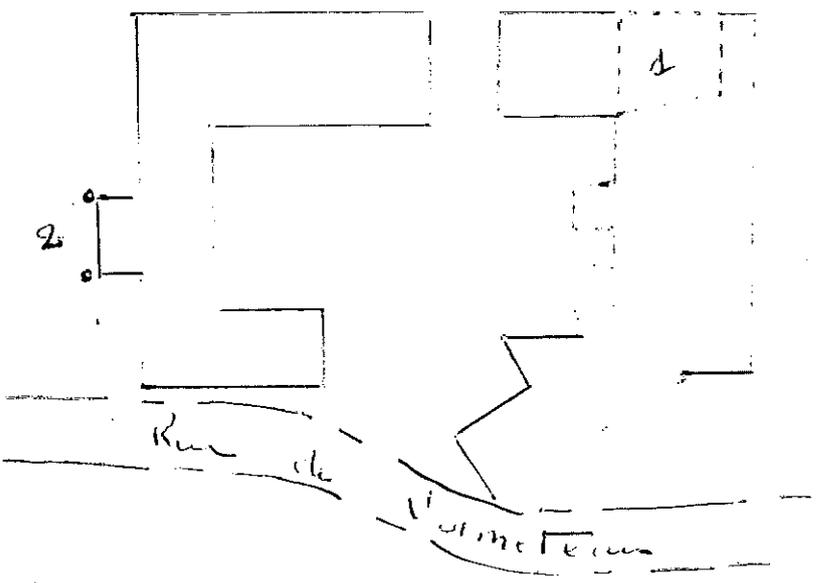
- 1: Partie ouverte en 1939. Fermée en 80
- 2: Façade du 13°. Perron et ornementation très stylés .



↑ les Terrasses

→ l'eglise

1926



1930

CHATEAU - GENTILHOMMIERE : 42 rue de Châtre

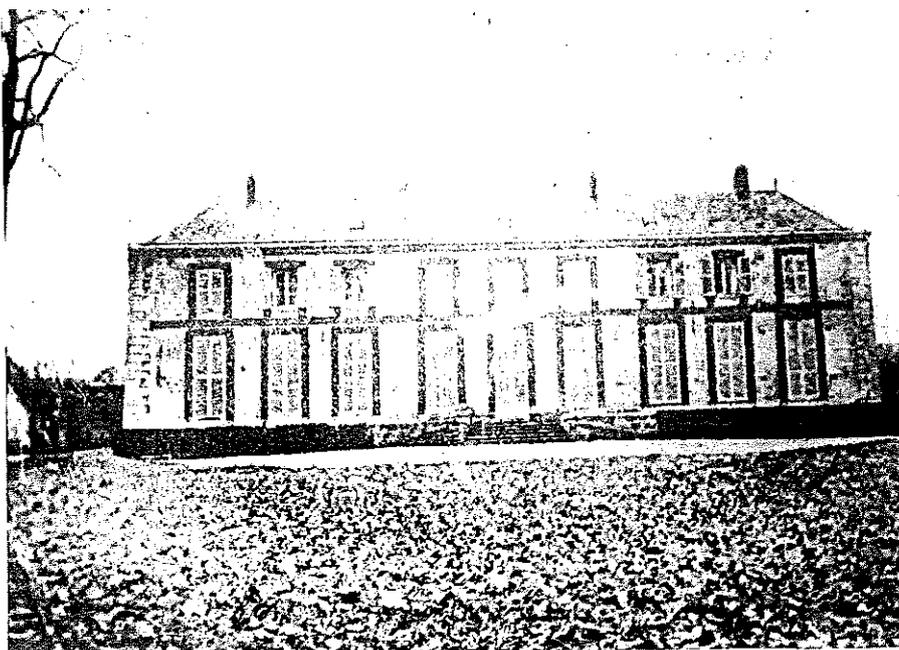
Actuellement centre équestre et de restauration .

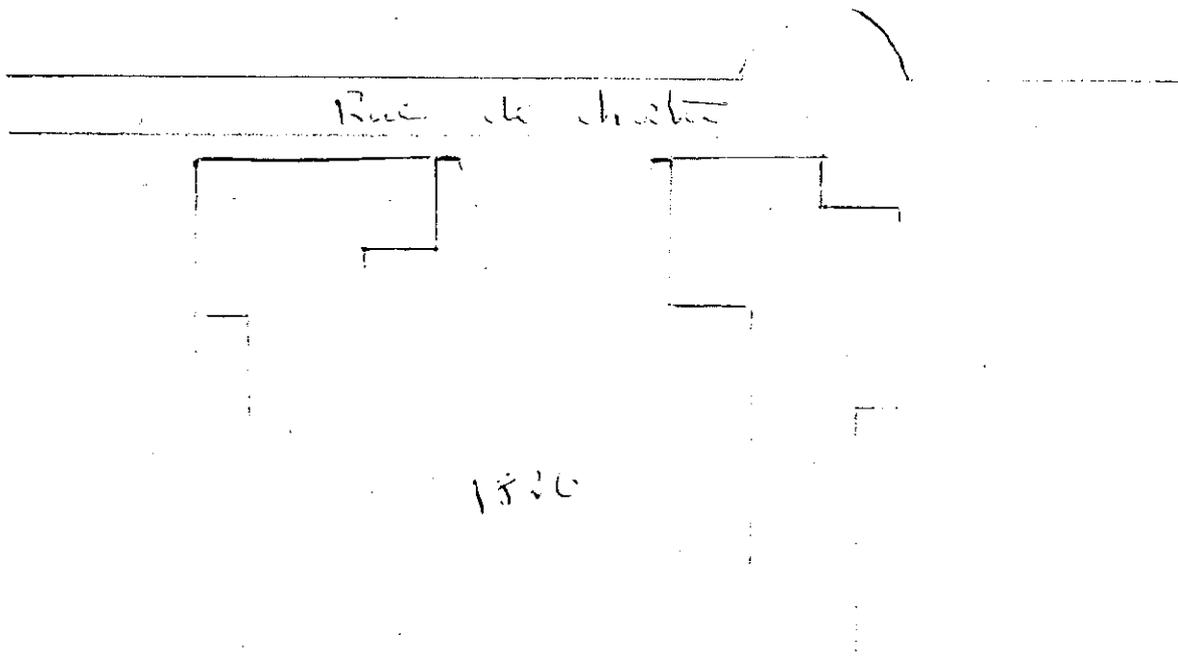
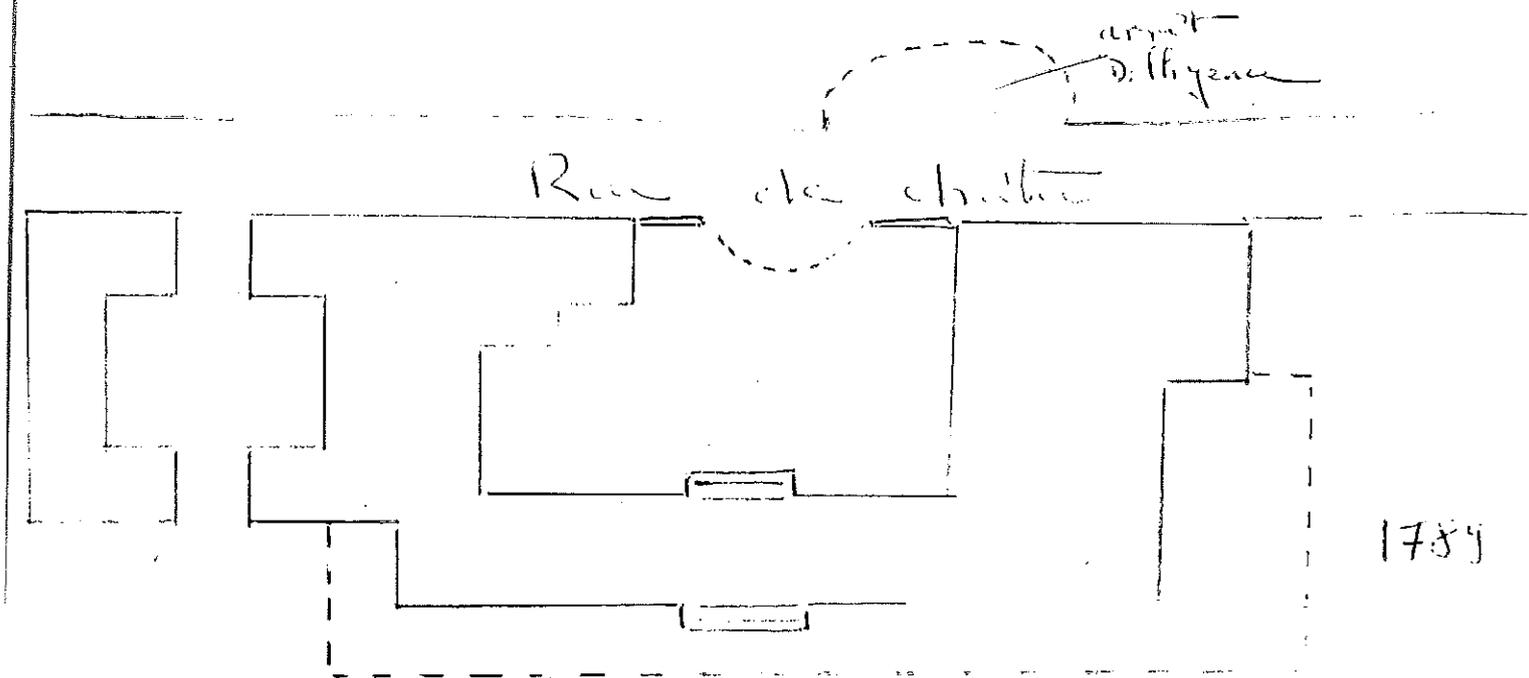
Fin du XVII<sup>e</sup>. Le TERRIER de 1789 , déclare: " Maison bourgeoise de belle stature, joliment construite , située en face de l'arrêt des diligences postales et voyageuses " .

En 1690; Mme BLANCHET fait une rente de 60£ pour une école des pauvres filles. 1706: Chrétien de Lamoignon y crée une fondation de jeunes filles. 1766: Lamoignon ouvre une école: La rue se nomme " Rue de Moriceau " .

Documents joints:

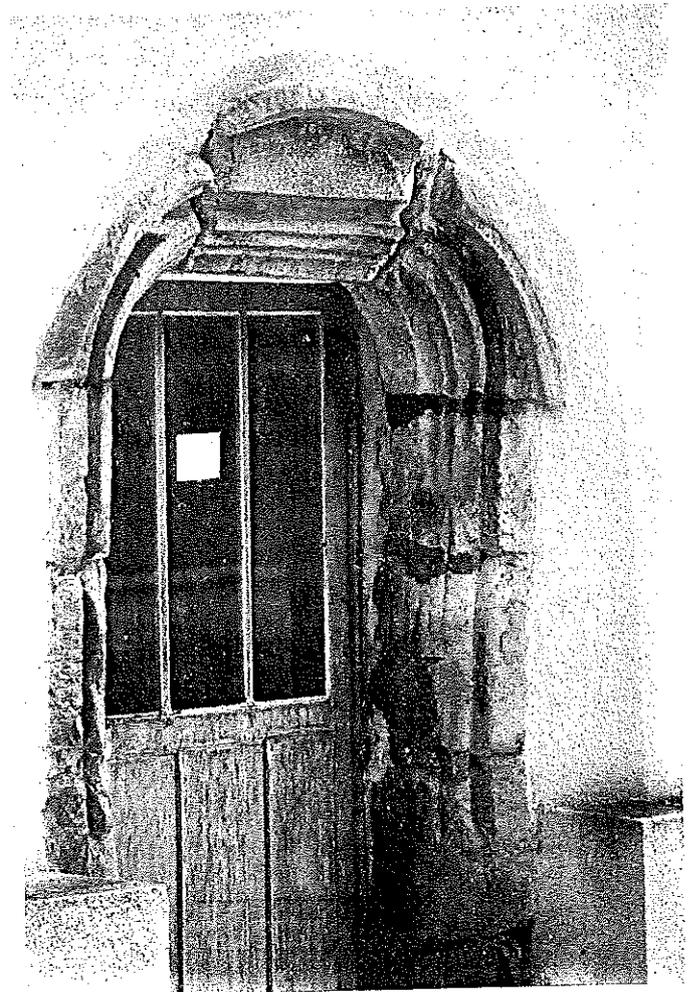
Plans et carte postale ancienne .







Le Lion de "LA MOTTE"



La porte du cloître.

LE FIEF D'ARTOIS : Gentilhommière et ferme LES TOURELLES

Ancien château des Tourelles . Terrier de 1739: Fief d'Artois. Abbé LEBEUF: Marie-Charlotte de Balzac, Dame de Bassompierre , en 1646, fait commencer un édifice sur le modèle du LUXEMBOURG de Paris. Mais il ne sera amené qu'à Six pieds hors terre. Les caves voutées sont encore visibles de nos jours. Ce domaine va être nommé LA SEIGNEURIE.

Le 24 AOUT 1584, François Balzac d'Entraigues devient seigneur de Boissy, Egly et Marcoussis, et sa fille , Marie-Charlotte, agrandit ses terres .

1656: Donation en l'Hôtel-Dieu de Paris des étendues par la Dame de Bassompierre .

1581: Chrétien de Lamoignon vend les terres avec les fondations du château à Louise d'Artois qui donne son nom au domaine .

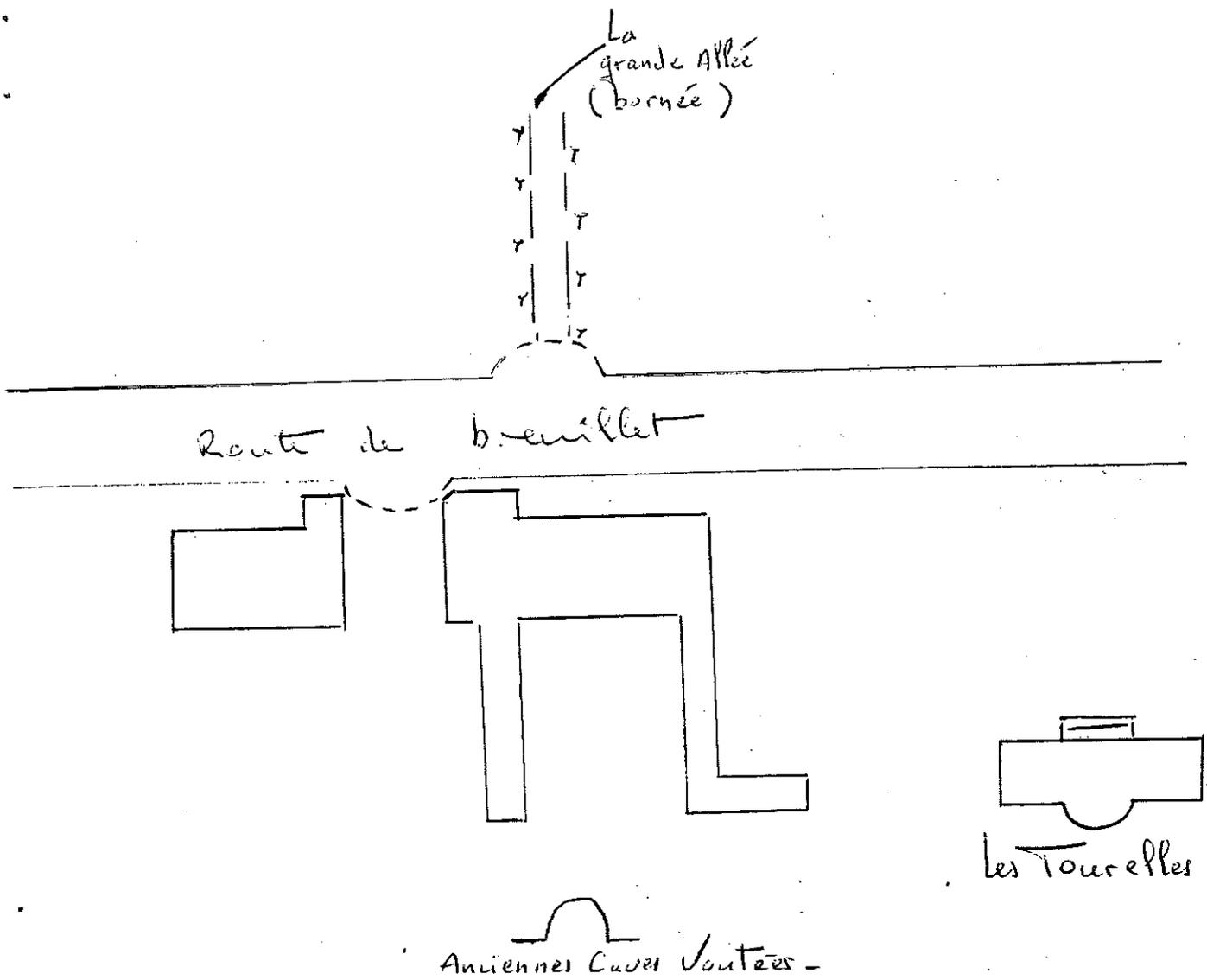
La Ferme est du milieu du XVII<sup>e</sup>. Le centre fut reconstruit en XIX<sup>e</sup> S. dans le style d'origine .

Le château des Tourelles est du XVIII<sup>e</sup> ( 1730/35 ) .

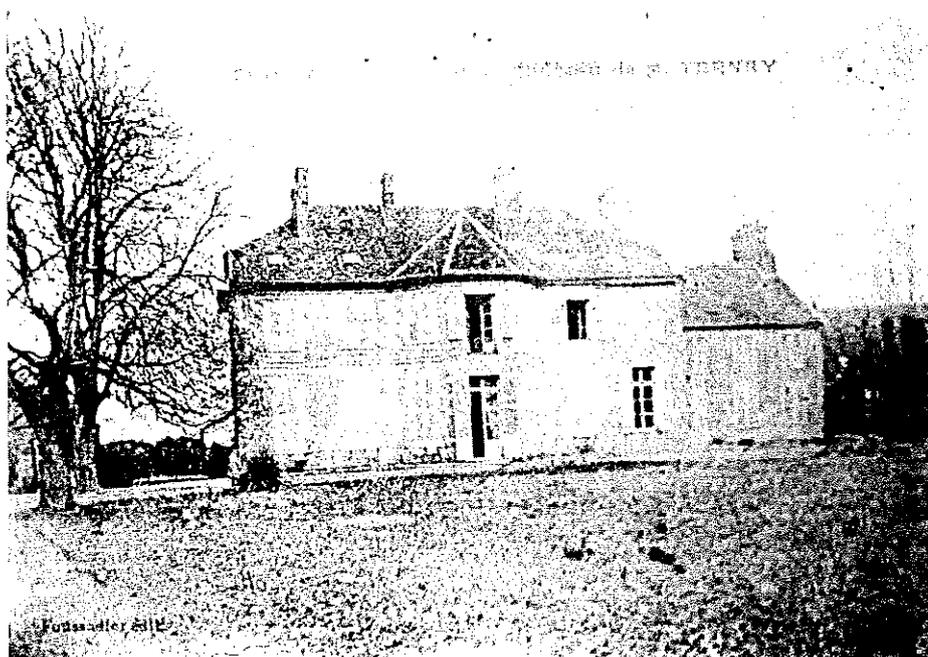
Les LAMOIGNON reprirent le fief pour 15 censives l'arpent, vers 1720, et portèrent l'HOMMAGE et la FOY au seigneur de Bâville. Le 16 Juillet 1735, par échange, Pierre le Bret , bourgeois de Paris devient propriétaire du domaine, par 1/4 du droit de : " Droit de Champart " .

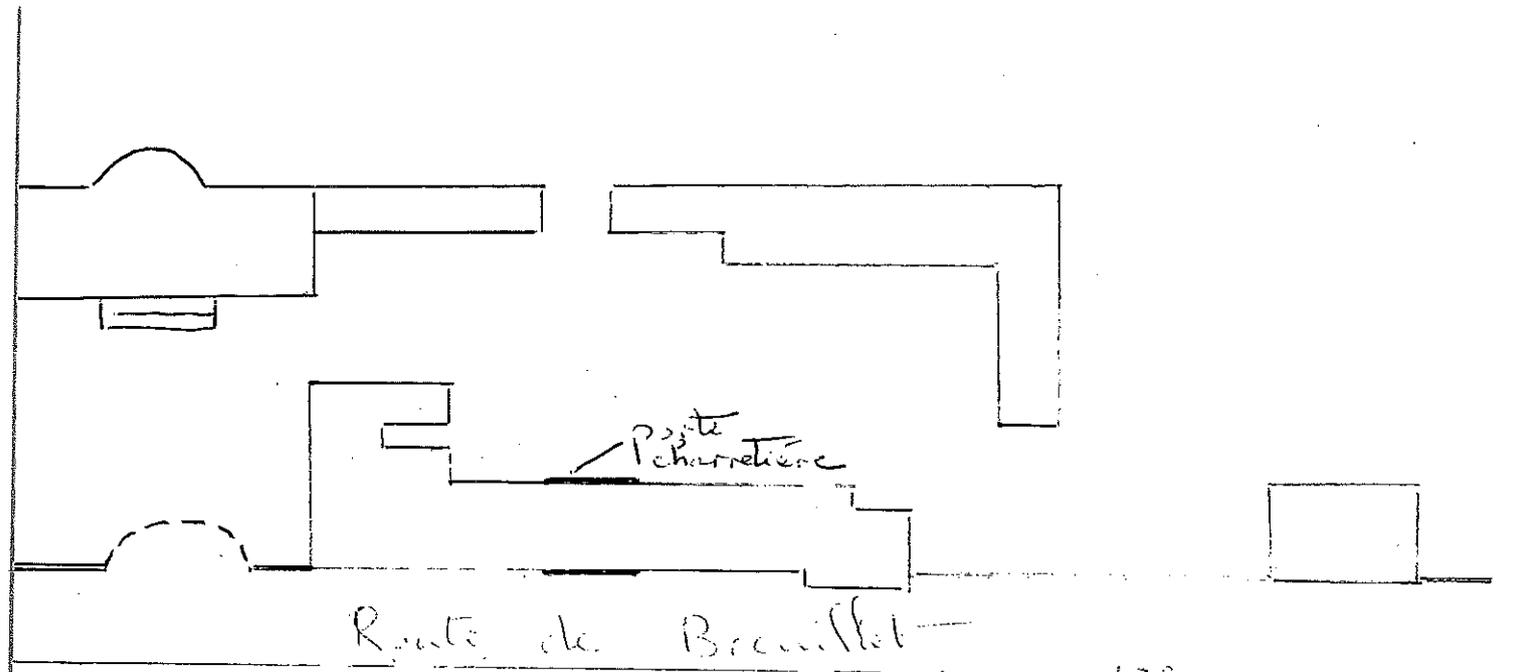
Documents joints:

Plans et carte postale du château prise en 1899 .



Fief d'Artois 1789

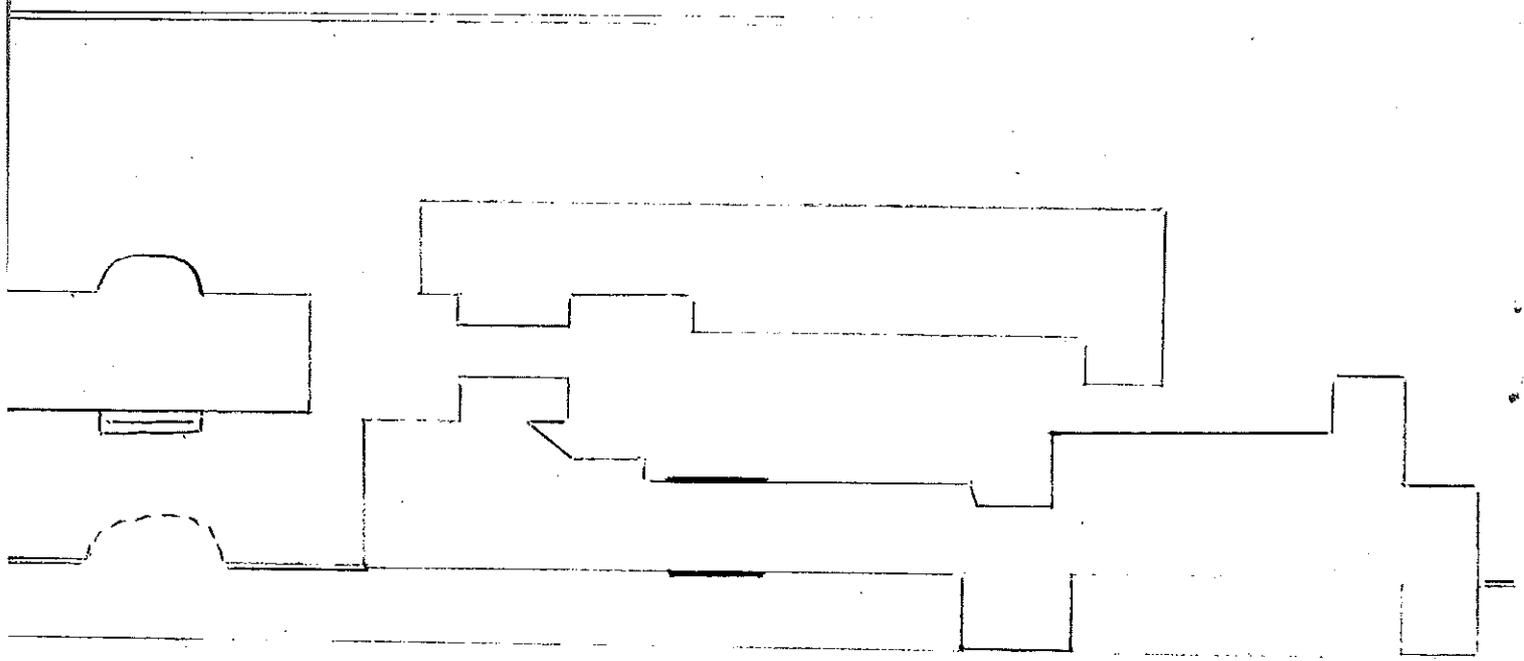




Route de Breuille

Poste Pcharretière

1835



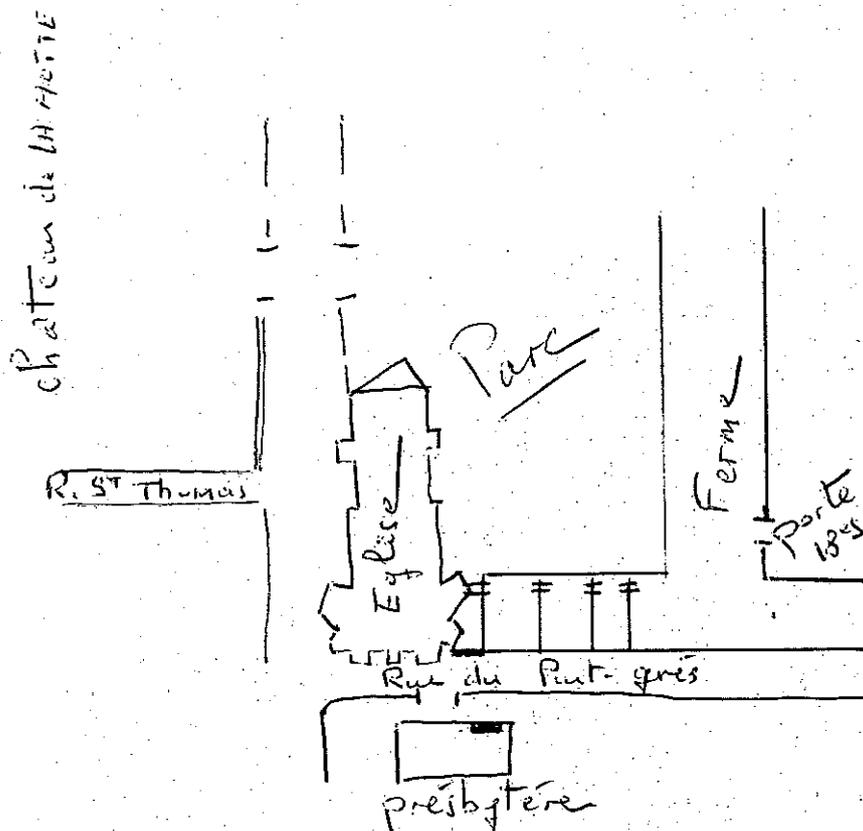
Rue de Constantines

1939

LA MAISON - FERME : 5/7 rue du Puit-Grès

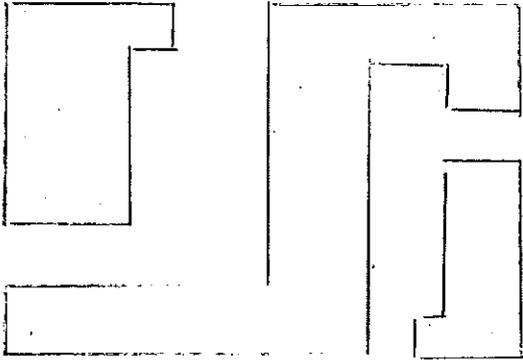
Plan : Grands bâtiments autour d'une cour carrée , plus une autre cour ouverte sur la rue. Très belles charpentes toutes chevillées. Escalier intérieur taillé dans la masse , axe d'une seule pièce. Les marches sont pavées et leur nez forme une poutre de 5cm de côté. La porte, à gauche en entrant, est du 18<sup>e</sup> Siècle . Ce serait l'entrée de l'ancien cloître qui rejoignait l'église et le fief de la Motte par une rue de la Fontaine. Des traces se voient encore dans les murs des premiers étages des maisons.

Voir les plans ci-dessous .

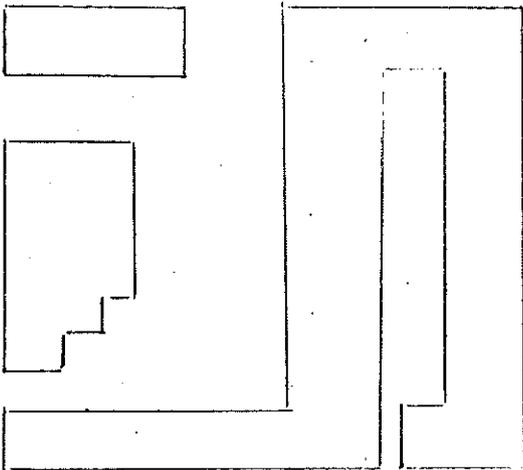


Le cloître

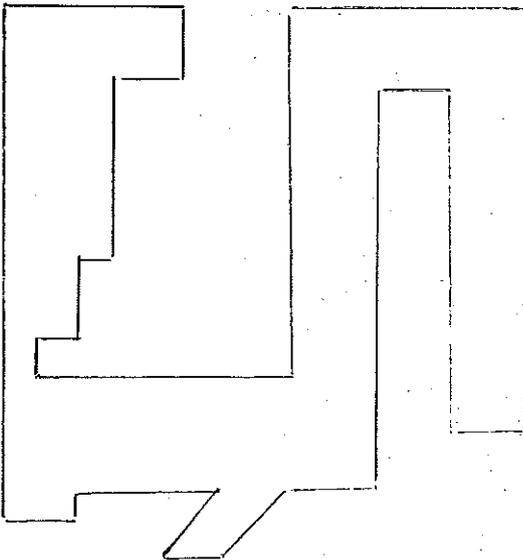
Rue du Puits-à-gros



1789



1836



1828

GENTILHOMMIERE / FIEF DE LA MOTTE : 7 rue de la Fontaine

1780: Acte de vente et plans antérieurs à 1750.

1789: Visible sur le terrier .

1825: Cadastre avec des transformations.

Pile d'entrée ornée d'un LION ( cf: Cliché dans le livre )

Dans le parc une colonne est ornée d'une salamandre datant de François I°.

Il s'agit là d'un vestige de l'ancien château féodal de " LA MOTHE " qui a été détruit en 1789.

LE FIEF DE LA MOTHE/MOTTE :

Il n'en reste que l'Orangerie et quelques vestiges d'exploitation agricole: ainsi que le " LAVOIR FONTAINE DE SAINT-LUBIN ".

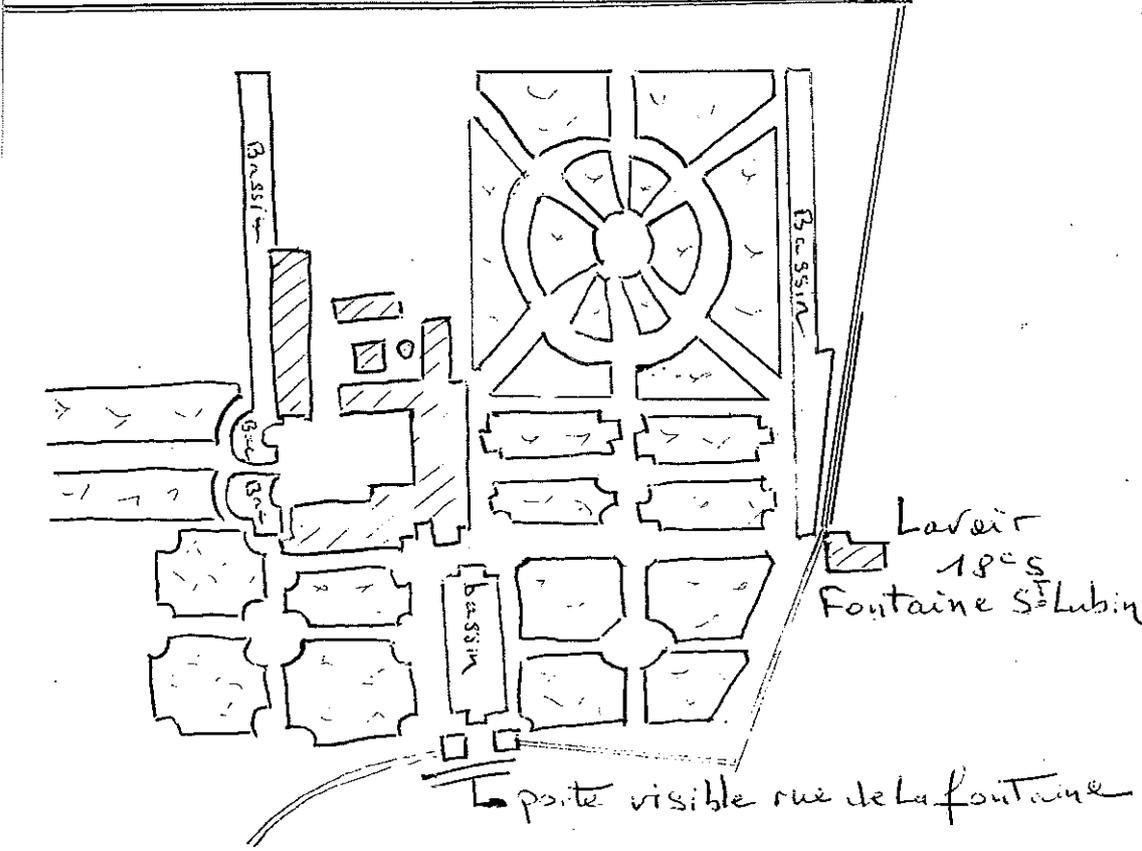
Au 19° Siècle de nouveaux corps sont édifiés sur les fondations  
1725: § Messire VALIN est le propriétaire du Domaine: Il existe alors de belles dépendances. Le château est vendu en 1789 à Pierre LUBET mais il sera bientôt détruit. On peut se demander pourquoi l'actuel édifice est encore debout, car il existait déjà en 1789 De belles caves sont encore visibles.

L'ensemble fut pavillon de chasse sous LOUIS XV.

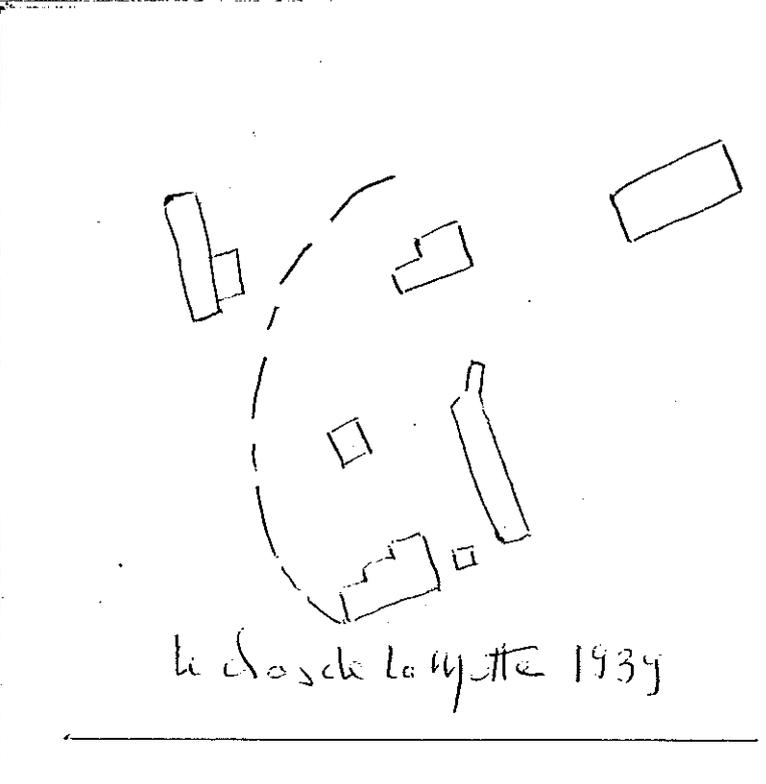
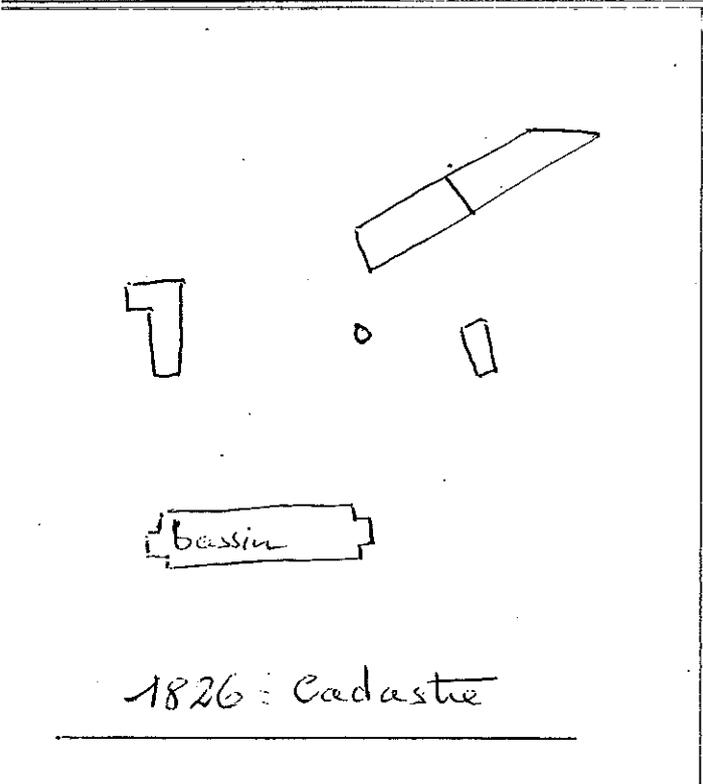
Une des entrées secondaires est encore visible Rue de la Fontaine.

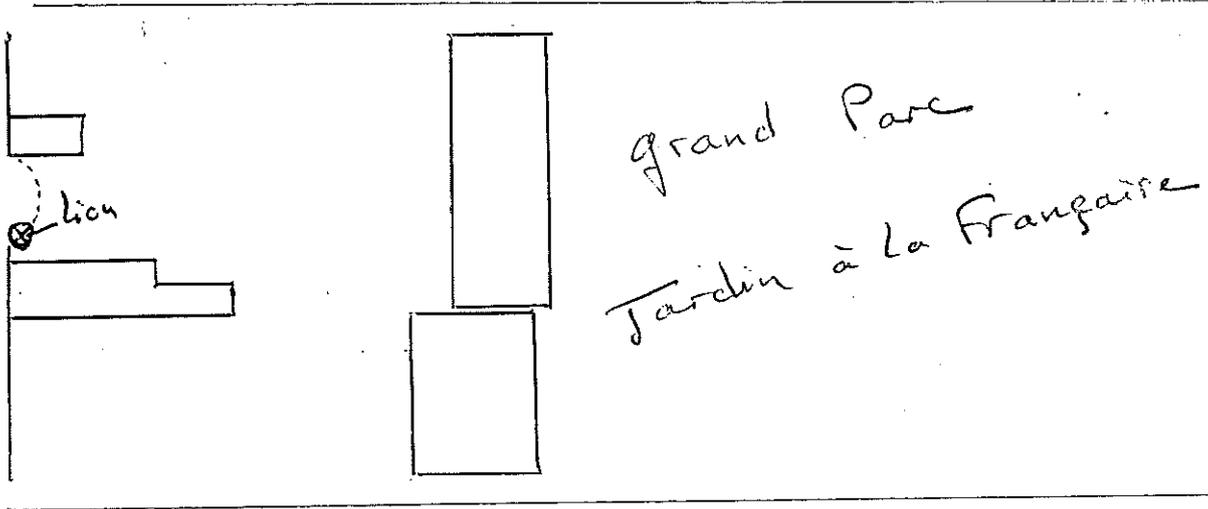
Documents joints :

Plans et photographies au long de l'ouvrage.



x = Jardin  
 // = Construction  
 Fief de La Motte  
 1789

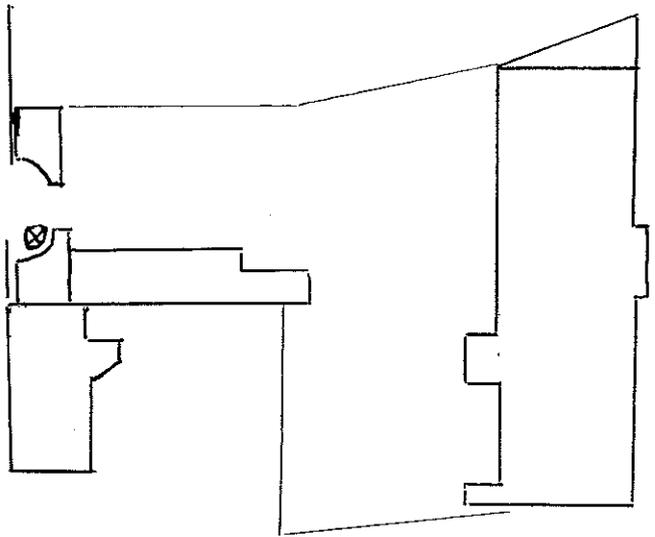




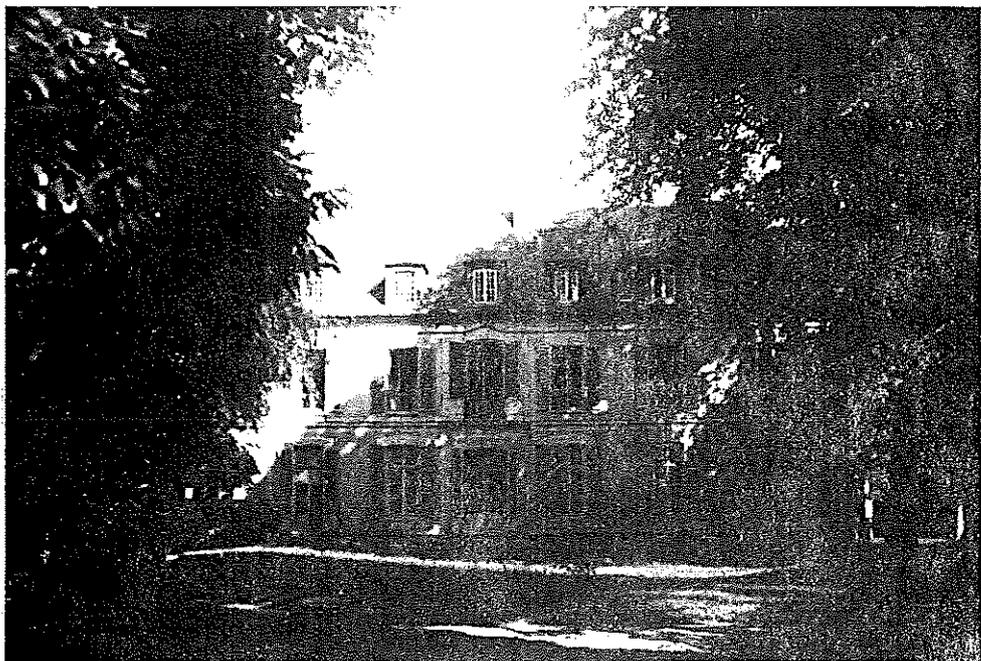
---DOUVES ---  
Actuelle R. Jean Moulin

1789

Rue de la Fontaine



1826



L'EGLISE DE BOISSY-SOUS-SAINY-YON :

---

Inscriptions relevées sur l'oeuvre:

Sur le mur du Transept Sud, au fond, au-dessus du vitrail:

" La vierge et l'Enfant " REBASTI L'AN 1735

Au-dessus de l'arc formant du transept : 1687 (Sud)

" " " " " " : 1735 (Nord)

Sur les décors en plâtre des fonts baptismaux: 1738 et 1741

Sur le maître autel: S.T. ( Saint-Thomas )

Description sommaire:

Une Nef unique , séparée du choeur par un transept , délimitant deux chapelles . Le clocher se trouve à gauche, en entrant , à l'Ouest.

Cette tour est du XII°. L'on compte cinq travées, les ogives reposant sur de grosses piles encastrées dans le mur . A chaque croisée se trouve une clef sculptée dont les motifs sont différents pour chaque croisée. Le Maître-autel est en marbre. Sur le mur Ouest se trouve une plaque de marbre du XVI°, classée M.H. représentant le martyr de Thomas Becket. A droite des fonts baptismaux se situe le retable de Saint Geneviève, et, dessous, les armes du village : ils montrent la vocation agricole de la cité. Nous y voyons aussi une étoile qui est l'emblème de la famille PENNTY. C'est lui, son portrait est en mairie, qui fit d'importantes restaurations en 1735.

Le porche est typiquement gothique et est surmonté par une verrière en Gothique flamboyant. Une galerie fut restaurée au XIX°, au-dessus du porche, pour l'accès aux orgues. Celle-ci, devait faire le périmètre de l'église et servait à l'accès au cloître ( Porte cisible, sur le côté, près de la boulangerie). La dalle du porche est faite par des pierres tombales du Moyen-Age et la rosace avec des morceaux de récupération ! . . .

### Bref résumé Historique :

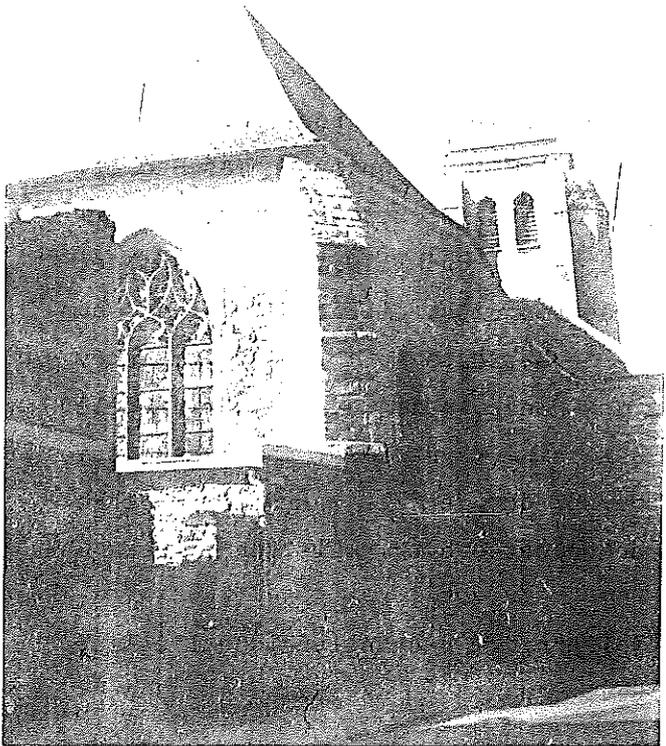
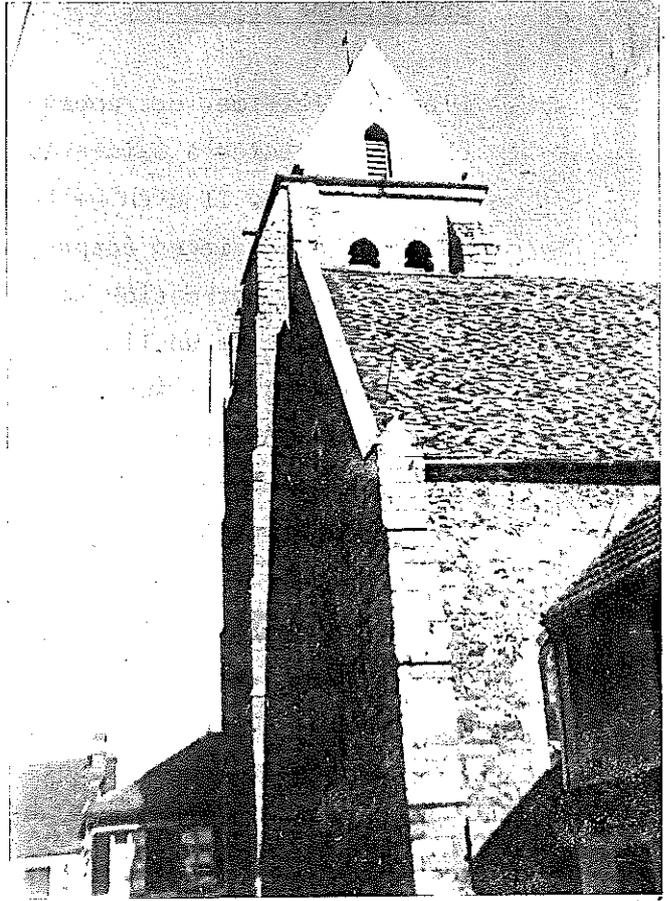
L'actuel édifice est construit sur les fondations d'une ancienne chapelle dédiée à Sainte Aubierge qui est encore la Patronne pour notre village. Il n'en reste qu'une partie de la tour. L'autre fut édiflée en plusieurs étapes, que prouvent les différents styles . Lors de sa construction au XVI<sup>e</sup> , elle fut dédiée à Thomas Becket et fut longtemps un lieu de pèlerinage . Cet homme était l'évêque de CANTORBERRY, en Angleterre, et vint souvent en notre village. L'ancienne chapelle fut abattue vers 1500 . Yolande d'Anjou, y avait en 1200 porté une rente afin d'assurer un service annuel . SIMEON LUCE dit qu'en 1359 . l'église fut minée . En ce temps notre village était une cure , une inscription le prouve, de 1541 . L'actuel édifice fut élevé en 1540 et cité comme tel au prieuré de Paris. Mais dès 1478, jusqu'à 1488, Boissy et Egly sont réunis sous la même paroisse et en 1550, au début de la crise rurale, notre village domine Egly et " Egly n'est qu'une succursale à Boissy , en l'an 1550 " . Ceci peut expliquer les divergences entre les deux villages, durant toute leur histoire . En 1710, la famille BOURDON y ont une chapelle et PENNETY y assure une dot de 300 £ .

### Saint-Thomas BECKET , Evêque de Cantorberry :

L'église est désormais consacrée à cet homme. C'est pour pallier le forfait de son assassinat que Alexandre III canonisa Thomas Becket. La plaque en marbre nous rappelle les faits. Becket jouit longtemps des faveurs du Roy Henry II d'Angleterre qui le fit Archevêque et Grand Chancelier , puis précepteur de son fils. Il fut même élevé au rang de Primat en 1162. A la suite de délicats problèmes avec Henry il se réfugia auprès de Louis VII de France, mais fut bientôt rappelé Et c'est en revenant qu'il fut assassiné sauvagement par quatre seigneurs normands sur les marches de son temple; ils croyaient être agréables au Roy qui, semble-t-il donna cet ordre. Ils furent désavoués en 1170 et tués.

C'est très probablement en 1423, à l'arrivée des Anglais, que l'église fut consacrée à Saint-Thomas BECKET

L'ÉGLISE



SAINT -YON : " LA MADELEINE "

ARCHIVES DE SAINT-YON & VERSAILLES .

Terrier de Saint-Yon en 1490: Louis Mallet de Graville est propriétaire.

Une inscription sur la boulangerie dit : 1458. Une borne se trouve sur la voie d'accès , entre l'église et la ferme : " 2V " .

quatre coins d'un trapèze s'inscrivent les quatre pavillons carrés. Ils sont munis d'une toiture étroite et haute. Les deux pavillons d'entrée étaient la LÉPROSERIE . Le pavillon du fond , à droite , est celui de la chapelle dédiée à Sainte Madeleine . Celui du fond , à gauche, le logement des responsables . Sur ces deux derniers , la corniche de briques est très bien conservée . Les dépendances comportent : la LAITERIE avec un égoutoir à fromage, la BOULANGERIE, avec les restes d'un très beau four à pain. Le mur d'enceinte comporte un ancien portail, bouché , avec ses deux piles surmontées de briques plates .

Une première léproserie semble avoir été construite sur ce site au XI°. Nous la trouvons citée en 1350 par Jean MOUTON, ainsi que l'immense forteresse qui couvrait toute la colline. De plus, elle figure sur la liste des léproseries du Diocèse de Paris en 1349 à 70 . Mais l'actuel édifice est du XVI°. Les piles du porche sont du XV°.

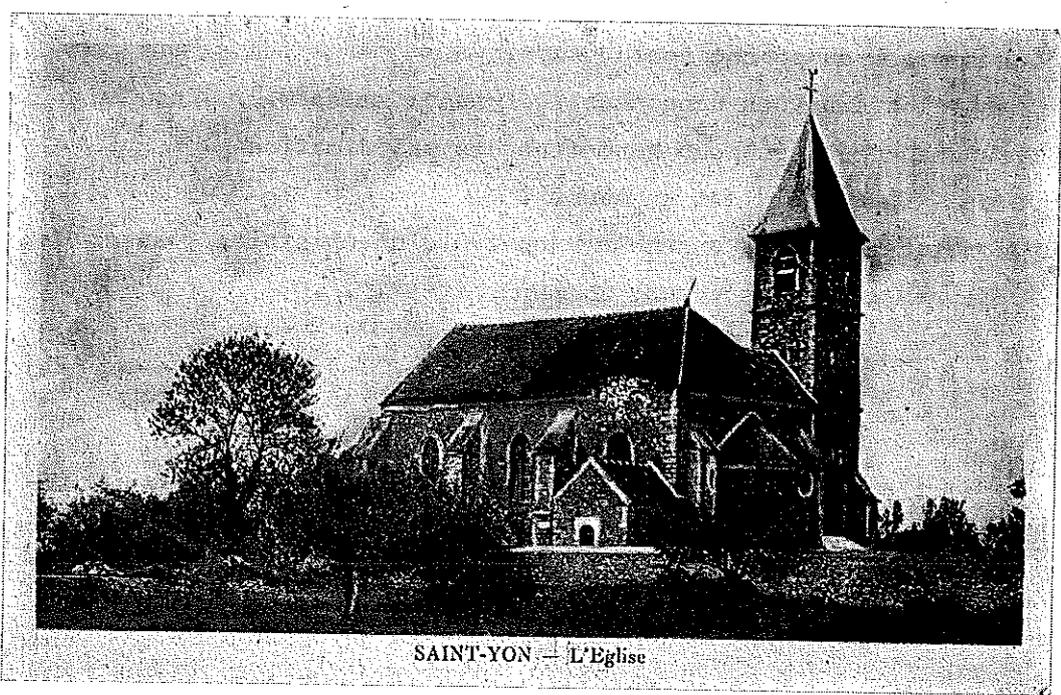
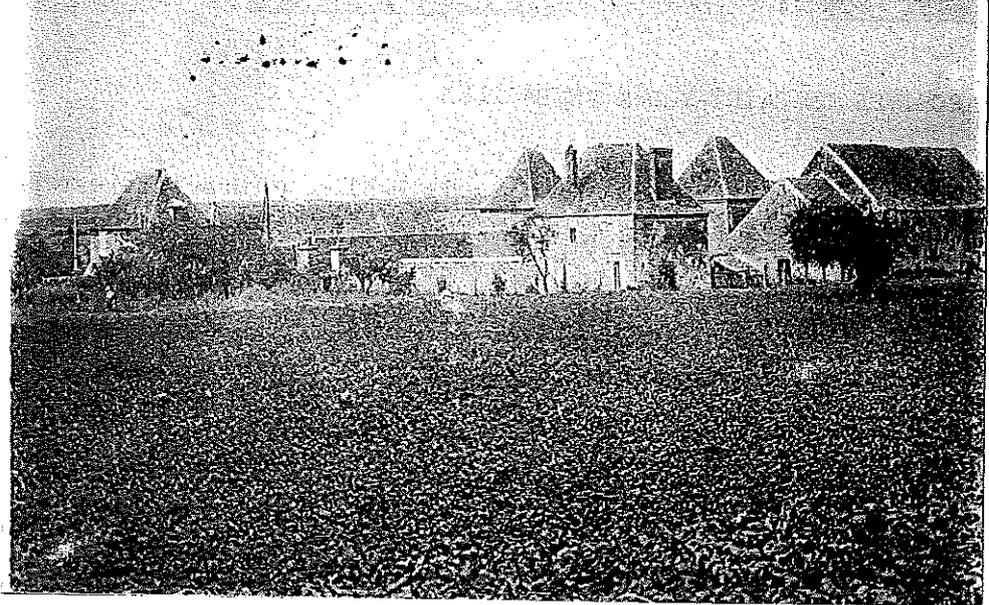
La chapelle et le logement des responsables furent classés M.H. jusqu'en 1940 où ils furent déclassés pour permettre des modifications .

Une procédure de classement est en cours .

Notons, pour conclure, que cet ensemble jouit d'une histoire assez étrange: sorcellerie et crimes y sont souvent cités . . .

Documents joints: Une carte postale .

BOISSY-sous-SAINT-YON — La Ferme de la Madeleine (ancienne Léproserie)



SAINT-YON — L'Eglise



Vers l'an 800 , le traître GANE ou GANELON , famille de HAUTEFEUILLE, accusé de la mort de ROLAND, enferma sa femme dans un tonneau rempli de pointes et le jeta du haut de la colline . Les habitants ont longtemps montré une tombe pleine de clous, mais il s'agirait plutôt d'un protège-inscriptions . Une forteresse fut édifée au sommet de la butte dont il ne reste que la porte BOURDIAUX, des souterrains dans la chapelle et le cimetière , ainsi que les fossés et quelques pierres dans les bois . Bourdiaux, Bourdeau,, Bourdeau, à cause des lépreux, ou bien des joncs qui bordaient la rivière, ou des maisons de joncs ? . . .

En 1709, il ne reste que le presbytère et une église, les habitants se sont répartis: Connardières, Dampierre, Feugères, l'Aunay, Moret, mais aussi la Madeleine . Les seigneurs du lieu y édifièrent un prieuré et y placèrent les religieux de " La-Charité-Sur-Loire " de l'Ordre CLUNY vers 1060 date de la création de LONGPONT Doyenneté.

L'église actuelle est du siècle dernier, les autres étant détruites et incendiées périodiquement dans l'histoire . L'on y faisait des pèlerinages pour demander la pluie: Sur l'inventaire de 1755, 25 Communes y participent .

Aucune fouille systématique n'a été entreprise sur la colline, pourtant l'on y devine des retranchements féodaux. On y a exhumé en 1870 des monnaies dans un vase, des objets polis de bronze et de pierres ainsi que des sarcophages mérovingiens en plâtre et en tuiles . . .

La forteresse aurait été rasée sous le règne de CHARLES VII , en répression des troubles de Paris et de la révolte des bouchers en 1416 . En effet, les sieurs de Saint-Yon étaient propriétaires des boucheries , alliés au Duc de Bourgogne ennemi du Roy.

. . . / . . .

Lorsque vous faites une ballade en forêt et que vous prenez le petit chemin de FEUGERES à Saint-Yon, en passant derrière les Hauts-Fuyaux , sur le tapis de jacinthe bleue, savez vous qu'au début de ce siècle il y circulait . . . LE TACOT ?  
C'est en 1904 que le Conseil Général de Seine & Oise décida de créer

la ligne ARPAJON - ETAMPES . Partant de cette ville elle desservait : Morigny-Brières les Scelles-Boutervilliers-Boissy le Sec-Villeconnin-Souzy la Briche-Saint Sulpice de Favières-Saint Yon-Boissy sous Saint Yon-Egly-ARPAJON qui est le Terminus. Le Conseil municipal de Saint-Yon vota les dépenses: 200 F OR par an pendant 50 ans. En 1907 , il donne son accord pour l'emplacement de la gare : Halte de Saint-Yon non gardée. Mais en 1908, supplément de 22,50 F par an à Saint-Yon : Une garde durant 50 ans . Le trajet est de 1 heure 45 minutes . Cela fait du 20 KM/H. L'exploitation débute le 23 Septembre 1911 , et assure le transport des voyageurs et des marchandises . Ici les horaires ne sont pas toujours scrupuleux , mais cette ligne est très importante quand elle s'arrête en 1914. La quasi-totalité des voies sont démontées. Le trafic ne reprendra qu'en 1924 et se poursuivra jusqu'au 5 Septembre 1948 . Un service de cars la remplacera dès lors.

En Juin 1940 et en Août 1944, le trafic est interrompu mais il reprend bien avant celui de sa grande soeur S.N.C.F. Et ce fut avec un grand étonnement que les Alliés virent passer le premier train de la France libre, toujours avec ses deux wagons et leur plateforme bringuebalant. A leur tête, l'antique locomotive à vapeur des cartes postales de 1900.

Cette ligne fut cruciale pour l'économie régionale et rendit de grands services durant le deuxième conflit mondial .

L'on peut encore parcourir la ligne, devenue Sentier de randonnées en certains endroits et s'imaginer les incidents savoureux et épiques de ces voyages du début du siècle ...

EXTRAITS DU S.I.V.O.M. 1978

## INDEX ALPHABETIQUE

---

A...A...A...

ARCHEOLOGIE: Science des monuments et des arts de l'Antiquité. Elle s'occupe aussi bien des monuments, des armes, des genres de vie que des objets domestiques et économiques. Chaque époque peut faire l'objet d'une Archéologie particulière.

ARCHIDIACRE: Supérieur ecclésiastique ayant droit de visite chez les curés d'un Diocèse. Il dirige un Archidiaconé.

ASSEUR/ASSEUREMENT: Genre de subordination au seigneur, distincte du vasselage. Protection assurée par le Roy de France au cours d'un arbitrage qui lui est confié.

ASSIETTE: Base de l'impôt. Sa matière imposable. Son fondement.

B...B...B...

BAILLY/BAILLAGE: Officier d'Epée ou de Robe rendant la Justice, au nom du Roy ou d'un Seigneur. Ce sont des fonctionnaires salariés et révocables représentant la Royauté dans les provinces en exercice d'une surveillance des officiers féodaux, locaux.

BIENS MEUBLES/IMMEUBLES: Notions juridiques: Les premiers peuvent être déplacés et cédés comme les récoltes coupées, des meubles meublants les seconds ne le peuvent point, tels les statues scellées, les récoltes sur pied, les bâtiments.

BOISEAU: Ancienne mesure de capacité pour les matières sèches, de contenance variable selon les régions: Env. 13 Litres.

BOURGEOISIE: Ici, il faut considérer le sens premier: les habitants des bourgs, des villes. Le sens politique est de 1789.

C...C...C...

CARABIN: Soldat de cavalerie légère armé de l'Escopette ou de la carabine. XVI<sup>e</sup> Siècle.

CARNUTES: Peuple des Gaules des I<sup>e</sup> au 3<sup>e</sup> Siècles ap. JC. Ils vivaient dans toute la région de Chartres, au Sud-Ouest du Hurepoix. Ils furent décimés lors des invasions romaines du 3<sup>e</sup> S.

CARTULAIRE: Recueils de titres relatifs à la vie d'un monastère de son vivant. Ses droits. Cela pouvait aussi concerner une église. Les premiers furent rédigés dès le VII<sup>e</sup> S.

CASUEL: Droit. Ensemble des bénéfices variables venant s'ajouter à un fixe.

- CHAMPART ( Droit ) : Part sur les gerbes qui revenait au Seigneur.
- CHAPERON: Sorte de capuchon servant de coiffure unisexe mais ici: Forme de couverture d'un mur en un toit à deux versants.
- CHAPITRE: Réunion de chanoines attachés aux églises cathédrales ou collégiales, présidée par l'évêque en un lieu :  
LE CHAPITRE.
- CHARRON: Artisan fabricant des charrettes , chariots , voitures, pour tous usages .
- CHATELLENIE: Manoir . Seigneurie . Juridiction dépendant d'un seigneur châtelain .
- CENS/CENSIVE: Sous le M.A. tenure concédée moyennant une redevance, le CENS, qui était Noble du côté du concédant et roturière à charge du concessionnaire. Celui qui paie au Seigneur est le CENSEUR, celui qui reçoit est le CENSIER .
- CHEVAUCHEUR/CHEVAUCHEE : Droit vassalique armé que l'on devait au Seigneur. Ils chevauchaient dans les provinces dont dépendaient les vassaux.
- D...D...D...
- DECIMATEUR: Celui qui avait seul le droit de lever la DIME  
C'était le Curé.
- DECIME: Contribution versée par le clergé au Roy de France qui, dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup>S. se différencie nettement: Don gratuit par son annuité et sa fixité qu'il en devient obligatoire.
- DIME: Impôt. 10<sup>e</sup> partie des récoltes que l'on donne au clergé ou au seigneur suivant l'appartenance des terres. La Dîme saladine fut établie en 1188 par Philippe-Auguste et Richard-Coeur-de-Lion, pour subvenir aux frais de la croisade contre Saladin. Un projet de dîme royale fut établie en 1607, proposant un impôt fixe et permanent.
- DIOCESE: Chacune des 14 provinces de l'empire Romain au IV<sup>e</sup>S. Etendue de terres sous la juridiction d'un Evêque ou Archevêque, portant le nom du Siège: Diocèse de Paris...
- F...F...F...
- FEU: Famille/ Au sens de la population. Un village de 120 feux avait 120 familles .
- FIEF: Tenure noble q'un vassal devait entretenir pour son seigneur. Il portait LA FOY et l'HOMMAGE, (actes par lesquels un seigneur devenait vassal d'un seigneur supérieur , qui lui était le vassal de son supérieur, ainsi de suite jusqu'au Roy seigneur suprême) en s'agenouillant sans arme les mains jointes, se déclarant son Homme. Le seigneur le relevait puis le baisait sur la bouche, montrant ainsi l'importance des relations d'homme à homme à l'époque et accentuant la subordination. La FOY est le serment de fidélité prêté sur la Bible.

Le FIEF est le domaine Utile et la SEIGNEURIE le domaine Direct, à savoir que le Seigneur détient ses terres directement, et il y a toutes prérogatives, tandis que le Fief les détient de son Seigneur supérieur. Le FIEF est dit en Terre s'il porte sur celle-ci, ou est dit en l'Air s'il n'est qu'un titre.

G...G...G...

GABELLE: Impôt sur le sel. Nom de l'administration qui relevait cet impôt. Il y en eut sur le Vin et le Grain. Il existe encore de nos jours sur ces deux denrées.

GENTILHOMME: Homme Noble par la naissance. Il possédait souvent des GENTILHOMMIERES, sorte de maisons de campagne. Il servait les désirs du Roy en sa demeure.

H...H...H...

HISTOIRE: Recherche et récits de la vérité. Récits des évènements ou faits dignes de mémoire, nécessaires pour la compréhension des temps actuels.

HOIRIE: Héritage. Avance d'Hoirie: Ce qu'un héritier reçoit sur un héritage futur.

HORSAIN: Personne étrangère au Pays. Se dit encore en Picardie et en Normandie.

L...L...L...

LITURGIE: Ordre des cérémonies et prières, déterminé en faveur des autorités religieuses.

LIVRE ( £ Monnaie ): Ancienne monnaie de compte représentant une £ argent. Elle tire ses origines de CHARLEMAGNE qui en établit une unité à 489 grs. On la fixa à 500 grs lors de l'adoption du système Métrique. Elle fut ensuite transportée en Grande-Bretagne.

M...M...M...

MANOUVRIER: Ouvrier salarié travaillant à la journée: Il est journalier. Ils furent très nombreux dans notre région.

MARCHE: Frontières militaires d'un état. Le système date des romains dès le 2<sup>e</sup>S. Sous Charlemagne elles furent établies en force puis armées. Le massif central est le type même (toutes les collines, aussi petites soient-elles possèdent des forts.)

MARGUILLIER: Personne chargée d'administrer les biens de l'église mais étendant parfois son pouvoir aux laïcs.

MARQUIS/MARQUISAT: De l'ancien français MARCHESSE/MARCHIS. Seigneur étant chargé de la garde d'une marche. Plus tard, propriétaire d'un Marquisat. Titre noble entre Duc et Comte.

MINUTE NOTARIALE: Ecrit original sur lequel se font des copies.  
Les minutes sont conservées par le Tabellion. La GROSSE et l'EXPEDITION sont adressées aux parties: Ce sont les copies.

MUID: Ancienne mesure de capacité des grains et des liquides. Le contenu est la FUTAILLE. Le Muid de Paris valait 18 HL. Celui de Vin valait env. 168L. En province il varie de 270 à 700 L.

O...O...O...

OBLIGATION: Titre représentant un prêt qui sera remboursé dans un temps donné, avec les intérêts. Très fréquent au M.A.

P...P...P...

PAX ROMANA: PAIX ROMAINE. Cette expression est la caractérisation de PLINE LE JEUNE dans le PANEGYRIQUE et la domination romaine: La tranquillité forcée de l'après-guerre sur les soumis tels le peuple des Carnutes.

PETROGLYPHES: Rochers grossièrement sculptés.

PRATICIEN: Homme ou Femme de loi qui exerce en connaissant les aspects pratiques de son métier. Au M.A. ils faisaient souvent office de Juge.

PRIEUR: Ses origines remontent au 9° S. C'était une ferme trop éloignée de l'abbaye pour être régie par elle. L'abbé y envoie un religieux. Cet ensemble devient un couvent commandé par un PRIEUR. Les bénéfices ne parvenant plus, le Prieuré prendra place parmi les établissements ecclésiastiques.

PREVOT/PREVOTE: Titre de différents officiers royaux, tels le Prévot des marchands... Il jugeait les causes entre les vassaux et les appels, pour les Prévots royaux, ou certains délits. Il pouvait avoir un rôle de Gens d'armurerie ( Gendarmerie )

R...R...R...

RECEVEUR DE SEIGNEURIE: Personne chargée de recevoir les deniers publics pour le compte du seigneur.

ROBIN: Ustensile contenant certaines marchandises.  
Mais ici : Homme de Robe.

S...S...S...

SEIGNEURIE: Voir FIEF ...

SETIER: 1/6° partie du Conge, mesure romaine, d'après une ancienne mesure égyptienne. Mesure à grains et à certains liquides comme le 1/12° de Muid à Paris.





BOISSY - SOUS - SAINT - YON " Le livre du Pays." EXEMPLAIRE N° :  
Association RENAISSANCE & CULTURE " Canton de Saint-Chéron " Jean-Yves HAMAIDE